

QUESTION DE PRIVILEGE

5.- Le conseiller Lafaille se lève sur une question de privilège pour se plaindre d'une lettre qu'il a reçue de Me L. A.-Lapointe, directeur des services municipaux, faisant suite aux remarques qu'il a faites hier au Conseil touchant le retard apporté dans la présentation d'un projet de règlement à l'effet de créer un fonds de pension aux employés municipaux qui n'en ont pas déjà. Il déclare ne pas accepter le ton de cette lettre qui, selon lui, tend à abaisser le prestige des membres du Conseil.

Il termine en disant que les fonctionnaires ne devraient pas oublier qu'ils sont les employés des représentants des contribuables.

6.-

AVIS DE MOTION

Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'un nouveau mode d'administration a été imposé par la Législature de Québec à la Cité de Montréal;

ATTENDU que ce système ne rencontre pas l'assentiment du peuple de la Cité;

ATTENDU que ce système a pris la Cité par surprise;

ATTENDU que la Métropole du Canada, peut se dicter elle-même son système d'administration;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature actuelle de Québec de reconsidérer la décision prise par la Législature du temps pour redonner à la Cité son autonomie et la forme d'administration qu'elle choisira elle-même."

7.- Le Conseil reprend alors l'étude de la motion du conseiller Savignac relativement au projet de règlement concernant le port de certains vêtements,

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU:- que ladite motion soit biffée de l'ordre du jour.

Le Conseil lève sa séance.

*Jauvoise*  
GREFFIER DE LA CITE.

*Choude*  
MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

*Choude*  
MAIRE.

QUESTION OF PRIVILEGE

5.-

Councillor Lafaille rose to a question of privilege to complain about a letter which he had received from Mr. L. A.-Lapointe, Director of Departments, following the remarks which he had made yesterday before Council on the delay in presenting a draft by-law to create a pension fund for municipal employees who did not yet have any. He stated that he did not accept the tenor of this letter which, in his opinion, tended to lower the prestige of the members of Council.

He ended by saying that public servants should not forget that they are the employees of the ratepayers' representatives.

6.-

NOTICE OF MOTION

Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

WHEREAS a new system of administration was imposed by the Quebec Legislature to the City of Montreal;

WHEREAS that system does not meet with the approval of the people of the City;

WHEREAS such system took the City by surprise;

WHEREAS the Metropolis of Canada is able to select its own system of administration;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the present Quebec Legislature to reconsider the decision taken by the then existing Legislature in order to give back to the City its autonomy and the sort of administration it shall itself select."

7.- The Council resumed then the consideration of the motion by Councillor Savignac concerning the draft by-law relating to the wearing of certain clothing,

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said motion be struck from the order of the day.

The Council meeting was dissolved.

*Jauvoise*  
CITY CLERK.

*Choude*  
MAYOR.

Approved in conformity with the law,

*Choude*  
MAYOR.

MERCREDI, 16 AOUT 1950

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 16ième jour du mois d'août courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

*Construction d'égouts*

— 2 —  
À l'effet de voter un crédit de \$10,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Reims, de la rue Beauharnois à un point situé au nord du boulevard Crémazie.

— 3 —  
À l'effet de voter un crédit de \$51,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Martigny, du boulevard Perras à la rue Sauvé, et dans la rue Sauvé, de la rue de Martigny à la rue Parthenais.

— 4 —  
À l'effet de voter un crédit de \$53,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Plamondon, de l'avenue Westbury à un point situé à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges.

— 5 —  
À l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Prieur, de la rue Francis en gagnant l'ouest.

— 6 —  
À l'effet de voter un crédit de \$14,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Bessborough, de l'égout existant au nord de l'avenue Somerled à l'avenue Terrebonne.

— 7 —  
À l'effet de voter un crédit de \$2,700.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Victoria, de la rue Mackenzie en gagnant le sud.

WEDNESDAY, 16th AUGUST 1950

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 16th day of August 1950 at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

*Laying of sewers*

2 —  
To vote an appropriation of \$10,600.00 to lay a sewer in Reims Street, from Beauharnois Street to a point north of Crémazie Boulevard.

3 —  
To vote an appropriation of \$51,000.00 to lay a sewer in Martigny Street, from Perras Boulevard to Sauvé Street, and in Sauvé Street, from Martigny Street to Parthenais Street.

4 —  
To vote an appropriation of \$53,000.00 to lay a sewer in Plamondon Avenue, from Westbury Avenue to a point west of Côte-des-Neiges Road.

5 —  
To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay a sewer in Prieur Street, from Francis Street westwards.

6 —  
To vote an appropriation of \$14,600.00 to lay a sewer in Bessborough Avenue, from the existing sewer north of Somerled Avenue to Terrebonne Avenue.

7 —  
To vote an appropriation of \$2,700.00 to lay by day labor a sewer in Victoria Street, from Mackenzie Street southwards.

— 8 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$2,800.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Ferrier, du boulevard Décarie en gagnant l'est.

— 9 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Saint-Urbain en gagnant l'ouest.

— 10 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Curotte. Je l'égout existant au nord de la rue Prieur à un point situé au nord de la rue Fleury.

— 11 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$112,000.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Bedford, du chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à son intersection avec le chemin Goyer à l'ouest de l'avenue de Vimy, dans le chemin Goyer, du chemin Bedford à l'avenue de Vimy, et dans l'avenue de Vimy, du chemin Goyer à l'avenue Barclay.

— 12 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$20,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Louis-Hémon, de la rue Tillemont au chemin de la Côte-Saint-Michel.

— 13 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$6,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Saint-Ignatius, de l'avenue Somerled en gagnant le sud.

— 14 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 12e Avenue en gagnant l'est.

— 15 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Trenholme, de la rue Townsend à l'avenue Somerled.

— 16 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$13,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Castelnau, de la rue Saint-Urbain à un point situé à l'ouest de l'avenue Grand.

— 17 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Port-Royal, de l'avenue Tolhurst en gagnant l'ouest.

— 18 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$17,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Borden, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 19 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$1,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'égout existant à l'ouest de la rue Charton en gagnant l'ouest.

— 8 —  
 To vote an appropriation of \$2,800.00 to lay by day labor a sewer in Ferrier Street, from Décarie Boulevard eastwards.

— 9 —  
 To vote an appropriation of \$3,400.00 to lay a sewer in Fleury Street, from Saint-Urbain Street westwards.

— 10 —  
 To vote an appropriation of \$14,000.00 to lay a sewer in Curotte Avenue, from the sewer north of Prieur Avenue to a point north of Fleury Street.

— 11 —  
 To vote an appropriation of \$112,000.00 to lay a sewer in Bedford Road, from Côte-des-Neiges Road to its intersection with Goyer Road, west of Vimy Avenue, in Goyer Road, from Bedford Road to Vimy Avenue, and in Vimy Avenue, from Goyer Road to Barclay Avenue.

— 12 —  
 To vote an appropriation of \$20,500.00 to lay a sewer in Louis-Hémon Street, from Tillemont Street to Côte-Saint-Michel Road.

— 13 —  
 To vote an appropriation of \$6,500.00 to lay a sewer in Saint-Ignatius Avenue, from Somerled Avenue southward.

— 14 —  
 To vote an appropriation of \$4,400.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, from 12th Avenue eastward.

— 15 —  
 To vote an appropriation of \$5,200.00 to lay a sewer in Trenholme Avenue, from Townsend Avenue to Somerled Avenue.

— 16 —  
 To vote an appropriation of \$13,700.00 to lay a sewer in Castelnau Street, from Saint-Urbain Street to a point west of Grand Avenue.

— 17 —  
 To vote an appropriation of \$2,600.00 to lay a sewer in Port-Royal Street, from Tolhurst Avenue westward.

— 18 —  
 To vote an appropriation of \$17,400.00 to lay a sewer in Borden Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

— 19 —  
 To vote an appropriation of \$1,500.00 to lay a sewer in Fleury Street, from the sewer west of Charton Street westward.

— 20

À l'effet de voter un crédit de \$34,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, de la rue de Courtrai à l'avenue Van Horne.

— 21

À l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westmore, du chemin Upper Lachine jusqu'à un point situé près de l'avenue Harley.

— 22

À l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Randall, de l'avenue Chester jusqu'à un point situé près du chemin de la Côte-Saint-Luc.

— 23

À l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, de la rue Contrecoeur en gagnant l'est.

— 24

À l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Saint-Urbain en gagnant l'ouest.

— 25

À l'effet de voter un crédit de \$64,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de la Peltrie, d'un point situé à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Westbury et dans l'avenue Westbury, de la rue de la Peltrie à l'avenue Van Horne.

*Construction de trottoirs*

— 26

À l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Castelnau, de la rue Saint-Urbain au boulevard Saint-Laurent.

— 27

À l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Hamel, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé, sur le côté est, et de la rue Fleury à la rue Sauriol, sur le côté ouest.

— 28

À l'effet de voter un crédit de \$6,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Hubert, de l'avenue Émile-Journault au boulevard Crémazie.

— 29

À l'effet de voter un crédit de \$5,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Guizot, du boulevard Saint-Laurent à l'avenue de l'Esplanade.

— 30

À l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Beaugrand, de la rue Notre-Dame à la rue LaFontaine.

20 —

To vote an appropriation of \$34,000.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Courtrai Street to Van Horne Avenue.

21 —

To vote an appropriation of \$7,000.00 to lay a sewer in Westmore Avenue, from Upper Lachine Road to a point near Harley Avenue.

22 —

To vote an appropriation of \$5,600.00 to lay a sewer in Randall Avenue, from Chester Avenue to a point near Côte-Saint-Luc Road.

23 —

To vote an appropriation of \$3,200.00 to lay a sewer in Marseille Street, from Contrecoeur Street eastward.

24 —

To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay a sewer in Fleury Street, from Saint-Urbain Street westward.

25 —

To vote an appropriation of \$64,000.00 to lay a sewer in Peltrie Street, from a point west of Côte-des-Neiges Road to Westbury Avenue, and in Westbury Avenue, from Peltrie Street to Van Horne Avenue.

*Laying of sidewalks*

26 —

To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Castelnau Street, from Saint-Urbain Street to Saint-Laurent Boulevard.

27 —

To vote an appropriation of \$13,000.00 to lay permanent sidewalks on Hamel Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue on the east side, and from Fleury Street to Sauriol Street on the west side.

28 —

To vote an appropriation of \$6,500.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Hubert Street, from Émile-Journault Avenue to Crémazie Boulevard.

29 —

To vote an appropriation of \$5,500.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Guizot Street, from Saint-Laurent Boulevard to Esplanade Avenue.

30 —

To vote an appropriation of \$6,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Beaugrand Street, from Notre-Dame Street to LaFontaine Street.

— 31 —

À l'effet de voter un crédit de \$10,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue de Courtrai, du chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'au lot no 111-551 inclusivement, sur le côté ouest, et du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue Légaré, sur le côté est.

— 32 —

À l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 10e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

— 33 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques au square Chaboillez.

— 34 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,250.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la 24e Avenue, de la rue Bélanger aux limites nord de la Cité.

— 35 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,350.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Bélanger, de la rue Louis-Hémon à la rue des Écores.

— 36 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,050.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Bélanger, de la rue Louis-Hémon à la rue Sagard.

— 37 —

À l'effet de voter un crédit de \$15,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la cité, et d'autoriser la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de ladite avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité.

— 38 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,850.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Legendre, de la rue Berri à la rue Lajeunesse.

— 39 —

À l'effet de voter un crédit de \$10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de la rue Townsend à l'avenue Fielding.

— 40 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Bordeaux, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

31 —

To vote an appropriation of \$10,300.00 to lay permanent sidewalks on Courtrai Avenue, from Côte-des-Neiges Road to lot No. 111-551 inclusive on the west side, and from Côte-des-Neiges Road to Légaré Street on the east side.

32 —

To vote an appropriation of \$9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 10th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street.

33 —

To vote an appropriation of \$2,600.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Cathédrale Street, from Saint-Jacques Street to Chaboillez Square.

34 —

To vote an appropriation of \$1,250.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the west side of 24th Avenue, from Bélanger Street to the northern limits of the City.

35 —

To vote an appropriation of \$1,350.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the north side of Bélanger Street, from Louis-Hémon Street to Écores Street.

36 —

To vote an appropriation of \$1,050.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the south side of Bélanger Street, from Louis-Hémon Street to Sagard Street.

37 —

To vote an appropriation of \$15,500.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Macdonald Avenue, from Dupuis Avenue to the northern limits of the City, and to authorize the laying of a permanent sidewalk on the west side of Macdonald Avenue, from Dupuis Avenue to the northern limits of the City.

38 —

To vote an appropriation of \$2,850.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Legendre Street, from Berri Street to Lajeunesse Street.

39 —

To vote an appropriation of \$10,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Trenholme Avenue, from Townsend Avenue to Fielding Avenue.

40 —

To vote an appropriation of \$4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Bordeaux Street, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

— 41 —

À l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la 2e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Beaubien, sur le côté est, et de la rue Saint-Zotique en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest.

— 42 —

À l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Beaucourt, de l'avenue Ridgevale au chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

*Construction de pavages*

— 43 —

À l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hamel, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé.

— 44 —

À l'effet de voter un crédit de \$45,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guizot, du boulevard Saint-Laurent à l'avenue de l'Esplanade.

— 45 —

À l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques au square Chaboillez.

— 46 —

À l'effet de voter un crédit de \$115,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Orléans, de la rue Sherbrooke à l'avenue Laurier.

— 47 —

À l'effet de voter un crédit de \$50,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Courtrai, du chemin de la Côte-des-Neiges en gagnant l'ouest.

— 48 —

À l'effet de voter un crédit de \$21,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 10e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

— 49 —

À l'effet de voter un crédit de \$45,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la moitié est de l'avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la cité, et d'autoriser la construction d'un pavage permanent sur la moitié ouest de ladite avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité.

— 50 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,950.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de l'avenue Phillips, au sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

— 51 —

À l'effet de voter un crédit de \$14,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trenholme, de la rue Townsend à l'avenue Fielding.

— 52 —

À l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Legendre, de la rue Berri à la rue Lajeunesse.

41 —

To vote an appropriation of \$9,500.00 to lay permanent sidewalk on 2nd Avenue, from Saint-Zotique Street to Beaubien Street, on the east side, and from Saint-Zotique Street southward to the existing sidewalk on the west side.

42 —

To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Beaucourt Street, from Ridgevale Avenue to Côte-Sainte-Catherine Road.

*Laying of pavings*

43 —

To vote an appropriation of \$40,000.00 to lay a permanent paving on Hamel Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue.

44 —

To vote an appropriation of \$45,600.00 to lay a permanent paving on Guizot Street, from Saint-Laurent Boulevard to Esplanade Avenue.

45 —

To vote an appropriation of \$24,500.00 to lay by day labour a permanent paving on Cathédrale Street, from Saint-Jacques Street to Chaboillez Square.

46 —

To vote an appropriation of \$115,500.00 to lay a permanent paving on Orléans Avenue, from Sherbrooke Street to Laurier Avenue.

47 —

To vote an appropriation of \$50,600.00 to lay a permanent paving on Courtrai Avenue, from Côte-des-Neiges Road westwards.

48 —

To vote an appropriation of \$21,700.00 to lay a permanent paving on 10th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street.

49 —

To vote an appropriation of \$45,200.00 to lay a permanent paving on the east half of Macdonald Avenue, from Dupuis Avenue to the northern City limits, and to authorize the laying of a permanent paving on the west side of the same Avenue, from Dupuis Avenue to the northern City limits.

50 —

To vote an appropriation of \$4,950.00 to lay by day labour a permanent paving in the lane west of Phillips Avenue, south of Côte-Sainte-Catherine Road.

51 —

To vote an appropriation of \$14,900.00 to lay a permanent paving on Trenholme Avenue, from Townsend Street to Fielding Avenue.

52 —

To vote an appropriation of \$6,100.00 to lay a permanent paving on Legendre Street, from Berri Street to Lajeunesse Street.

— 53 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaucourt, de l'avenue Ridgevale au chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

*Égout 16e Avenue*

— 54 —  
 À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1950 votant un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un égout dans la 16e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

*Tuyaux à l'eau — Chemin Bedford*

— 55 —  
 À l'effet d'autoriser une dépense additionnelle de \$3,050.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans le chemin Bedford, du chemin de la Côte-des-Neiges en gagnant l'est.

*Services d'eau*

— 56 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$1,000,000.00 pour la pose de services et de conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres.

*Projets de règlements*

— 57 —  
 Soumettant un projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL.

— 58 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1371 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Michel, tel que modifié.

— 59 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1372 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Laurier, tel que modifié.

— 60 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1653 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Laurent et Saint-Georges, tel que modifié.

— 61 —  
 Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

*Tunnel — avenue Christophe-Colomb*

— 62 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$600,000.00 pour la construction d'un tunnel sous les voies de la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, à l'avenue Christophe-Colomb.

*Expropriations*

— 63 —  
 À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$303,177.50 pour l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Jean-Talon et Villeray.

— 53 —  
 To vote an appropriation of \$19,000.00 to lay a permanent paving in Beaucourt Street, from Ridgevale Avenue to Côte-Sainte-Catherine Road.

*Sewer on 16th Avenue*

— 54 —  
 To amend Council's resolution of June 1st 1950 voting an appropriation of \$5,800.00 to lay a sewer in 16th Avenue, from Bélanger Street northward.

*Water mains — Bedford Road*

— 55 —  
 To authorize an additional expenditure of \$3,050.00 to purchase and lay water mains in Bedford Road, from Côte-des-Neiges eastward.

*Water services*

— 56 —  
 To vote an appropriation of \$1,000,000.00 to lay water mains and services, hydrants, valves and pitometers.

*Draft by-laws*

— 57 —  
 Submitting a draft by-law creating a Commission designated under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION.

— 58 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1371 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint-Michael Ward, as amended.

— 59 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1372 concerning the erection and occupancy of buildings in Laurier Ward, as amended.

— 60 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1653 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. Lawrence and St. George Wards, as amended.

— 61 —  
 Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of St. Andrew Ward, as amended.

*Tunnel — Christophe-Colomb Avenue*

— 62 —  
 To vote an appropriation of \$600,000.00 to build a tunnel under the Canadian Pacific Railway tracks at Christophe-Colomb Avenue.

*Expropriations*

— 63 —  
 To vote a supplementary appropriation of \$303,177.50 to widen Lajeunesse Street, between Jean-Talon and Villeray Streets.

— 64 —

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1949 décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Stuart, entre l'avenue d'Anvers et le boulevard Crémazie.

— 65 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$32,453.50 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Goyer et son prolongement vers l'avenue Darlington.

— 66 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de certaines rues faisant partie du territoire sis à l'angle sud-est des rues d'Iberville et Holt, et de voter un crédit de \$500.00 à cette fin.

— 67 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$10,847.30 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre l'avenue Maplewood et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

— 68 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain compris dans l'emprise homologuée du boulevard Saint-Laurent, à l'angle de l'avenue Mont-Royal, et de voter un crédit de \$1,350.00 à cette fin.

*Usine de pompage*

— 69 —

À l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la fourniture et l'installation d'un démarreur électrique à l'usine de pompage de bas-niveau.

*Acquisition d'immeubles*

— 70 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Mme Florence Boon-Carragher, au prix de \$100.00, de deux terrains situés sur la rue Louvain et compris dans le territoire homologué pour le marché du nord.

— 71 —

À l'effet d'approuver un nouveau projet d'acquisition de la Canadian Transfer Company Limited, au prix de \$153,500.00, de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue University, et d'abroger la résolution passée à ce sujet le 1er juin 1950.

*Échange de terrains*

— 72 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. Aldéric Gobeille.

64 —

To amend Council's resolution of September 1st 1949 ordaining the expropriation of the immovables needed to open Stuart Avenue, between Anvers Avenue and Crémazie Boulevard.

65 —

To vote an additional appropriation of \$32,453.50 for the expropriation of the immovables required to widen Goyer Street and its extension towards Darlington avenue.

66 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of certain streets forming part of the territory at the southeast corner of Iberville and Holt Streets, and to vote an appropriation of \$500.00 for such purpose.

67 —

To vote an additional appropriation of \$10,847.30 for the expropriation of the immovables required to open Westbury Avenue, between Maplewood Avenue and Côte-Sainte-Catherine Road.

68 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a piece of land in the homologated width of Saint-Laurent Boulevard, at the corner of Mont-Royal Avenue, and to vote an appropriation of \$1,350.00 for such purpose.

*Pumping station*

69 —

To vote an appropriation of \$14,000.00 to supply and install an electric starter in the low-level pumping station.

*Acquisition of immovables*

70 —

To approve a draft deed of acquisition from Mrs. Florence Boon-Carragher, at the price of \$100.00, of two lots on Louvain Street and included within the homologated land for the North market.

71 —

To approve a new draft of deed of acquisition from the Canadian Transfer Company Limited, at the price of \$153,500.00, of certain lots required for the widening of University Street, and to repeal the resolution adopted in this connection on June 1st, 1950.

*Exchange of land*

72 —

To approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and Mr. Aldéric Gobeille.



*Domaine public*

— 73

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à General Steel Wares Limited de construire un tunnel à travers la rue Albert, à l'ouest de la rue Vinet.

*Égout tributaire Curotte-Papineau*

— 74

À l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Atlas Construction Company Ltd., au prix de \$787,647.60, le contrat pour la construction de l'égout tributaire Curotte-Papineau, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

*Ancien hôtel de ville Laurier*

— 75

À l'effet de confier à la division des édifices et autres bâtiments municipaux les travaux pour la restauration de l'ancien hôtel de ville Laurier, au prix de \$105,298.25 et de voter un crédit de \$109,789.44 à cette fin.

*Exemption de taxe*

— 76

À l'effet d'exempter de la contribution foncière la propriété portant le numéro 2246 boulevard Rosemont, appartenant à la Légion Canadienne.

*AVANCE DE L'HEURE*

— 77

Reconsidération de la résolution passée à ce sujet le 9 mars 1950.

*RAPPORT DES VÉRIFICATEURS*

— 78

Rapport des vérificateurs nommés en vertu du règlement no 1735 sur les états financiers de la Cité au 30 avril 1950.

— 79

Avis de motions.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariepy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

*Public property*

73 —

To approve a draft deed whereby the City allows General Steel Wares Limited to build a tunnel across Albert Street, west of Vinet Street.

*Curotte-Papineau tributary sewer*

74 —

To award to the lowest tenderer, the Atlas Construction Company Limited, at the price of \$787,647.60, the contract to build the Curotte-Papineau tributary sewer and to vote the appropriation required for such purpose.

*Former Laurier City Hall*

75 —

To entrust the Division of City Buildings with the work for the restoration of the former Laurier City Hall, at the price of \$105,298.25, and to vote an appropriation of \$109,789.44 for such purpose.

*Tax exemption*

76 —

To exempt from the real estate tax the property bearing No. 2246 Rosemont Boulevard, belonging to the Canadian Legion.

*DAYLIGHT TIME*

77 —

Reconsideration of the resolution adopted in this connection on March 9th, 1950.

*AUDITORS' REPORT*

78 —

Report of the Auditors appointed in virtue of By-law No. 1735 on the financial statements of the City as at April 30th, 1950.

79 —

Notices of motions.

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E. in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

MERCREDI, 16 AOUT 1950

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Murray, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 29 juin 1950, de même que les procès-verbaux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Reims, de la rue Beauharnois à un point situé au nord du boulevard Crémazie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94824/1 voir page 1 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

*Rés. absquée  
V.P. 146  
Vol. 287*

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 51,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Martigny, du boulevard Ferras à la rue Sauvé, et dans la rue Sauvé, de la rue de Martigny à la rue Parthenais, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94823/1 voir page 1 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 SEP 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 53,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Flamondon, de l'avenue Westbury à un point situé à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94821/1 voir page 2 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Prieur, de la rue Francis en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94820/1 voir page 2 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, 16th AUGUST 1950

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Murray, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on June 29th 1950, as well as the minutes of the adjourned meetings following the same, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,600.00 to lay a sewer in Reims Street, from Beauharnois street to a point north of Crémazie boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 51,000.00 to lay a sewer in Martigny Street, from Ferras Boulevard to Sauvé Street, and in Sauvé Street, from Martigny Street to Parthenais Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 53,000.00 to lay a sewer in Flamondon Avenue, from Westbury Avenue to a point west of Côte des Neiges Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay a sewer in Prieur Street, from Francis Street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Bessborough, de l'égout existant au nord de l'avenue Somerled à l'avenue Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94819/1 voir page 2 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51 comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Quintin.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,700.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Victoria, de la rue Mackenzie en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94828 voir page 3 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,800.00 pour la construction en régie d'un égout dans la rue Ferrier, du boulevard Décarie en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94829 voir page 3 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Saint-Urbain en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94890/1 voir page 4 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Constantin, Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,600.00 to lay a sewer in Bessborough Avenue, from the existing sewer north of Somerled Avenue to Terrebonne Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Quintin.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,700.00 to lay by day labour a sewer in Victoria Street, from Mackenzie Street southwards, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,800.00 to lay by day labour a sewer in Ferrier Street, from Décarie Boulevard eastwards, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn and Stephens,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,400.00 to lay a sewer in Fleury Street, from Saint-Urbain Street westwards, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Moore, Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Curotte, de l'égout existant au nord de la rue Prieur à un point situé au nord de la rue Fleury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94973/1 voir page 4 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 112,000.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Bedford, du chemin de la Côte des Neiges jusqu'à son intersection avec le chemin Goyer à l'ouest de l'avenue de Vimy, dans le chemin Goyer, du chemin Bedford à l'avenue de Vimy, et dans l'avenue de Vimy, du chemin Goyer à l'avenue Barclay, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94974/1 voir page 4 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Louis-Hémon, de la rue Tillemont au chemin de la Côte St-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94999/1 voir page 5 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue saint-Ignatius, de l'avenue Somerled en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94998/1 voir page 5 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bellechasse, de la 12e Avenue en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94997/1 voir page 6 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,000.00 to lay a sewer in Curotte Avenue, from the sewer north of Prieur Avenue to a point north of Fleury Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and Croteau,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 112,000.00 to lay a sewer in Bedford Road, from Côte des Neiges Road to its intersection with Goyer Road, west of Vimy Avenue, in Goyer Road, from Bedford Road to Vimy Avenue, and in Vimy Avenue, from Goyer Road to Barclay Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn and Stephens,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,500.00 to lay a sewer in Louis-Hémon Street, from Tillemont Street to Côte Saint-Michel Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,500.00 to lay a sewer in Saint-Ignatius Avenue, from Somerled Avenue southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,400.00 to lay a sewer in Bellechasse Street, from 12th Avenue eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Trenholme, de la rue Townsend à l'avenue Somerled, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94996/1 voir page 6 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Castelnau, de la rue Saint-Urbain à un point situé à l'ouest de l'avenue Grand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94995/1 voir page 7 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Port-Royal, de l'avenue Tolhurst en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94994/1 voir page 7 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Borden, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95059/1 voir page 8 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'égout existant à l'ouest de la rue Charton en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95060/1 voir page 8 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,200.00 to lay a sewer in Trenholme Avenue, from Townsend Avenue to Somerled Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,700.00 to lay a sewer in Castelnau Street, from Saint-Urbain Street to a point west of Grand Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,600.00 to lay a sewer in Port-Royal Street, from Tolhurst Avenue westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,400.00 to lay a sewer in Borden Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,500.00 to lay a sewer in Fleury Street, from the sewer west of Charton Street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

Rés. mod.

V.P. 408

Vol. 247

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 34,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, de la rue de Courtrai à l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95061/1 voir page 8 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westmore, du chemin Upper Lachine jusqu'à un point situé près de l'avenue Harley, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95062/1 voir page 9 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Randall, de l'avenue Chester jusqu'à un point situé près du chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95063/1 voir page 9 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, de la rue Contrecoeur en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95064/1 voir page 10 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan et Drolet, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 17 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Saint-Urbain en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95065/2 voir page 116 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que cet article soit biffé de l'ordre du jour.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 34,000.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Courtrai Street to Van Horne Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,000.00 to lay a sewer in Westmore Avenue, from Upper Lachine Road, to a point near Harley Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Wagar,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,600.00 to lay a sewer in Randall Avenue, from Chester Avenue, to a point near Côte Saint Luc Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,200.00 to lay a sewer in Marseille Avenue, from Contrecoeur Street eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan and Drolet,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted. The member presiding declared that the 17 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay a sewer in Fleury Street, from Saint-Urbain Street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that this article be struck from the order of the day.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

Res. abrogée

J.P. 146

Vol. 287

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 64,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de la Peltrie, d'un point situé à l'ouest du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Westbury et dans l'avenue Westbury, de la rue de la Peltrie à l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95066/1 voir page 10 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Castelnau, de la rue Saint-Urbain au boulevard Saint-Laurent, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94827/1 voir page 10 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Hamel, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé, sur le côté est, et de la rue Fleury à la rue Sauriol, sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94825/1 voir page 11 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Hubert, de l'avenue Emile-Journault au boulevard Crémazie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94826/1 voir page 11 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 64,000.00 to lay a sewer in Peltrie Street, from a point west of Côte des Neiges Road to Westbury Avenue, and in Westbury Avenue, from Peltrie Street to Van Horne Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Castelnau Street, from Saint-Urbain Street to Saint-Laurent Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,000.00 to lay permanent sidewalks on Hamel Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue on the east side, and from Fleury Street to Sauriol Street on the west side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,500.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Hubert Street, from Emile-Journault Avenue to Crémazie Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

*Res. mod.*  
*V.P. 24*  
*Vol. 287*

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

*Res. mod.*  
*V.P. 90*  
*Vol. 287*

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Guizot, du boulevard Saint-Laurent à l'avenue de l'Esplanade, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94855/1 voir page 12 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Beaugrand, de la rue Notre-Dame à la rue LaFontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94906/1 voir page 12 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin, Gauthier et Vachon, il est

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue de Courtrai, du chemin de la Côte des Neiges jusqu'au lot no 111-551 inclusivement, sur le côté ouest, et du chemin de la Côte des Neiges à la rue Légaré, sur le côté est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94907/1 voir page 13 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Mc Kenna, Quinn, Hyde et  
Stephens, il est

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 10e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94908/1 voir page 13 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Bencit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,600.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques au square Chaboillez, le rapport suivant est soumis et lu;

(Pour rapport 94893 voir page 14 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fréchette, Guyot et Healy, il est

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,500.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Guizot Street, from Saint-Laurent Boulevard to Esplanade Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Beaugrand Street, from Notre-Dame Street to LaFontaine Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin, Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,300.00 to lay permanent sidewalks on Courtrai Avenue, from Côte des Neiges Road to lot No. 111-551 inclusively on the west side, and from Côte des Neiges Road to Légaré Street on the east side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Quinn, Hyde and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 10th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Bencit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,600.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Cathédrale Street, from Saint-Jacques Street to Chaboillez Square, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot and Healy,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,250.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la 24e Avenue, de la rue Bélanger aux limites nord de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94975 voir page 14 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,350.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Bélanger, de la rue Louis-Hémon à la rue des Ecores, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94976 voir page 14 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,050.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Bélanger, de la rue Louis-Hémon à la rue Sagard, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94977 voir page 15 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

Rés. mod.  
O.P. 119  
Vol. 288

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité, et d'autoriser la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de ladite avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94983 voir page 15 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,850.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Legendre, de la rue Berri à la rue Lajeunesse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95000/1 voir page 16 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,250.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the west side of 24th Avenue, from Bélanger Street to the northern limits of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,350.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the north side of Bélanger Street, from Louis-Hémon Street to Ecores Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,050.00 to lay, by day labour, a permanent sidewalk on the south side of Bélanger Street, from Louis-Hémon Street to Sagard Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,500.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Macdonald Avenue, from Dupuis Avenue to the northern limits of the City, and to authorize the laying of a permanent sidewalk on the west side of Macdonald Avenue, from Dupuis Avenue to the northern limits of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,850.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Legendre Street, from Berri Street to Lajeunesse Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de la rue Townsend à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95068/1 voir page 16 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Bordeaux, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95069/1 voir page 16 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Dubreuil, Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la 2e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Beaubien, sur le côté est, et de la rue Saint-Zotique en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95070/1 voir page 17 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Beaucourt, de l'avenue Ridgevale au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95067/1 voir page 17 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 40,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hamel, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94825/2 voir page 18 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Trenholme Avenue, from Townsend Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Bordeaux Street, from Bellechasse Street to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Dubreuil, Simard and Auger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,500.00 to lay permanent sidewalks on 2nd Avenue, from Saint-Zotique Street to Beaubien Street, on the east side, and from Saint-Zotique Street southward to the existing sidewalk on the west side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Beaucourt Street, from Ridgevale Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 40,000.00 to lay a permanent paving on Hamel Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de la rue Townsend à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95068/1 voir page 16 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Bordeaux, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95069/1 voir page 16 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Dubreuil, Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la 2e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Beaubien, sur le côté est, et de la rue Saint-Zotique en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95070/1 voir page 17 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Beaucourt, de l'avenue Ridgevale au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95067/1 voir page 17 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 40,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Hamel, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94825/2 voir page 18 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Trenholme Avenue, from Townsend Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Bordeaux Street, from Bellechasse Street to Beaubien Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Dubreuil, Simard and Auger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,500.00 to lay permanent sidewalks on 2nd Avenue, from Saint-Zotique Street to Beaubien Street, on the east side, and from Saint-Zotique Street southward to the existing sidewalk on the west side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Beaucourt Street, from Ridgevale Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 40,000.00 to lay a permanent paving on Hamel Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Guizot, du boulevard Saint-Laurent à l'avenue de l'Esplanade, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94855/2 voir page 18 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,500.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques au square Chaboillez, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94856 voir page 18 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fréchette, Guyot,  
Hanley et Healy, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 115,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Orléans, de la rue Sherbrooke à l'avenue Laurier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94909/1 voir page 19 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette,  
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 50,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Courtrai, du chemin de la côte des Neiges en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94891/1 voir page 19 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Quinn et Stephens,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 45,600.00 to lay a permanent paving on Guizot Street, from Saint-Laurent Boulevard to Esplanade Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,500.00 to lay by day labour a permanent paving on Cathédrale Street, from Saint-Jacques Street to Chaboillez Square, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot,  
Hanley and Healy, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 115,500.00 to lay a permanent paving on Orléans Avenue, from Sherbrooke Street to Laurier Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,  
A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 50,600.00 to lay a permanent paving on Courtrai Avenue, from Côte des Neiges Road westwards, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 10e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94892/1 voir page 20 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette,  
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la moitié est de l'avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité, et d'autoriser la construction d'un pavage permanent sur la moitié ouest de ladite avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94983/1 voir page 20 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,950.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de l'avenue Phillips, ausud du chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95001 voir page 19 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trenholme, de la rue Townsend à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95068/2 voir page 20 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Legendre, de la rue Berri à la rue Lajeunesse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95071/1 voir page 21 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,700.00 to lay a permanent paving on 10th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,  
A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 45,200.00 to lay a permanent paving on the east half of Macdonald Avenue, from Dupuis Avenue to the northern City limits, and to authorize the laying of a permanent paving on the west side of the same Avenue, from Dupuis Avenue to the northern City limits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,950.00 to lay by day labour a permanent paving in the lane west of Phillips Avenue, south of Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,900.00 to lay a permanent paving on Trenholme Avenue, from Townsend Street to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,100.00 to lay a permanent paving on Legendre Street, from Berri Street to Lajeunesse Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1950

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaucourt, de l'avenue Ridgevale au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95067/2 voir page 21 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 1950

V.P. 246

Vol. 246

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1950 votant un crédit de \$ 5,800.00 pour la construction d'un égout dans la 16e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94407/1 voir page 6 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Farly, Lalancette, A. Dubeau  
et Guévremont, il

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président déclare que les 30 rapports ci-dessous ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51 comme l'exige l'article 21e de la Charte.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense additionnelle de \$ 3,050.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans le chemin Bedford, du chemin de la Côte des Neiges en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95075 voir page 22 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers McKenna, Quinn et  
Stephens, il

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessous a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 SEP 1950

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,000,000.00 pour la pose de services et de conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95088 voir page 22 volume 43 des rapports)

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,000.00 to lay a permanent paving in Beaucourt Street, from Ridgevale Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend Council's resolution of June 1st 1950 voting an appropriation of \$ 5,800.00 to lay a sewer in 16th Avenue, from Bélanger Street northward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, A. Dubeau,  
and Guévremont, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above 30 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the City Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an additional expenditure of \$ 3,050.00 to purchase and lay water mains in Bedford Road, from Côte des Neiges eastward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Quinn and  
Stephens, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,000,000.00 to lay water mains and services, hydrants, valves and pitometers, the following report was submitted and read:

- - -  
Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quinn, Pitts, Filion et  
Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91429/23 voir page 373 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1981 voir page 378 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Filion, Hamelin, Dozois,  
Pitts et Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Faré, Wagar, Murray, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit, étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et la préambule étant lu,

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn, Pitts, Filion and  
Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law creating a Commission designated under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Filion, Hamelin, Dozois,  
Pitts and Quinn, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the said draft-by-law attached thereto.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 3 o'clock P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3 o'clock of the afternoon, this day,

His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and the preamble being read,

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole for the study of the said draft by-law.

His Worship the Mayor having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

MERCREDI, 16 AOUT 1950

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Mes L. A.-Lapointe, c. r., directeur des services municipaux, Guillaume Saint-Pierre, c. r., avocat en chef de la Cité et M. Lactance Roberge, c. a., directeur des finances étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

Le préambule étant de nouveau lu, il est agréé.

Les articles 1 et 2 étant lus et, un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 3 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé. (Les conseillers Ravary, Désormiers, Gadbois et Brien dissidents).

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyé par le conseiller Quirin, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le Conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

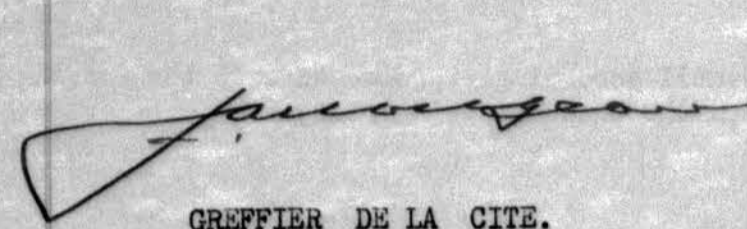
Proposé par le conseiller DesMarais, Appuyé par le conseiller Savignac,

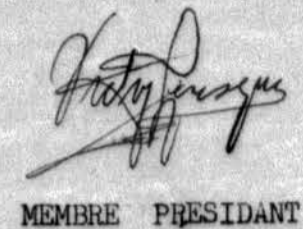
Que le Conseil s'ajourne au jeudi, 17 août 1950, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Rochon, Appuyé par le conseiller Guévremont,

Que le Conseil s'ajourne au jeudi, 17 août 1950, à 10 heures et demie du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mise aux voix, il est adopté et le Conseil s'ajourne en conséquence au jeudi, 17 août 1950, à 10 heures et demie du matin.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MEMBRE PRESIDENT

Approuvé conformément à la loi,

  
MAIRE.

WEDNESDAY, 16th AUGUST 1950

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider the said draft by-law and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, Guillaume Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney and Mr. Lactange Roberge, c.a., Director of Finance, being present, they gave certain information to the Council.

The preamble being read again, it was agreed to.

Articles 1 and 2 being read and, a debate arising, they were agreed to.

Article 3 being read and, a debate arising, it was agreed to. (Councillors Ravary, Désormiers, Gadbois and Brien dissenting).

On motion of Councillor Asselin, Seconded by Councillor Quirin, it was

RESOLVED: that the Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

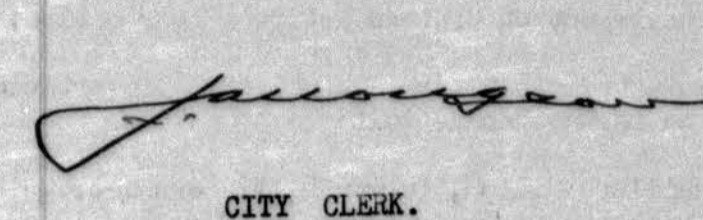
Moved by Councillor DesMarais, Seconded by Councillor Savignac,

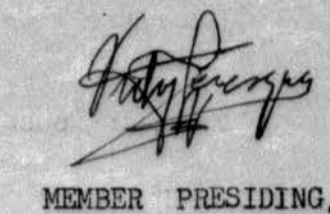
That the Council adjourn on THURSDAY, 17th August 1950, at 3 o'clock, P.M., to continue the study of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Rochon, Seconded by Councillor Guévremont,

That the Council adjourn on THURSDAY, 17th August 1950, at 10:30 o'clock, A.M., to continue the present order of the day.

And, a debate arising and the said amendment being put, it was adopted and the Council accordingly adjourned on THURSDAY, 17th August 1950, at 10:30 o'clock, A.M.

  
CITY CLERK.

  
MEMBER PRESIDING.

Approved according to law,

  
MAYOR.



JEUDI, 17 AOUT 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Le conseiller V. Lévesque au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Fréchette, O'Flaherty, Hanley, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Stephens, Bailey, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL, laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 16 août courant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,  
Appuyée par le conseiller Quintin, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Le membre président ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Mes L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services, et G. Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

L'article 4 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 5 étant lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article soit modifié en en retranchant les mots "Le vote doit être pris par bulletin secret."

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Guévremont et Croteau retirent leur motion.

Et, un autre débat s'engageant, et ledit article 5 étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, V. Lévesque, Quinn, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Fréchette, Asselin, Delisle, Carrière, Gaudry, Farly, McDougall, Pitts, Smith, Lauriault, Allan, Dozois, Gagnon, Murphy, Laverdure, Bogert, Wagar, Murray, Ravary, Léger, Guyot, Hudon, English, Sarrazin, Goulet et Brisebois. (33);

CONTRE: Les conseillers Lalancette, Savignac, Rochon, Healy, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, Quintin, Gince, DesMarais, Gariépy, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, Dupuis, Leblanc, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Drapeau, Croteau, Jodoin, Gadbois, McNamara, Paré, Baker, Désormiers, Simoneau, Vachon, Moore, Auger, Despatis et Benoit. (35).

Ledit article n'est pas agréé vu qu'il n'a pas recueilli le nombre de votes requis à cette fin. (2/3 des membres présents, au moins 34).

THURSDAY, 17th AUGUST 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock A.M.

PRESENT: Councillor V. Lévesque in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed consideration of the draft by-law creating a Commission designated under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of 16th August instant,

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Quintin, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to study the said draft by-law.

The member presiding having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider the said draft by-law and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, and G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, being present, they gave certain information to the Council,

Article 4 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 5 being read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said Article be amended by striking the words "Voting shall be by secret ballot".

And, another debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Guévremont and Croteau withdrew their motion.

And, a further debate arising, and said article 5 being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (33)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (35)

(For names, see opposite page)

Said Article was not agreed to as it did not obtain the number of votes required to that effect. (2/3 of members present, 34).

L'article 6 étant lu et, un débat s'engageant et ledit article étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, V. Lévesque, Quinn, Hamelin, Sauvé, Fréchette, Asselin, Mathieu, McDougall, Pitts, Smith, Allan, Dozois, Gagnon, Laverdure, Bogert, Wagar, Murray, Ravary, Guyot, English et Goulet. (22).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, Healy, Ratelle, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Gince, Gaudry, DesMarais, Farly, Guévremont, Gauthier, Brien, Dupuis, Leblanc, Lauriault, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Drapeau, Croteau, Corrigan, Jodoin, Murphy, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Bailey, Baker, Désormiers, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Hudon, Auger, Despatis, Sarrazin, Brisebois et Benoit. (50).

Ledit article est en conséquence rejeté.

L'article 7, étant lu, et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le Conseiller V. Lévesque, membre président, ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gadbois, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller V. Lévesque, ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue la lecture du projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Article 6 being read and, a debate arising and said Article being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (22)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (50)

(For names, see opposite page)

Said Article was accordingly rejected.

Article 7 being read and, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: That the Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and report progress.

Councillor V. Lévesque, member presiding, having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Gadbois, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 3 o'clock P.M., this day, to continue the study of this order of the day.

And, at 3 o'clock of the after noon, this day,

Councillor V. Lévesque, having resumed the Chair, and

His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continue the reading of the draft by-law creating a Commission designated under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that Council resolve itself into Committee of the Whole to consider the said draft by-law.

JEUDI, 17 AOÛT 1950

Le membre présidant ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement, et Mes L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services, G. Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, et L. Roberge, c.a. directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ce Conseil reprenne l'étude de l'article 5 dudit projet de règlement qui avait été laissé en suspens à une phase antérieure de la présente séance.

Proposé en amendement par le conseiller Asselin, Appuyé par les conseillers Filion, Pitts, Hamelin, et Dozois,

Que ledit article soit modifié en en retranchant à la fin de l'article les mots suivants:

"Le vote doit être pris en bulletin secret."

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mise aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 5, tel que modifié, est alors agréé.

Proposé par le conseiller Asselin, Appuyé par les conseillers Pitts, Filion, Dozois et Hamelin,

Que l'article suivant soit inséré après l'article 5 dans ledit projet de règlement:

"ARTICLE 6.- La Commission, à la majorité de ses membres, désignera l'un d'eux pour agir comme vice-président. Cette nomination devra, pour entrer en vigueur, être approuvée par le Lieutenant-gouverneur en Conseil."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée.

Cet article a été approuvé par l'avocat en chef de la Cité.

L'article 7, étant de nouveau lu, et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 8 étant lu, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Lafaille, Appuyé par le conseiller Ratelle,

Que ledit article soit modifié en en remplaçant les mots "quinze mille dollars" "quatorze mille dollars" et "douze mille dollars" par les mots "douze mille dollars", "onze mille dollars" et "neuf mille dollars".

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

THURSDAY, 17th AUGUST 1950

The member presiding having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to the study of the said draft by-law, and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, and Mr. L. Roberge, c.a., Director of Finance, being present, they gave certain information to Council.

On motion of Councillor Asselin, Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that this Council resumed the consideration of Article 5 of the said draft by-law which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

Moved in amendment by Councillor Asselin, Seconded by Councillors Filion, Pitts, Hamelin and Dozois,

That said Article be amended by striking at the end of it the following words:

"Voting shall be by secret ballot".

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said Article 5, as amended, was then agreed to. Moved by Councillor Asselin,

Seconded by Councillors Pitts, Filion, Dozois and Hamelin,

That the following article be inserted after article 5 in the said draft by-law:

"ARTICLE 6.- The Commission shall, by a majority of its members, designate one of their membership to act as vice-chairman. This appointment shall, to be effective, be approved by the Lieutenant-Governor in Council."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted.

This article had been approved by the Chief City Attorney.

Article 7, being read again, and a debate arising, it was agreed to.

Article 8 being read, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Lafaille, Seconded by Councillor Ratelle,

That said article be amended by replacing the words "fifteen thousand dollars", "fourteen thousand dollars" and "twelve thousand dollars" by the words "twelve thousand dollars", "eleven thousand dollars" and "nine thousand dollars".

And, another debate arising and said amendment being put, the Council divided as follows:

POUR: Les conseillers Savignac, V. Lévesque, Ratelle, Tremblay, DesMarais, Brien, Lafaille, Lépine, Gadbois. (9).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Rochon, Quinn, Healy, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Gince, Gaudry, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Dupuis, McDougall, Leblanc, Lauriault, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Bogert, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit. (69).

Ledit amendement est en conséquence rejeté.

Ledit article 8 étant alors mis aux voix, il est agréé.  
(Les conseillers Gadbois, Savignac, Lépine, Lafaille, DesMarais, et Brien dissidents).

L'article 9 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 10 étant lu, il est agréé.

L'article 11 étant lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Lafaille,  
Appuyé par le conseiller Ratelle,

Que ledit article soit modifié en remplaçant dans la 4<sup>ème</sup> ligne les mots "cinq mille dollars" par les mots "trois mille dollars".

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Lafaille et Ratelle retirent leur motion.

Proposé en amendement par le conseiller Lortie,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant dans la 4<sup>ème</sup> ligne les mots "d'au plus".

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 11, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 12 étant lu, il est agréé.

L'article 13 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 14 étant lu,

Proposé par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant dans la 4<sup>ème</sup> ligne, après le mot "secrétaire" le mot "bilingue".

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 14, tel que modifié, est alors agréé.

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU: que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller V. Lévesque, membre président, ayant repris le fauteuil,

YEAS: Councillors: (9)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (69)

(For names, see opposite page)

Said amendment was accordingly rejected.

Said article 8, then being put, it was agreed to.  
(Councillors Gadbois, Savignac, Lépine, Lafaille, DesMarais, and Brien dissenting).

Article 9 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 10 being read, it was agreed to.

Article 11 being read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Lafaille,  
Seconded by Councillor Ratelle,

That said article be amended by replacing in the fourth line the words "five thousand dollars" by the words "three thousand dollars".

And, another debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Lafaille and Ratelle withdrew their motion.

Moved in amendment by Councillor Lortie,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said article be amended by adding in the fourth line the words "not exceeding".

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 11, as amended, was then agreed to.

Article 12 being read, it was agreed to.

Article 13 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 14 being read,

Moved in amendment by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said article be amended by adding in the fourth line after the word "secretary" the word "bilingual".

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 14, as amended, was then agreed to.

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

Councillor V. Lévesque, member presiding, having resumed the Chair.

JEUDI, 17 AOÛT 1950

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Rochon,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Tremblay,

Que le Conseil s'ajourne au vendredi, 18 août 1950, à 10 heures et demie du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mise aux voix, il est rejeté sur division.

La motion des conseillers Guévremont et Rochon étant alors mis aux voix, elle est adoptée et la présente séance est en conséquence suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Lépine, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude du projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL,

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Pitts, Dozois et Hamelin,

Que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par le Conseil, siégeant en Comité plénier, au cours de l'étude du projet de règlement ci-dessus mentionné et constituant l'article 57 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Guévremont,

Que le Conseil se forme en Comité plénier pour continuer l'étude dudit projet de règlement.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay,

Et, un autre débat s'engageant, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Et, un nouveau débat s'engageant et la motion des conseillers DesMarais et Guévremont étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

THURSDAY, 17th AUGUST 1950

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

Moved by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Rochon,

That this meeting be suspended until 8:30 o'clock P.M., this day, to continue the consideration of this order of the day.

Moved in amendment by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Tremblay,

That Council adjourn on FRIDAY, 18th August 1950, at 10:30 o'clock, A.M., to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was rejected on division.

The motion of Councillors Guévremont and Rochon was then put, it was adopted and the present meeting was accordingly suspended until 8:30 o'clock, P.M., this day.

And, at 8:30 o'clock, P.M., this day,

His Worship the Mayor having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continued the consideration of the draft by-law creating a Commission designated under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION,

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Pitts, Dozois and Hamelin,

That the decisions taken by Council, sitting in Committee of the Whole, during the consideration of the draft by-law above mentioned and constituting article 57 of the order of the day, be confirmed and ratified.

And, a debate arising,

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont,

That this Council resolve itself into Committee of the Whole to consider said draft by-law.

And, another debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Tremblay,

And, a further debate arising, His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, another debate arising and the motion of Councillors DesMarais and Guévremont being put, the Council divided as follows:

JEUDI, 17 AOUT 1950

POUR: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Hanley, Parent, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Murphy, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Stephens, Baker, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit. (68).

CONTRE: Les conseillers Asselin, et Désormiers. (2).

Ladite motion est alors adoptée.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Mes L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services, Guillaume Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité et M. L. Roberge, c.a., directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

L'article 15 étant lu et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Dubreuil et V. Lévesque,  
il est en amendement

RESOLU:- que ledit article soit modifié en y ajoutant après le premier paragraphe le paragraphe suivant:

"Les membres de cette commission devront prêter devant le greffier de la Cité un serment d'office avant d'entrer en fonction."

Cet amendement a été approuvé par l'avocat en chef de la Cité.

Proposé en amendement par le conseiller Fewkes,  
Appuyé par les conseillers Lortie et Lafaille,

Que ledit article soit modifié en y biffant dans le 3ème paragraphe les mots "le ou avant le 31 janvier" et en les remplaçant par les mots "dans les 90 jours qui suivent la clôture de son année fiscale."

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Fewkes, Lortie et Lafaille retirent leur motion.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lortie et Guévremont,  
il est en amendement

RESOLU:- que ledit article soit modifié en y remplaçant le 3ème paragraphe par le suivant:

"La Commission doit soumettre annuellement le ou avant le 31 janvier au Comité exécutif pour transmission au Conseil au plus tard à la séance statutaire du 1er mars, et à chacune des villes du district métropolitain, un rapport de ses activités et un rapport vérifié de ses affaires financières pour l'exercice précédant cette date. Cet exercice devant se terminer le 30 novembre de chaque année."

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article, tel que modifié, est alors agréé.

THURSDAY, 17th AUGUST 1950

YEAS: Councillors: (68)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (2)

(For names, see opposite page)

Said motion was then adopted.

His Worship the Mayor having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded with the study of said draft by-law and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, and Mr. L. Roberge, Director of Finance, being present, they gave certain information to Council.

Article 15 being read and, a debate arising,

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Dubreuil and V. Lévesque,  
it was in amendment

RESOLVED: that said article be amended by adding after the first paragraph the following paragraph:

"The members of the said Commission shall take before the City Clerk an oath of office before assuming their duties."

This amendment had been approved by the Chief City Attorney.

Moved in amendment by Councillor Fewkes,  
Seconded by Councillors Lortie and Lafaille,

That said article be amended by striking in the third paragraph the words "on or before the 31st of January" and by replacing them by the words "within 90 days of the close of its fiscal year".

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Fewkes, Lortie and Lafaille withdrew their motion.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lortie and Guévremont,  
it was in amendment

RESOLVED: that said article be amended by replacing the third paragraph by the following:

"The Commission shall submit annually, on or before the 31st of January, to the Executive Committee for transmission to the Council the latest at the <sup>regular</sup> meeting of the 1st of March, and to each of the municipalities of the Metropolitan District, a report of its activities and an audited statement of its financial affairs for the fiscal year preceding such date, the said fiscal year to end on the 30th of November each year."

This amendment had been approved by the Chief City Attorney, said article, as amended, was then agreed to.

L' article 16 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 17 étant lu, il est agréé.

L'article 18 étant lu et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Fewkes, il est en amendement

RESOLU:- que ledit article soit modifié en y ajoutant dans la dernière ligne du premier paragraphe de la version anglaise le mot "Provincial" avant les mots "Electricity Board".

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 19 étant lu et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Fewkes, il est  
en amendement

RESOLU:- que ledit article soit modifié en y remplaçant dans la 8ème ligne de la version anglaise le mot "establishment" par le mot "improvement".

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 20, 21 et 22 étant lus et, un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 23 étant lu et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par le conseiller Ratelle, il est  
en amendement

RESOLU:- que le paragraphe suivant soit ajouté à l'article 23:

"L'arbitre recommandé par le Comité exécutif devra être domicilié à Montréal."

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est  
en amendement

RESOLU:- que le paragraphe suivant soit ajouté à l'article 23:

"Dans les 35 jours qui suivent l'adoption du règlement visé par l'article 20, le Comité exécutif est tenu de faire parvenir à la Commission la recommandation prévue à l'article précédent."

Ces amendements ayant été approuvés par l'avocat en chef de la Cité, ledit article, tel que modifié, est alors agréé.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Article 16 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 17 being read, it was agreed to.

Article 18 being read, and a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Fewkes, it was  
in amendment

RESOLVED: that said article be amended by adding in the last line of the first paragraph of the English version the word "Provincial" before the words "Electricity Board".

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article, as amended, was then agreed to.

Article 19 being read and, a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Fewkes, it was  
in amendment

RESOLVED: that said article be amended by replacing in the 8th line of the English version the word "establishment" by the word "improvement".

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said Article, as amended, was then agreed to.

Articles 20, 21 and 22 being read and, a debate arising, they were agreed to.

Article 23 being read and, a debate arising,

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, it was  
in amendment

RESOLVED: that the following paragraph be added to article 23:

"The arbitrator recommended by the Executive Committee shall reside in Montreal."

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Filion, it was  
in amendment

RESOLVED: that the following paragraph be added to article 23:

"Within 35 days following the adoption of the by-law provided by Article 20, the Executive Committee shall be held to transmit to the Commission the recommendation mentioned in the preceding article."

These amendments having been approved by the Chief City Attorney, said article, as amended, was then agreed to.

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

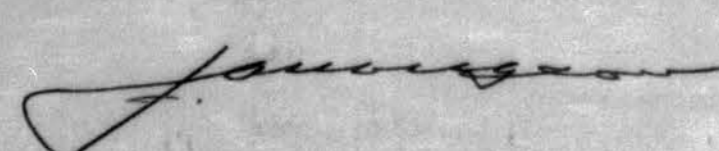
IN COUNCIL

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in the Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.


JEUDI, 17 AOUT 1950

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que le Conseil s'ajourne au vendredi, 18 août 1950, à 12:03 heures du matin,  
pour continuer l'étude du présent ordre du jour.




GREFFIER DE LA CITE.



MEMBRE PRESIDENT.

Approuvé conformément à la loi,

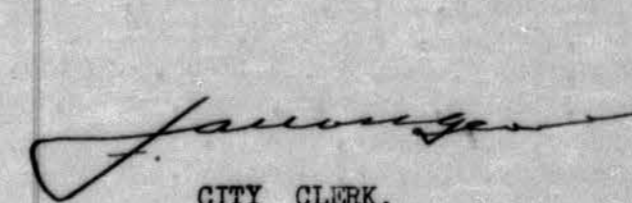


MAIRE.

THURSDAY, 17th AUGUST 1950

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that the Council adjourn on FRIDAY, 18th August 1950, at 12:03 o'clock, A.M.,  
to continue the consideration of the present order of the day.



CITY CLERK.



MEMBER PRESIDING.

Approved in conformity with the law,



MAYOR.



VENDREDI, 18 AOUT 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 12:03 heures du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

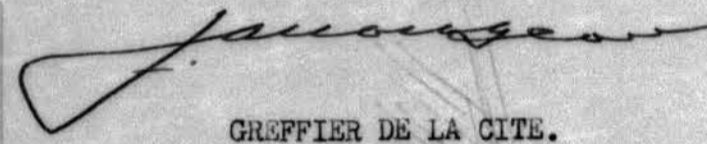
Les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Lépine, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL, laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 17 août courant,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont,  
il est

RESOLU:- que le Conseil s'ajourne au lundi, 21 août 1950, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MEMBRE PRESIDENT.

Approuvé conformément à la loi,

  
MAIRE.

FRIDAY, 18th AUGUST 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 12:03 o'clock, A. M.,

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors:

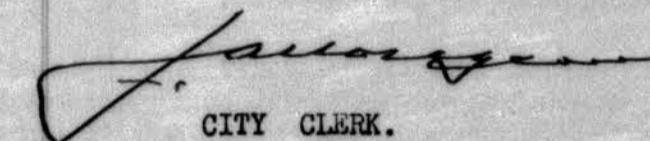
(For names, see opposite page)


ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed consideration of the draft by-law creating a Commission designated under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of 17th August instant,

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont,  
it was

RESOLVED: that Council adjourn on MONDAY, 21st August 1950, at 3 o'clock, P.M., to continue the consideration of the present order of the day.

  
CITY CLERK.

  
MEMBER PRESIDING.  
Approved according to law,

  
MAYOR.

LUNDI, 21 AOÛT 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Le conseiller V. Lévesque, au fauteuil;

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde et les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Carrière, Gince, DesMarais, Cariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laverdure, Bogert, Lépine, Gdbois, McNamara, Paré, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

QUESTION DE PRIVILEGE

1.- Le conseiller Rochon se lève sur une question de privilège pour protester contre l'envoi tardif des comptes de taxes d'eau et d'affaires pour l'année courante. Il déclare qu'il est impossible pour les citoyens de protester contre une augmentation importante de leurs taxes puisque le délai accordé expire le 20 août et qu'ils reçoivent leurs comptes que le 21 du même mois.

Le conseiller Hanley se levant sur la même question de privilège déclare que certains comptes de taxes d'eau et d'affaires ont été majorés de 100%. Il prie le président du Comité exécutif de renseigner le Conseil sur les causes de cette majoration.

Le président du Comité exécutif fait part que les comptes de taxes d'eau et d'affaires sont préparés sur la base du taux établi par les règlements, dans chaque cas, selon le rôle de taxation dressé par les estimateurs, conformément à la loi et, qu'en conséquence, le Comité exécutif n'a pas à intervenir dans ce travail.

Il ajoute qu'un avis est publié dans les journaux à l'effet que le rôle des taxes d'eau et d'affaires est complété et que les contribuables sont invités à venir le consulter durant la période du 1er au 20 août.

Les conseillers Brien, DesMarais, Hanley et Désormiers se lèvent sur la même question de privilège en endossant les remarques faites par les conseillers Rochon et Hanley.

ORDRE DU JOUR

2.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de Commission de transport de Montréal, laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 18 août courant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont, Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Le membre présidant ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

MONDAY, 21st AUGUST 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 3 o'clock, P.M.

PRESENT: Councillor V. Lévesque, in the Chair;  
His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and  
Councillors:

(For names, see opposite page)

QUESTION OF PRIVILEGE

1.- Councillor Rochon rose on a question of privilege to protest against the late delivery of the water and business tax bills for the current year. He stated that it was impossible for the citizens to protest against an important increase in their taxes since the delay granted to the citizens expires on August 20th and they only received their bills on the 21st of the same month.

Councillor Hanley rising on the same question of privilege stated that certain water and business tax bills have been increased by 100%. He requested the Chairman of the Executive Committee to inform the Council of the causes of this increase.

The Chairman of the Executive Committee stated that the water and business tax bills are prepared on the basis of the rate established by the By-laws and that, in every case, according to the taxation rolls prepared, according to law, by the assessors and that, consequently, the Executive Committee cannot intervene in this work.

He added that a notice is published in the papers to the effect that the water and business tax rolls are completed and that the taxpayers are invited to consult it from August 1st to August 20th.

Councillors Brien, DesMarais, Hanley and Désormiers rose on the same question of privilege and endorsed the remarks made by Councillors Rochon and Hanley.

ORDER OF THE DAY

2.- The Council resumed the consideration of the draft by-law creating a commission designated under the name of Montreal Transportation Commission, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of 18th August instant,

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that Council resolve itself into Committee of the Whole to consider the draft by-law.

The member presiding having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair.

LUNDI, 21 AOUT 1950

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Mes L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services, G. Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité et M. L. Roberge, c.a., directeur des finances étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

L'article 24 étant lu, il est agréé.

L'article 25 étant lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quinn, Pitts et  
Hamelin,

Que ledit projet de règlement soit modifié en y ajoutant à la fin de l'article 25 les mots suivants:

"cette dernière devant être bilingue".

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 25, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 26 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 27 étant lu et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Drapeau, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que le Conseil s'ajourne au mardi, 22 août 1950, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et la présente séance est en conséquence suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour.

MONDAY, 21st AUGUST 1950

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to the study of the said draft by-law and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, and Mr. L. Roberge, Director of Finance, being present, they gave certain information to the Council,

Article 24 being read, it was agreed to.

Article 25 being read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn, Pitts and  
Hamelin,

That said draft by-law be amended by adding at the end of article 25 the following words:

"the latter must be bilingual."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 25, as amended, was then agreed to.

Article 26 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 27 being read and, a debate arising,

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Drapeau, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

His Worship the Mayor having taken the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

Moved by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That the Council adjourn on TUESDAY, 22nd August 1950, at 3 o'clock, P.M., to continue the consideration of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau,

That this meeting be suspended until 8:30 o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was adopted and the present meeting was accordingly suspended until 8:30 o'clock, P.M., this day.

LUNDI, 21 AOÛT 1950

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Jodoin, Murphy, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Cuyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude du projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de Commission de transport de Montréal.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que le Conseil, se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Mes L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services et G. Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité et M. L. Roberge, c.a., directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

L'article 27 étant de nouveau lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Pitts et Hamelin,

Que le 3ème paragraphe de l'article 27 dudit projet de règlement soit remplacé par le suivant:

"Toute partie des déboursés et dépenses ainsi avancés par la Cité et déterminés par adjudication comme étant imputables à la Cité devra lui être remboursée avec intérêt à un taux n'excédant pas 4% par an par la Commission dans les douze mois suivant la date où la Commission entrera en possession du système de transport ou acquerra par arbitrage les actions de la Compagnie. Les intérêts seront payables semi-annuellement. Le Conseil de la Cité pourra cependant prolonger ce délai sur rapport du Comité exécutif."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 27, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 28 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

MONDAY, 21st AUGUST 1950

And, at 8:30 o'clock, P.M., this day,

His Worship the Mayor having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continue the consideration of the draft by-law creating a commission designated under the name of Montreal Transportation Commission.

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that Council resolve itself into Committee of the Whole to study the said draft by-law.

His Worship the Mayor having designated Councillor DesMarais to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to the study of said draft by-law and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, and G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, and Mr. L. Roberge, c.a., Director of Finance, being present, they gave certain information to the Council.

Article 27 being read again and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by councillors Pitts and Hamelin,

That the third paragraph of article 27 of said draft by-law be replaced by the following:

"Any portion of the costs or expenses thus advanced by the City and determined by adjudication to be chargeable to the City shall be recoverable from the Commission with interest at a rate not exceeding four per cent (4%) per annum within twelve months following the day that the Commission comes into possession of the transportation facilities of the Company. The interest shall be payable half yearly. The City Council may, nevertheless, extend this delay on report from the Executive Committee."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 27, as amended, was then agreed to.

Article 28 being read and, a debate arising, it was agreed to.

LUNDI, 21 AOÛT 1950

L'article 29 étant lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Savignac,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant au début les mots suivants:

"Dans un délai de 15 jours."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 29, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 30 et 31 étant lus, ils sont agréés.

Les articles 32, 33 et 34 étant lus et, un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 35 étant lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant dans le 2ème paragraphe, après le mot "sentence" les mots "majoritaire ou unanime".

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers V. Lévesque et Croteau retirent leur amendement.

Et, un autre débat s'engageant, ledit article 35 est alors agréé.

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

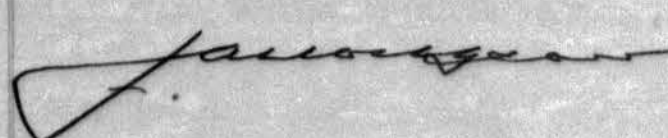
Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,


EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Morin, il est

RESOLU:- que le Conseil s'ajourne au mardi, 22 août 1950, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MEMBRE PRESIDENT.

Approuvé conformément à la loi,

  
MAIRE.

MONDAY, 21st AUGUST 1950

Article 29 being read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Savignac,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said article be amended by adding at the beginning the following words:

"Within a delay of 15 days".

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 29, as amended, was then agreed to.

Articles 30 and 31 being read, they were agreed to.

Articles 32, 33 and 34 being read and, a debate arising, they were agreed to.

Article 35 being read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said article be amended by adding in the 2nd paragraph, before the word "award" the words "majority or unanimous".

And, another debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors V. Lévesque and Croteau withdrew their amendment.

And, a further debate arising, said article 35, was then agreed to.

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.


His Worship the Mayor having resumed the Chair,


IN COUNCIL

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

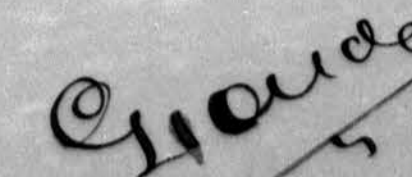
On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Morin, it was

RESOLVED: that Council adjourn on TUESDAY, 22nd August 1950, at 3 o'clock, P.M., to continue the consideration of the present order of the day.

  
CITY CLERK.

  
MEMBER PRESIDING.

Approved according to law,

  
MAYOR.

MARDI, 22 AOUT 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Le conseiller V. Lévesque, au fauteuil;

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Gagnon, Jodoin, Bogert, Lépine, Gadbois, Paré, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

Sur la proposition du conseiller DesMarais, Appuyée par les conseillers V. Lévesque et Noel, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de M. Arthur Arcand, qui représenta le quartier Bourget au Conseil municipal pendant quelques années;

Qu'ils prient madame Arcand ainsi que les autres membres de la famille du regretté défunt d'accepter l'expression de leurs plus vives condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement établissant une Commission de transport de Montréal, laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 21 août courant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont, Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Le membre président ayant désigné le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Mes L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services, G. Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, et M. L. Roberge, c.a., directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil,

L'article 36 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 37 étant lu, il est agréé.

Les articles 38 et 39 étant lus et, un débat s'engageant, ils sont agréés.

L'article 40 étant lu et, un débat s'engageant,

TUESDAY, 22nd AUGUST 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 3 o'clock P.M.

PRESENT: Councillor V. Lévesque, in the Chair;  
His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and  
Councillors:

(For names, see opposite page)

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillors V. Lévesque and Noel,  
it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mr. Arthur Arcand, who represented Bourget Ward on the City Council during several years;

that they wish to extend to Mrs. Arcand as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the draft by-law creating a Commission designated under the name of Montreal Transportation Commission, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of the 21st August instant,

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that Council resolve itself into Committee of the Whole to study the said draft by-law.

The member presiding having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider said draft by-law and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, and Mr. L. Roberge, c.a., Director of Finance, being present, they gave certain information to Council.

Article 36 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 37 being read, it was agreed to.

Articles 38 and 39 being read and, a debate arising, they were agreed to.

Article 40 being read and, a debate arising,

Le Conseiller DesMarais quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant, ledit article est agréé.

L'article 41 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

Le conseiller DesMarais, reprend le fauteuil,

L'article 42 étant lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Fewkes,

Que ledit article soit modifié en remplaçant dans le 3ème paragraphe les mots et chiffre "à l'article 45" par les mots et chiffres "aux articles 44 et 45".

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 42, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 43 étant lu et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Fewkes, maire suppléant, ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Hanley,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Mathieu,

Que le Conseil s'ajourne au mercredi, 23 août 1950, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion des conseillers Guévremont et Hanley étant alors mise aux voix, elle est adoptée et la présente séance est en conséquence suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour.

Councillor DesMarais left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

And, a debate arising, said article was agreed to.

Article 41 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Councillor DesMarais, resumed the Chair.

Article 42 being read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Fewkes,

That said article be amended by replacing in the third paragraph the words and number "to article 45" by the words and numbers "to articles 44 and 45".

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 42, as amended, was then agreed to.

Article 43 being read and, a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

Councillor Fewkes, Acting Mayor, having taken the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

Moved by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Hanley,

That this meeting be suspended until 8:30 o'clock, P.M., this day, to continue the study of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Mathieu,

That Council adjourn on WEDNESDAY, 23rd August 1950, at 3 o'clock, P.M., to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was rejected on division.

The motion of Councillors Guévremont and Hanley being then put, it was adopted and the present meeting was accordingly suspended until 8:30 o'clock, P.M., this day.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,  
Le conseiller V. Lévesque ayant repris le fauteuil, et  
Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et

Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauv , Morin, Fr chette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carri re, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Gu vremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Gagnon, Jodoin, Laverdure, Bogert, L pine, Gadbois, McNamara, Murray, Vautelst, Stephens, R. L vesque, D sormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit,  tant pr sents, le Conseil reprend sa s ance.

Le Conseil continue l' tude du projet de r glement  tablissant une commission d sign e sous le nom de Commission de transport de Montr al

Sur la proposition du conseiller Gu vremont,  
Appuy e par le conseiller Healy, il est

RESOLU:— que le Conseil se forme en Comit  pl nier pour  tudier ledit projet de r glement.

Le membre pr sident ayant d sign  le conseiller DesMarais, chef du Conseil, pour pr sider le Comit  pl nier et ayant quitt  le fauteuil,

EN COMIT  PLENIER

Le Conseil, si geant en Comit  pl nier, proc de   l' tude dudit projet de r glement et Mes L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services, G. Saint-Pierre, avocat en chef de la Cit , et M. L. Roberge, c.s., directeur des finances,  tant pr sents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

L'article 43  tant de nouveau lu et, un d bat s'engageant, il est agr e.

L'article 44  tant lu et, un d bat s'engageant, il est agr e.

Les articles 45   49 inclusivement  tant lus, ils sont agr es.

L'article 50  tant lu et, un d bat s'engageant,

Le conseiller DesMarais, quitte le fauteuil et y est remplac  par le conseiller V. L vesque.

Et, un nouveau d bat s'engageant, ledit article est agr e.

Le conseiller DesMarais reprend le fauteuil.

L'article 51  tant lu et, un d bat s'engageant, il est agr e.

L'article 52  tant lu, il est agr e.

L'article 53  tant lu et, un d bat s'engageant, il est agr e.

Les articles 54 et 55  tant lus, ils sont agr es.

Les articles 56 et 57  tant lus et, un d bat s'engageant, ils sont agr es.

And, at 8:30 o'clock, P.M., this day,  
Councillor V. L vesque having resumed the Chair, and  
His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and  
Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continue the consideration of the draft by-law creating a Commission designated under the name Montreal Transportation Commission,

On motion of Councillor Gu vremont,  
Seconded by Councillor Healy, it was

RESOLVED: that Council resolve itself into Committee of the Whole to consider the said draft by-law.

The member presiding having designated Councillor DesMarais, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider said draft by-law and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, and Mr. L. Roberge, Director of Finance, being present, they gave certain information to Council,

Article 43 being read again and, a debate arising, it was agreed to.

Article 44 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Articles 45 to 49 inclusively being read, they were agreed to.

Article 50 being read and, a debate arising,

Councillor DesMarais left the Chair and was replaced by Councillor V. L vesque.

And, another debate arising, said article was agreed to.

Councillor DesMarais resumed the Chair.

Article 51 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 52 being read, it was agreed to.

Article 53 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Articles 54 and 55 being read, they were agreed to.

Articles 56 and 57 being read and, a debate arising, they were agreed to;



MARDI, 22 AOUT 1950

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Crêteau, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

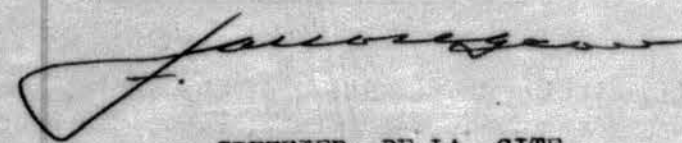
Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU:- que le Conseil s'ajourne au MERCREDI, 23 août 1950, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.




GREFFIER DE LA CITE.



MEMBRE PRESIDANT.

Approuvé conformément à la loi,

  
MAIRE.

TUESDAY, 22nd AUGUST 1950

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Crêteau, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

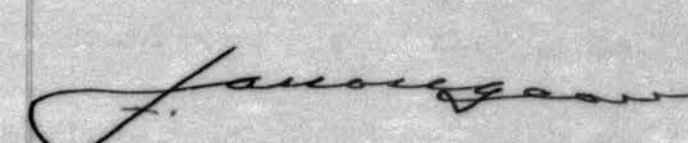
His Worship the Mayor having taken the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont,  
it was

RESOLVED: that Council adjourn on WEDNESDAY, 23rd August 1950, at 3 o'clock, P.M., to continue the consideration of the present order of the day.



CITY CLERK.



MEMBER PRESIDING,

Approved according to law,

  
MAYOR.

MERCREDI, 23 AOUT 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Iyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Gagnon, Jodoin, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement établissant une Commission désignée sous le nom de Commission de transport de Montréal, laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 22 août courant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont, Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller V. Lévesque pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Me G. Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité et M. L. Roberge, c.a., directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

L'article 58 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller DesMarais, chef du Conseil.

L'article 59 étant lu et, un débat s'engageant, il est laissé en suspens.

L'article 60 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 61 et 62 étant lus, ils sont agréés.

Du consentement unanime du Conseil, le Conseil reprend l'étude des articles suivants dudit projet de règlement.

L'article 1 étant de nouveau lu et, un débat s'engageant,

WEDNESDAY, 23rd AUGUST 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 3 o'clock, P.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the draft by-law creating a Commission designated under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of the 22nd August instant,

On motion of Councillor Guévremont, Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to consider the said draft by-law.

His Worship the Mayor having designated Councillor V. Lévesque to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded to consider the said draft by-law and Messrs. G. Saint-Pierre, K.C.; Chief City Attorney and L. Roberge, c.a., Director of Finance, being present, gave certain information to the Council.

Article 58 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor DesMarais, Leader of the Council.

Article 59 being read and, a debate arising, it was left in abeyance.

Article 60 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Articles 61 and 62 being read, they were agreed to.

With the unanimous consent of Council, the Council resumed the study of the following articles of said draft by-law:

Article 1 being again read and, a debate arising,

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant après le paragraphe g) le paragraphe suivant:

"h) "Bilingue" signifie une personne parlant et écrivant les deux langues, française et anglaise."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 1, tel que modifié, est alors agréé.

Le conseiller DesMarais, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

L'article 3 étant de nouveau lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Savignac,

Que ledit article soit modifié en en remplaçant dans le dernier paragraphe le mot "soixante" par le mot "dix".

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du conseil, les conseillers DesMarais et Savignac retirent leur amendement.

Ledit article 3 est alors agréé.

L'article 10 étant de nouveau lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Croteau,  
Appuyé par les conseillers Guévremont et Asselin,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant dans la 5ème ligne, après les mots "fonction et" les mots "à l'exception du président".

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 10, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 11 étant de nouveau lu, et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU: que cet article soit reconstitué tel que soumis par le projet de règlement présentement devant le Conseil.

Le conseiller DesMarais reprend le fauteuil.

Proposé en amendement par le conseiller Désormiers,  
Appuyés par les conseillers Seigler, Morin, Healy et Simard,

Que ledit article soit modifié en y remplaçant dans la 4ème ligne les mots "de cinq mille dollars" par les mots "de cinq cents dollars par année de service avec un maximum de cinq mille dollars."

Et, un débat s'engageant, cet amendement est déclaré illégal par l'avocat en chef de la Cité.

Moved in amendment by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said article be amended by adding after the paragraph g) the following paragraph:

"h) "Bilingual" : person speaking and writing both the French and English languages."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 1, as amended, was then agreed to.

Councillor DesMarais, left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

Article 3 being again read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Savignac,

That said article be amended by replacing in the last paragraph the word "sixty" by the word "ten".

And, another debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors DesMarais and Savignac withdrew their amendment.

Said article 3 was then agreed to.

Article 10 being again read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Croteau,  
Seconded by councillors Guévremont and Asselin,

That said article be amended by adding in the fifth line, after the words "office and" the words "to the exception of the Chairman".

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 10, as amended, was then agreed to.

Article 11 being again read and, a debate arising,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,  
it was

RESOLVED: that this article be reconstituted as submitted in the draft by-law presently before Council.

Councillor DesMarais resumed the Chair.

Moved in amendment by Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillors Seigler, Morin, Healy and Simard,

That said article be amended by replacing in the fourth line the words "of \$ 5,000.00" by the words "of \$ 500.00 per year of service with a maximum of \$ 5,000.00 per year".

And, a debate arising, this amendment was declared illegal by the Chief City Attorney.

Proposé en amendement par le conseiller Lafaille,  
Appuyé par le conseiller Seigler,

Que le 1er paragraphe dudit article soit modifié en y remplaçant le mot "cinq" par le mot "trois".

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

Et, un nouveau débat s'engageant, ledit article est alors agréé.

L'article 15, tel que modifié, étant lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article, tel que modifié à une phase antérieure de la présente séance, soit de nouveau modifié en y ajoutant les mots suivants:

"Un vérificateur de langue française et un de langue anglaise devront être nommés annuellement à cette fin par la Cité, sur rapport du Comité exécutif."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 15, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 18 étant de nouveau lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Smith, Healy, Rochon, Lalancette,  
Savignac, Guévremont, Croteau, Ratelle, Gadbois et  
Dupuis,

Que le 1er paragraphe dudit article soit modifié en y ajoutant les mots suivants après les mots "de gré à gré", savoir:

"avec l'approbation du Conseil, sur rapport du Comité exécutif."

Et, un nouveau débat s'engageant, ledit amendement est déclaré illégal par l'avocat en chef de la Cité.

L'étude dudit article est alors laissée en suspens.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Moved in amendment by Councillor Lafaille,  
Seconded by Councillor Seigler,

That the first paragraph of said article be amended by replacing the numbers "\$ 5,000.00" by the numbers "\$ 3,000.00".

And, a debate arising and said amendment being put, it was rejected on division.

And, another debate arising, said article was then agreed to.

Article 15, as amended, being read and, a debate arising,

Moved in amendment by councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said article, as amended at a previous stage of the present meeting, be further amended by adding the following words:

"One French speaking and one English speaking auditors shall be appointed annually by the City for such purpose on report of the Executive Committee."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 15, as amended, was then agreed to.

Article 18 being again read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Smith, Healy, Rochon, Lalancette,  
Savignac, Guévremont, Croteau, Ratelle, Gadbois  
and Dupuis,

That the first paragraph of said article be amended by adding thereto the following words after the words "by mutual agreement", to wit:

"with the approbation of the Council, on report from the Executive Committee".

And, another debate arising, said amendment was declared illegal by the Chief City Attorney.

The consideration of said article was then left in abeyance.

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Asselin,  
it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

His Worship the Mayor resumed the Chair,

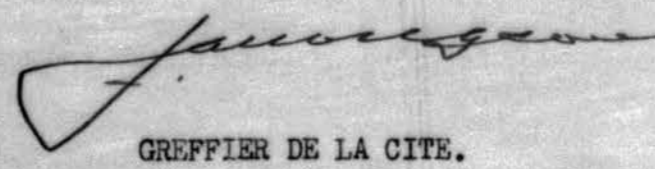
IN COUNCIL

Councillor DesMarais, chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

MERCREDI, 23 AOUT 1950

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque,  
il est

RESOLU:- que le Conseil s'ajourne au jeudi, 24 août 1950, à 3 heures de l'après-midi,  
pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MEMBRE PRÉSIDENT

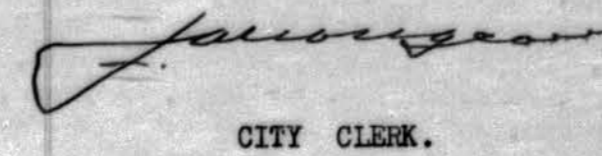
Approuvé conformément à la loi,

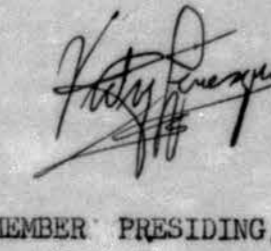
  
MAIRE.

WEDNESDAY, 23rd AUGUST 1950

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,  
it was

RESOLVED: that the Council adjourn on THURSDAY, 24th AUGUST 1950, at 3 o'clock of the  
afternoon, to continue the consideration of the present order of the day.

  
CITY CLERK.

  
MEMBER PRESIDING.

Approved according to law,

  
MAYOR.

JEUDI, 24 AOÛT 1950

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Jodoin, Laverdure, Bogert, Lépine, Cadbois, McNamara, Paré, Murray, Vautellet, Stephens, Bailey, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement établissant une commission désignée sous le nom de Commission de transport de Montréal, laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 23 août courant,

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers V. Lévesque et  
A. Dubeau, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller V. Lévesque pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude dudit projet de règlement et Me G. Saint-Pierre, c.r., avocat en chef de la Cité, et M. L. Roberge, c.a., directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil.

Le Conseil continue l'étude de l'article 18 laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 23 du courant.

Ledit article étant de nouveau lu, et un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Smith, Healy, Rochon,  
Lalancette, Savignac, Guévremont, Croteau,  
Ratelle, Gadbois et Dupuis,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant après le premier paragraphe les deux paragraphes suivants:

"La décision de la Commission au sujet de cette acquisition devra recevoir l'approbation préalable du Conseil, sur rapport du Comité exécutif.

Le paragraphe précédent sera cependant sujet à l'approbation de la Législature provinciale."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 18, tel que modifié, est alors agréé.

THURSDAY, 24th AUGUST 1950

ADJOURNED SPECIAL MEETING

at 3 o'clock, P.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair:

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The Council resumed the consideration of the draft by-law creating a commission designated under the name of Montreal Transportation Commission, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of the 23rd August instant,

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors V. Lévesque and  
A. Dubeau, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to consider the said draft by-law.

His Worship the Mayor having designated Councillor V. Lévesque to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Council, sitting in Committee of the Whole, proceeded with the study of the said draft by-law and Messrs. G. Saint-Pierre, K.C., Chief City Attorney, and L. Roberge, c.a., Director of Finance, being present, gave certain information to the Council.

The Council continue the study of article 18 left in abeyance at the adjournment of the meeting of the 23rd instant.

Said Article being read again, and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Smith, Healy, Rochon,  
Lalancette, Savignac, Guévremont, Croteau,  
Ratelle, Gadbois and Dupuis,

That said article be amended by adding after the first paragraph the two following paragraphs:

"The decision of the Commission concerning this acquisition shall receive the previous approval of the Council, on report of the Executive Committee.

The preceding paragraph shall however be subject to the approval of the Provincial Legislature."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 18, as amended, was then agreed to.

JEUDI, 24 AOÛT 1950

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller DesMarais, chef du Conseil.

L'article 20 étant de nouveau lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Smith, Healy, Rochon, Lalancette,  
Savignac, Guévremont, Croteau, Ratelle, Gadbois et  
Dupuis,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant les deux paragraphes suivants:

"Le règlement de la Commission au sujet de cette acquisition devra recevoir l'approbation préalable du Conseil, sur rapport du Comité exécutif."

Le paragraphe précédent sera cependant sujet à l'approbation de la Législature provinciale."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 20, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 38 étant de nouveau lu, et un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Smith, Healy, Rochon,  
Lalancette, Savignac, Guévremont, Croteau,  
Ratelle, Gadbois et Dupuis,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant le paragraphe suivant:

"Si le tribunal d'arbitrage en rendant la sentence réduit le montant dû à la Compagnie d'un montant qui serait dû à la Cité de Montréal, la Commission devra, lors du paiement du montant de la sentence arbitrale à la Compagnie, payer également à la Cité de Montréal le montant qui était dû à la Cité de Montréal et qui a été réduit dans la sentence."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 38, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 44 étant de nouveau lu, et un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Smith, Healy, Rochon,  
Lalancette, Savignac, Guévremont, Croteau,  
Ratelle, Gadbois et Dupuis,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant le paragraphe suivant:

"Si, après la sentence rendue, la Commission paie à la Compagnie le montant mentionné dans la sentence, le trésorier provincial devra remettre à la Cité de Montréal le dépôt de \$ 2,500,000.00 pourvu qu'un certificat lui soit donné par la Compagnie et par la Commission autorisant cette remise."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 44, tel que modifié, est alors agréé.

THURSDAY, 24th AUGUST 1950

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor DesMarais, Leader of the Council.

Article 20 being again read, and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Smith, Healy, Rochon,  
Lalancette, Savignac, Guévremont, Croteau,  
Ratelle, Gadbois and Dupuis,

That said article be amended by adding the two following paragraphs:

"The decision of the Commission concerning this acquisition shall receive the previous approval of the Council, on report of the Executive Committee.

The preceding paragraph shall however be subject to the approval of the Provincial Legislature."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 20, as amended, was then agreed to.

Article 38 being read again, and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Smith, Healy, Rochon,  
Lalancette, Savignac, Guévremont, Croteau,  
Ratelle, Gadbois and Dupuis,

That said article be amended by adding the following paragraph:

"If the Arbitration Board, in rendering its award, decreases the amount due to the Company by an amount which would be owed to the City of Montreal, the Commission shall then, when paying the amount of the arbitration award to the Company, also pay to the City of Montreal the amount which was due to the latter and which was decreased in the award."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 38, as amended, was then agreed to.

Article 44 being again read, and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Smith, Healy, Rochon,  
Lalancette, Savignac, Guévremont, Croteau,  
Ratelle, Gadbois and Dupuis,

That said article be amended by adding the following paragraph:

"If, after the award is rendered, the Commission pays to the Company the amount mentioned in the award, the Provincial Treasurer shall remit to the City of Montreal the deposit of \$ 2,500,000.00, provided that a certificate be given him by the Company and by the Commission authorizing this remittance."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 44, as amended, was then agreed to.

L'article 57 étant de nouveau lu et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit article soit modifié en y ajoutant après le 5ème paragraphe le paragraphe suivant:

"Tel rapport doit être soumis au Conseil dans les soixante jours de sa réception."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article, tel que modifié, est alors agréé.

Le Conseil reprend alors l'étude de l'article 59 laissée en suspens lors de la séance tenue le 23 du courant,

Ledit article étant de nouveau lu, et un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Pitts,  
Appuyé par le conseiller Fewkes,

Que ledit article soit modifié en y remplaçant le deuxième paragraphe par le suivant:

"A moins qu'il n'en soit autrement prévu dans le présent règlement, la Commission, à même ses revenus, devra rembourser à la Cité tous les montants que cette dernière aura, en exécution du présent règlement, avancés, déboursés ou payés, de même que toutes les dépenses incidentes ou encourues en rapport aux montants garantis par la Cité, ainsi que toutes autres dépenses encourues par la Cité, le tout avec intérêt et selon les termes d'une entente déterminée entre la Cité et la Commission dans les douze mois suivant la prise de possession définitive des biens de la Compagnie."

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Cet amendement ayant été approuvé par l'avocat en chef de la Cité, ledit article 59, tel que modifié, est alors agréé.

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude de l'article 11 dudit projet de règlement.

Cet article étant de nouveau lu, et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Désormiers,  
Appuyé par les conseillers Healy, Morin, Lafaille et  
Simard,

Que ledit article soit modifié en y remplaçant dans la 4ème ligne les mots "de cinq mille dollars" par les mots "de cinq cents dollars par année de service avec un maximum de cinq mille dollars par année, sauf approbation par la Législature.

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Morin, Simard, DesMarais, Lafaille, Lépine et Désormiers. (6)

CONTRE: Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Gince, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Constantin, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Reford, Fewkes, Lyall, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Laverdure, Gadbois, McNamara, Paré, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit. (62).

Article 57 being again read and, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Croteau,

That said article be amended by adding after the fifth paragraph the following paragraph:

"Such report shall be submitted to the Council within sixty days of its receipt."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article, as amended, was then agreed to.

The Council then resumed the consideration of article 59 left in abeyance at the adjournment of the meeting held on the 23rd August instant,

Said article being read again, and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Pitts,  
Seconded by Councillor Fewkes,

That said article be amended by replacing the 2nd paragraph by the following:

"Unless otherwise provided in the present by-law, the Commission, out of its revenues, shall repay to the City all the amounts which the latter shall, in the execution of the present by-law have advanced, disbursed, or paid, together with all expenses incidental to or incurred on account of the amounts guaranteed by the City, as well as all other expenses incurred by the City, the whole with interest and in accordance with the terms of an agreement to be executed between the City and the Commission within the twelve months following the definitive taking possession of the assets of the Company."

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted.

This amendment having been approved by the Chief City Attorney, said article 59, as amended, was then agreed to.

With the unanimous consent, Council resumed the consideration of article 11 of the said draft by-law.

This article being read again, and a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillors Healy, Morin, Lafaille and Simard,

That said article be amended by replacing in the fourth line the words "of \$ 5,000.00 by the words and numbers "of \$ 500.00 per year of service with a maximum of \$ 5,000.00 per year, less the approbation of the Legislature".

And, another debate arising and said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (6)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (62)

(For names, see opposite page)



Ledit amendement est en conséquence rejeté.

Ledit article 11 est alors agréé.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Fewkes, maire suppléant, ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller DesMarais, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié le projet de règlement ci-dessus mentionné et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Pitts, Quinn, Hamelin,  
V. Lévesque, Gauthier, Mathieu, Guévremont, Gadbois,  
Hanley, Rochon, Gince et Lyall,

Que soient confirmées et ratifiées les décisions prises par le Conseil, siégeant en Comité plénier, au cours de l'étude du projet de règlement à l'effet d'établir une Commission de transport de Montréal et constituant l'article 57 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant,

ATTENDU que le rapport de la Commission Tremblay doit bientôt faire connaître son rapport sur l'état de la Compagnie des tramways;

ATTENDU que ce rapport aura peut-être pour effet, sinon d'éclairer, mais de faire modifier les opinions de ce Conseil, sur quelques articles de ce projet de règlement.

Proposé en amendement par le conseiller Brien,  
Appuyé par les conseillers Lalancette, Désormiers,  
Quintin, Reford, Simard et Allan,

Que l'adoption de ce projet de règlement soit différée jusqu'à la prochaine séance du Conseil.

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Lalancette, Savignac, Quinn, Ratelle, Fréchette, O'Flaherty, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Carrière, Simard, Farly, Brien, McDougall, Pitts, Leblanc, Reford, Fewkes, Allan, Drapeau, Bulloch, McNamara, Paré, Murray, Baker, Désormiers, English, Noel, Sarrazin et Brisebois. (31).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Rochon, V. Lévesque, Healy, Hamelin, Sauvé, Morin, Burrows, Hanley, Fisher, Gince, DesMarais, Gariépy, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Girard, Dupuis, Lauriault, Lafaille, Lyall, A. Dubeau, Croteau, Laverdure, Lépine, Gadbois, Vautelet, Stephens, Bailey, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, Goulet et Benoit. (39).

Ledit amendement est en conséquence rejeté.

La motion principale étant alors mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Hamelin, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Drapeau, Bulloch, A. Dubeau, Croteau, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit. (66).

CONTRE: Les conseillers Ratelle, Farly, Allan et Noel. (4).

Said amendment was accordingly rejected.

Said article 11 was then agreed to.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that Council, sitting in Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

Councillor Fewkes, Acting Mayor, having taken the Chair,

IN COUNCIL

Councillor DesMarais, Chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting in Committee of the Whole, had considered the draft by-law above mentioned and reported progress.

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Pitts, Quinn, Hamelin,  
V. Lévesque, Gauthier, Mathieu, Guévremont,  
Gadbois, Hanley, Rochon, Gince and Lyall,

That the decisions taken by Council, sitting in Committee of the Whole, in the course of the study of the draft by-law to create a Commission under the name of MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION, and constituting Article 57 of the order of the day, be confirmed and ratified.

And, a debate arising,

WHEREAS the report of the Tremblay's Commission on the Montreal Tramways Company situation is to be made public soon;

WHEREAS this report will perhaps have the effect to clarify, if not to modify the opinion of this Council on some articles of the draft by-law now before the Council;

Moved by Councillor Brien,  
Seconded by Councillors Lalancette, Désormiers,  
Quintin, Reford, Simard and Allan,

That the adoption of this draft by-law be deferred until the next Council meeting.

And, another debate arising and said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (31)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (39)

(For names, see opposite page)

Said amendment was accordingly rejected.

The main motion then being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (66)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (4)

(For names, see opposite page)

Ladite motion est en conséquence adoptée.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quinn, Pitts et Hamelin,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Les conseillers Ratelle, Farly, Allan et Noel dissidents).

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 45 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 45 du soir, ce jour,

Le conseiller V. Lévesque ayant pris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et

Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, Rochon, Quinn, Healy, Ratelle, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Fisher, Victor, Carrière, Simard, Gince, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Leblanc, Lauriault, Reford, Lafaille, Fewkes, Lyall, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Murray, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Guyot, English, Hudon, Auger, Despatis, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit, étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

#### ORDRE DU JOUR

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1371 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Michel, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94991 voir page 28 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1982 voir page 377 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Seigler, Bailey et Rochon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Seigler, Bailey et Rochon,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Said motion was accordingly adopted.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn, Pitts and Hamelin,  
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted. (Councillors Ratelle, Farly, Allan and Noel dissenting).

The Acting Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 8:45 o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 8:45 o'clock, P.M., this day,

Councillor V. Lévesque having taken the Chair, and

His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

His Worship the Mayor resumed the Chair.

#### ORDER OF THE DAY

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1371 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint-Michael Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Seigler, Bailey and  
Rochon, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Seigler, Bailey and  
Rochon, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1372 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Laurier, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94990 voir page 28 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1983 voir page 377 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Seigler, Bailey et Rochon,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Seigler, Bailey et Rochon,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1653 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Laurent et Saint-Georges, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95074 voir page 374 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1984 voir page 377 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fisher et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 2 étant lu et, un débat s'engageant,

Le Président du Comité exécutif dépose une lettre qu'il a reçue des autorités de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, ainsi qu'une autre des autorités de The University Settlement of Montreal, en date du 23 août 1950 dans les deux cas, déclarant qu'elles en sont venues à une entente sur le différend soulevé entre ces deux institutions au sujet de la construction d'un centre récréatif sur le côté est de la rue Saint-Urbain, entre les rues Milton et Prince-Arthur.

Et, un nouveau débat s'engageant, ledit article est agréé et ces communications sont déposées aux archives.

L'article 3 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 4 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fisher et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95072 voir page 50 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1985 voir page 377 volume 42 des rapports)

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1372 concerning the erection and occupancy of buildings in Laurier Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Seigler, Bailey and Rochon,  
it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Seigler, Bailey and Rochon,  
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1653 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. Lawrence and St. George Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher and Stephens,  
it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Article 1 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read and, a debate arising,

And, another debate arising, said article was agreed to and these communications were filed of record.

Article 3 being read and, a debate arising, it was agreed to;

Article 4 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher and Stephens,  
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of St. Andrew Ward, as amended, the following report was submitted and read:

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fisher et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

Article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fisher et Stephens,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 4 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 600,000.00 pour la construction d'un tunnel sous les voies de la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, à l'avenue Christophe-Colomb, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91838/3 voir page 22 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par Son Honneur le Maire et les conseillers  
Carrière et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Fréchette.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 303,177.50 pour l'élargissement de la rue Lajeunesse, entre les rues Jean-Talon et Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 89374/3 voir page 23 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller DesMarais dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 SEP 1950

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher and Stephens,  
it was

RESOLVED: that said report be filed of record, and that Council proceed with the reading of the said draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and article 1 being read and, a debate arising, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher and Stephens,  
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the 4 above By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 600,000.00 to build a tunnel under the Canadian Pacific Railway Tracks at Christophe-Colomb Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by His Worship the Mayor and Councillors  
Carrière and Auger,

That said report be adopted.

And, a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Fréchette.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of members present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 303,177.50 to widen Lajeunesse Street, between Jean-Talon and Villeray Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor DesMarais dissenting).

JEUDI, 24 AOÛT 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 SEP 1950

V.P. 337  
Vd. 285

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1949 décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Stuart, entre l'avenue d'Anvers et le boulevard Crémazie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92118/1 voir page 23 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 SEP 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 32,453.50 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Goyer et son prolongement vers l'avenue Darlington, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92021/1 voir page 23 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fisher, Quinn et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller DesMarais dissident).

Le membre présidant la séance déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de certaines rues faisant partie du territoire sis à l'angle sud-est des rues d'Iberville et Holt, et de voter un crédit de \$ 500.00, à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95091 voir page 26 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Farly, Lalancette,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

THURSDAY, 24th AUGUST 1950

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend Council's resolution of September 1st 1949 ordaining the expropriation of the immovables needed to open Stuart Avenue, between Anvers Avenue and Crémazie Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Simard and Auger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 32,453.50 for the expropriation of the immovables required to widen Goyer Street and its extension towards Darlington Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher, Quinn and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor DesMarais dissenting).

The member presiding the meeting declared that the 3 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of certain streets forming part of the territory at the southeast corner of Iberville and Holt Streets, and to vote an appropriation of \$ 500.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 SEP 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 10,847.30 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre l'avenue Maplewood et le chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92013/2 voir page 24 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fisher et Stephens,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller DesMarais dissident).

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain compris dans l'emprise homologuée du boulevard Saint-Laurent, à l'angle de l'avenue Mont-Royal, et de voter un crédit de \$ 1,350.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95579 voir page 24 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Lauriault,  
Appuyé par le conseiller Guévremont,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif, pour plus ample étude.

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,000.00 pour la fourniture et l'installation d'un démarreur électrique, à l'usine de pompage du bas-niveau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95076 voir page 24 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 10,847.30 for the expropriation of the immovables required to open Westbury Avenue, between Maplewood Avenue and Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher and Stephens,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor DesMarais dissenting).

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a piece of land in the homologated width of Saint-Laurent Boulevard, at the corner of Mont-Royal Avenue, and to vote an appropriation of \$ 1,350.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Lauriault,  
Seconded by Councillor Guévremont,

That said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,000.00 to supply and install an electric starter in the low-level pumping station, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

JEUDI, 24 AOUT 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Mme Florence Boon-Carragher, au prix de \$ 100.00, de deux terrains situés sur la rue Louvain et compris dans le territoire homologué pour le marché du nord,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que cet article soit biffé de l'ordre du jour.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un nouveau projet d'acte d'acquisition de la Canadian Transfer Co. Limited, au prix de \$ 153,500.00, de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue University, et d'abroger la résolution passée à ce sujet le 1er juin 1950, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92172/2 voir page 25 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Fisher et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. Aldéric Gobeille, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94832 voir page 25 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Simard,  
Auger, Pitts et DesMarais,

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à General Steel Wares Limited de construire un tunnel à travers la rue Albert, à l'ouest de la rue Vinet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94831 voir page 25 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Lafaille et Lépine,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

THURSDAY, 24th AUGUST 1950

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mrs. Florence Boon-Carragher, at the price of \$ 100.00 of two lots on Louvain Street and included within the homologated land for the North market, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that this article be struck from the order of the day.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a new draft of deed of acquisition from the Canadian Transfer Co. Limited, at the price of \$ 153,500.00, of certain lots required for the widening of University Street, and to repeal the resolution adopted in this connection on June 1st, 1950, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and Mr. Aldéric Gobeille, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Simard, Auger,  
Pitts and DesMarais, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City allows General Steel Wares Limited to build a tunnel across Albert Street, west of Vinet Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,  
Lafaille and Lépine,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Atlas Construction Co. Limited, au prix de \$ 787,647.60, le contrat pour la construction de l'égout tributaire Curotte-Papineau, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92753/4 voir page 26 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et  
Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de confier à la division des édifices et autres bâtiments municipaux, les travaux pour la restauration de l'ancien hôtel de ville Laurier, au prix de \$ 105,298.25, et de voter un crédit de \$ 109,789.44 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93759/2 voir page 26 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Seigler, Victor et  
Rochon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Dupuis,  
Appuyé par les conseillers Dubeau, Désormiers, Bulloch,  
Leblanc, V. Lévesque, Ravary, Hudon, Guévremont,  
Farly, Noel et English,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude et qu'un nouveau rapport plus équitable et qui donnera justice à tous les soumissionnaires, sans demander de nouvelles soumissions, soit soumis au Conseil;

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

RESOLVED: accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, the Atlas Construction Co. Limited, at the price of \$ 787,647.60, the contract to build the Curotte-Papineau tributary sewer and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to entrust the Division of City Buildings with the work for the restoration of the former Laurier City Hall, at the price of \$ 105,298.25, and to vote an appropriation of \$ 109,789.44 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Seigler, Victor and  
Rochon,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillors Dubeau, Désormiers, Bulloch,  
Leblanc, V. Lévesque, Ravary, Hudon, Guévremont,  
Farly, Noel and English,

That said report be returned to the Executive Committee for further consideration and that a new report more equitable and which will take into better account all tenderers, without calling for new tenders, be submitted to Council.

And, another debate arising and said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been returned by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21<sup>e</sup> of the Charter.



JEUDI, 24 AOUT 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'exempter de la contribution foncière la propriété portant le numéro 2246 boulevard Rosemont, appartenant à la Légion Canadienne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95093 voir page 27 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

21.- L'ordre du jour étant lu pour la reconsidération de la résolution passée au sujet de l'avance de l'heure le 9 mars 1950,

Proposé par le conseiller Lafaille,  
Appuyé par les conseillers Ravary, V. Lévesque, McNamara,  
Lauriault et Reford,

Que la résolution du Conseil en date du 9 mars 1950, à l'effet d'avancer d'une heure le temps réglementaire dans la Cité de Montréal, soit modifiée de façon que le retour à l'heure normale soit fixé au 24 septembre 1950, à minuit et une minute.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport des vérificateurs nommés en vertu du règlement no 1735 sur les états financiers de la Cité au 30 avril 1950,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été déposé aux archives par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

23.- Du consentement unanime du Conseil, les rapports suivants du Comité exécutif sont soumis et lus:

- a) à l'effet de voter un crédit de \$ 103,000.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur l'avenue Barclay, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Westbury,

(Pour rapport 95145/1 voir page 28 volume 43 des rapports)

- b) à l'effet de voter un crédit de \$ 36,300.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Barclay, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Westbury,

(Pour rapport 95145 voir page 27 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 SEP 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 12 SEP 1950

THURSDAY, 24th AUGUST 1950

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to exempt from the real estate tax the property bearing no. 2246 Rosemont Boulevard, belonging to the Canadian Legion, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

21.- The order of the day being read for reconsideration of the resolution adopted on March 9th, 1950, concerning Daylight Saving Time,

Moved by Councillor Lafaille,  
Seconded by Councillors Ravary, V. Lévesque, McNamara,  
Lauriault and Reford,

That the resolution of Council dated March 9th, 1950 to advance by one hour the regular time in the City of Montreal, be amended in order that return to Standard Time be fixed on September 24th, 1950 at 12:01 o'clock, A.M.

And, a debate arising, His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, another debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Auditors appointed in virtue of By-law No. 1735 on the financial statements of the City as at April 30th, 1950,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be filed of record.

His Worship the Mayor declared that the above report had been filed of record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

23.- With the unanimous consent of Council, the following reports of the Executive Committee were submitted and read:

- a) to vote an appropriation of \$ 103,000.00 to lay by day labour a permanent paving on Barclay Avenue, from Côte des Neiges Road to Westbury Avenue;

- b) to vote an appropriation of \$ 36,300.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Barclay Avenue, from Côte des Neiges Road to Westbury Avenue;

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 1950

124 mod.  
U.P. 63  
Vol. 144

c) à l'effet de voter un crédit de \$ 9,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mountain-Sights, d'un point situé au nord de l'avenue Van Horne jusqu'à près des limites nord de la ville.

(Pour rapport 95125/1 voir page 27 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyée par les conseillers Quinn, Fisher et Stephens, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

24.- Le conseiller Gadbois donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra les propositions suivantes:

"ATTENDU que le pont Jacques-Cartier n'est pas assez large pour satisfaire aux besoins actuels et futurs de la circulation;

ATTENDU que nous avons à déplorer de nombreux accidents sur ce pont;

ATTENDU que les tramways n'y circuleront jamais à cause de la tendance à éliminer ce genre de transport;

ATTENDU que ce pont pourrait être très facilement élargi en rendant carrossable les deux espaces qui étaient réservés aux tramways et qui n'ont jamais servi;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès des autorités fédérales pour que des travaux soient entrepris en vue d'élargir le pont Jacques-Cartier, en se servant de l'espace réservé aux tramways de chaque côté de la voie véhiculaire actuelle."

25.- "ATTENDU qu'il y a lieu d'améliorer le plus possible le problème du stationnement à Montréal et partant aider à solutionner le problème de la circulation;

ATTENDU que le règlement actuellement en vigueur à Montréal ne donne pas satisfaction;

ATTENDU que l'expérience des grandes villes européennes peut nous aider beaucoup dans la solution de certains problèmes;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Notre-Dame comme suit:

côté sud, entre les rues Saint-Rémi et McGill:  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs.

côté nord, entre les rues McGill et Saint-Rémi:  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté sud, entre les rues McGill et Viau:  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs.

c) to vote an appropriation of \$ 9,800.00 to lay a sewer in Mountain-Sights Avenue, from a point north of Van Horne Avenue to the northern limits of the City.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn, Fisher and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said reports be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21g of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

24.- Councillor Gadbois gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motions:

"WHEREAS Jacques-Cartier bridge is not of sufficient width to meet present and future traffic requirements;

WHEREAS numerous regrettable accidents occur on this bridge;

WHEREAS tramways will never circulate on the bridge due to the tendency to eliminate such means of transportation;

WHEREAS this bridge could easily be widened by making passable for vehicles the two spaces which had been reserved for tramways and will never be utilized;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Federal Authorities in order that works be undertaken for the widening of Jacques-Cartier Bridge, using the spaces reserved for tramways on each side of the present vehicular roadway."

25.- "WHEREAS it is necessary to improve, as much as possible, the parking conditions in Montreal and thereby solve the traffic problem;

WHEREAS the by-law now in force is not satisfactory;

WHEREAS the experience of important European cities can help us solve some of these problems;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions to the department concerned to regulate traffic on Notre-Dame Street as follows:

South side, St. Remi to McGill:  
Parking prohibited on odd-numbered days,  
daily, 8 to 10 A.M.;  
60 minutes parking on even-numbered days.

North side, McGill to St. Remi:  
Parking prohibited even days,  
daily, 4 to 6 P.M.;  
60 minutes parking odd days.

South side, McGill to Viau:  
Parking prohibited odd days,  
daily, 4 to 6 P.M.;  
60 minutes parking on even days.

- côté nord, entre les rues Viau et Saint-Jacques;  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs.
- côté nord, entre les rues McGill et Saint-Jacques:  
Défense de stationner les jours pairs,  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs."

26.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Saint-Jacques comme suit:

- côté sud, entre les rues Notre-Dame est et Saint-Rémi:  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs.
- côté nord, entre les rues Notre-Dame est et Saint-Rémi:  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs."

27.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur les rues Craig et Saint-Antoine comme suit:

- côté sud, entre le boulevard St-Laurent et la rue Notre-Dame est:  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs.
- côté nord, entre la rue Notre-Dame est et le boulevard St-Laurent:  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs.
- côté sud, entre la Glen et le boulevard St-Laurent:  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs.
- côté nord, entre le boulevard St-Laurent et la Glen:  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs."

28.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Dorchester comme suit:

- côté sud, entre le boulevard St-Laurent et l'avenue de Lorimier;  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs.
- côté sud, entre la rue Atwater et le boulevard St-Laurent;  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs.
- côté nord, entre la rue Atwater et l'avenue de Lorimier;  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs."

North side, Viau to St. Jacques:  
Parking prohibited even days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minutes parking odd days.

North side, McGill to St. Jacques:  
Parking prohibited even days;  
60 minutes parking odd days."

26.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the proper department in order that parking be regulated on St. James Street as follows:

South side, Notre-Dame to St. Remi:  
Parking prohibited odd-numbered days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minutes parking even-numbered days.

North side, Notre-Dame to St. Remi:  
Parking prohibited even days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minutes parking odd days.

27.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to instruct the proper department in order that parking on Craig-St. Antoine Streets be regulated as follows:

South side, St. Laurent - Notre-Dame East:  
Parking prohibited odd-numbered days,  
daily, 4 to 6 P.M.;  
60 minutes parking even-numbered days.

North side, Notre-Dame East - St. Laurent Boulevard:  
Parking prohibited even days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking odd days.

South side, Glen - St. Laurent Boulevard:  
Parking prohibited odd days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking even days.

North side, St. Laurent Boulevard - Glen:  
Parking prohibited even days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking odd days."

28.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the proper department in order that parking be regulated on Dorchester Street as follows:

South side, St. Laurent Boulevard - de Lorimier;  
Parking prohibited odd-numbered days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking even-numbered days.

South side, Atwater - St. Laurent Boulevard:  
Parking prohibited odd days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking even days.

North side, Atwater - de Lorimier:  
Parking prohibited even days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking odd days."

JEUDI, 24 AOUT 1950

29.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Ontario, entre les rues Aylmer et Viau, comme suit:

côté sud, Défense de stationner les jours impairs,  
stationnement de 60 minutes les jours pairs.

côté nord, Défense de stationner les jours pairs,  
stationnement de 60 minutes les jours impairs."

30.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Mont-Royal, entre la rue d'Iberville et l'avenue du Parc, comme suit:

côté sud, Défense de stationner les jours impairs,  
stationnement de 60 minutes les jours pairs.

côté nord, Défense de stationner les jours pairs,  
stationnement de 60 minutes les jours impairs."

31.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur l'avenue Papineau, entre Dorchester et Bélanger, comme suit:

côté est, Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté ouest, Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs."

32.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Amherst, entre les rues Craig et Cherrier, comme suit:

côté est, Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté ouest, Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs."

33.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue St-Hubert, de la rue Craig au boulevard Crémazie, comme suit:

côté est, Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté ouest, Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin,  
Stationnement de 60 minutes les jours pairs."

THURSDAY, 24th AUGUST 1950

29.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on Ontario Street between Aylmer and Viau Streets as follows:

South side, Parking prohibited odd-numbered days,  
60 minutes parking even-numbered days.

North side, Parking prohibited even days,  
60 minute parking odd days."

30.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on Mount-Royal Avenue, between Iberville and Park Avenue as follows:

South side, Parking prohibited odd-numbered days,  
60 minute parking even-numbered days.

North side, Parking prohibited even days,  
60 minute parking odd days."

31.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on Papineau Avenue, from Dorchester to Bélanger as follows:

East side, Parking prohibited even-numbered days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking odd-numbered days.

West side, Parking prohibited odd days,  
daily 8 to 10 A.M.,  
60 minute parking even days."

32.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on Amherst Street between Craig and Cherrier Streets, as follows:

East side, Parking prohibited even-numbered days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking odd-numbered days.

West side, Parking prohibited odd days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking even days."

33.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on St. Hubert Street, from Craig to Crémazie Boulevard, as follows:

East side, Parking prohibited even-numbered days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking odd-numbered days.

West side, Parking prohibited odd-numbered days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking even-numbered days."

34.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Saint-Denis, entre les rues Craig et Sherbrooke, comme suit:

côté est, Défense de stationner les jours pairs, tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi: Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté ouest, Défense de stationner les jours impairs, tous les jours de 8 à 10 heures du matin: Stationnement de 60 minutes les jours pairs."

35.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Craig et Jean-Talon, comme suit:

côté est, Défense de stationner les jours pairs, tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi: Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté ouest, Défense de stationner les jours impairs, tous les jours de 8 à 10 heures du matin: Stationnement de 60 minutes les jours pairs."

36.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Bleury et l'avenue du Parc, entre les rues Craig et Jean-Talon, comme suit:

côté est, Défense de stationner les jours pairs, tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi: Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté ouest, Défense de stationner les jours impairs, tous les jours de 8 à 10 heures du matin: Stationnement de 60 minutes les jours pairs."

37.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Guy et le chemin de la Côte des Neiges, entre la rue Notre-Dame et le chemin Queen Mary, comme suit:

côté est, Défense de stationner les jours pairs, tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi: Stationnement de 60 minutes les jours impairs.

côté ouest, Défense de stationner les jours impairs, tous les jours de 8 à 10 heures du matin; Stationnement de 60 minutes les jours pairs."

38.- "Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur l'avenue Fine, entre la rue St-Denis et le chemin de la Côte des Neiges, comme suit:

côté sud, Défense de stationner les jours impairs, tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi: Stationnement de 60 minutes les jours pairs.

34.- "THAT the Executive committee be requested to consider the advisability to regulate parking on St. Denis Street, between Craig and Sherbrooke, as follows:

East side, Parking prohibited even-numbered days, daily 4 to 6 P.M.; 60 minute parking odd-numbered days.

West side, Parking prohibited odd days, daily 8 to 10 A.M.; 60 minute parking even days."

35.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on St. Laurent Boulevard, from Craig to Jean Talon, as follows:

East side, Parking prohibited even-numbered days, daily 4 to 6 P.M.; 60 minute parking odd days.

West side, Parking prohibited odd days, daily 8 to 10 A.M.; 60 minute parking even days."

36.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on Bleury Street - Park Avenue, from Craig to Jean-Talon, as follows:

East side, Parking prohibited even days, daily 4 to 6 P.M.; 60 minute parking odd days.

West side, Parking prohibited odd days, daily 8 to 10 A.M.; 60 minute parking even days."

37.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on Guy - Côte des Neiges, from Notre-Dame to Queen Mary Road, as follows:

East side, Parking prohibited even-numbered days, daily 4 to 6 P.M.; 60 minute parking odd-numbered days.

West side, Parking prohibited odd days, daily 8 to 10 A.M.; 60 minute parking even days."

38.- "THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to regulate parking on Pine Avenue, from St. Denis to Côte des Neiges, as follows:

South side, Parking prohibited odd-numbered days, daily 4 to 6 P.M.; 60 minute parking even-numbered days.

côté nord, Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin:  
Stationnement de 60 minutes les jours impairs."

39.- "ATTENDU que l'administration d'une ville se doit d'améliorer continuellement la circulation des véhicules dans ses rues;

ATTENDU que le coin des chemins de la Côte des Neiges et Queen Mary peut être amélioré en y installant un système adéquat de lumières de circulation, à cause de la topographie des lieux;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour faire installer des flèches vertes au coin des chemins de la Côte des Neiges et Queen Mary, comme suit:

- 1) Une flèche verte permettant aux véhicules venant du nord sur le chemin de la Côte des Neiges de pouvoir tourner à droite en tout temps sur le chemin Queen Mary;
- 2) Une flèche verte synchronisée avec le tramway venant de l'est sur le chemin Queen Mary, permettant aux véhicules venant du sud sur le chemin de la Côte des Neiges de pouvoir plus librement continuer leur route à la traverse du chemin Queen Mary."

40.- "ATTENDU que la topographie du coin de la rue d'Iberville et de l'avenue Mont-Royal permet d'améliorer la circulation à cette intersection;

QUE LE Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour faire installer une flèche verte au coin de la rue d'Iberville et de l'avenue Mont-Royal permettant aux véhicules venant du sud sur la rue d'Iberville de pouvoir continuer leur route vers le nord sans être obligés d'arrêter à l'avenue Mont-Royal."

41.- "ATTENDU que l'élargissement des rues à Montréal coûte très cher en frais d'expropriation;

ATTENDU que l'expérience de plusieurs grandes villes démontre qu'il est possible et très peu dispendieux d'élargir une rue en construisant le trottoir en arcade sous le front de la propriété;

ATTENDU que ces trottoirs sont très pratiques au point de vue température et sécurité;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir la rue St-Denis, entre les rues Craig et Sherbrooke sur le côté est, en enlevant le trottoir actuel et en le construisant en arcade sous le front des propriétés, sans être obligé de démolir la propriété elle-même."

42.- ATTENDU que les zones de sûreté installées sur les rues où passent des tramways nuisent beaucoup à la circulation en diminuant la rue de moitié;

ATTENDU qu'il est très dangereux et encombrant d'obliger les automobilistes à passer seulement à droite de ces zones lorsqu'ils ont à tourner à gauche au coin d'une rue où il y a une de ces zones;

ATTENDU qu'il n'y a aucun danger pour les piétons qui prennent place dans ces zones de laisser passer des automobiles en plus des tramways à gauche de la zone;

ATTENDU qu'il y a lieu de régler immédiatement dans ce sens en attendant la disparition des tramways et partant de toutes ces zones;

North side, Parking prohibited even days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking odd days."

39.- "WHEREAS the administrators of a city should continually strive to improve vehicular traffic in its streets;

WHEREAS the corner of Côte des Neiges Road and Queen Mary Road may be improved by installing an adequate system of traffic lights because of the lay-out of the locality;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions to the proper department so that green arrows be installed at the corner of Queen Mary Road and Côte des Neiges Road as follows:

- 1) a green arrow to allow vehicles coming from the north of Côte des Neiges to turn right at any time unto Queen Mary Road;
- 2) a green arrow synchronized with the tramways approaching from the east on Queen Mary Road which would allow vehicles coming from the south on Côte des Neiges Road to more freely continue across Queen Mary Road."

40.- "WHEREAS the topography at the corner of Iberville and Mount-Royal allows improvements to traffic to be made at this point;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a green arrow installed at the intersection of Iberville and Mount-Royal allowing traffic from the south on Iberville to continue northward without stopping at Mount-Royal."

41.- "WHEREAS widening streets in Montreal is very costly owing to expropriations;

WHEREAS experience in several large cities shows that it is possible and not expensive to widen a street by making sidewalks in arcades under the fronts of buildings;

WHEREAS such sidewalks are highly practical from the point of view of weather and safety;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of widening St. Denis from Craig to Sherbrooke on the east side, by removing the existing sidewalks and building them in arcades under the fronts of the buildings, without, for that reason, demolishing said buildings."

42.- "WHEREAS safety zones on streets with tramways are detrimental to traffic by reducing the street width by one-half;

WHEREAS it is dangerous and conducive to congestion to oblige motor vehicles to pass only to the right of such zones when they must make a left-hand turn at such corners;

WHEREAS there would be no danger for pedestrians who occupy such zones if the vehicles could pass to the left of such zones as well as the tramways;

WHEREAS it would be advisable to make this improvement at once while awaiting the removal of tramways and of all such zones;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions pour permettre aux automobilistes de passer à gauche et à droite des zones de sûreté actuellement installées dans les rues où il passe encore des tramways."

43.- "ATTENDU que le problème de la circulation et du stationnement est très grand sur la rue Notre-Dame est, entre les rues Berri et Gosford;

ATTENDU que le chargement et déchargement sur le côté nord de ce tronçon de rue est très fréquent;

ATTENDU que la ville pourrait très facilement faire une ruelle allant de la rue Berri jusqu'à la rue Gosford, entre les rues Notre-Dame et Champ-de-Mars, à l'arrière des terrains ayant front sur les rues Notre-Dame et Champ-de-Mars;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire préparer les plans pour l'exécution des travaux nécessaires à la construction d'une ruelle allant de la rue Berri jusqu'à la rue Gosford, sur la partie arrière des terrains des rues Notre-Dame et Champ-de-Mars, afin d'accueillir les commerçants de la rue Notre-Dame pour leurs services de réception et d'expédition de marchandises."

44.- "ATTENDU que les rues du centre de la Ville de Montréal sont beaucoup trop étroites pour répondre au besoin de la circulation actuelle;

ATTENDU que l'embouteillage se fait surtout aux intersections;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les dispositions nécessaires pour ne plus accorder de permis de construction sur tous les terrains faisant coin de rue dans le quadrilatère formé par les rues Atwater, Frontenac et Sherbrooke et le fleuve Saint-Laurent."

45.- "ATTENDU que le problème de la circulation est grandement aggravé par les tramways qui circulent dans les rues de la Ville;

ATTENDU que le tramway est un véhicule de transport désuet dans une ville comme la métropole du Canada;

ATTENDU que l'expérience de toutes les grandes villes du monde est très bonne en ce qui regarde la disparition des tramways comme moyen de transport en commun;

ATTENDU que les tramways actuellement en circulation à Montréal sont démodés, très bruyants et dangereux;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des Tramways de Montréal pour que celle-ci décrète la mise au rancart dans le plus bref délai possible de tous les tramways circulant dans les rues de Montréal."

46.- ATTENDU que le système administratif actuel de la ville prévoit des représentants nommés ou élus par certains corps publics ou associations;

ATTENDU que la Ville ne possède pas de renseignements suffisants sur le statut de ces corps publics ou associations;

ATTENDU que certains corps publics ou associations ne semblent pas être en règle avec le chapitre 3 de la loi des Compagnies de la Province de Québec;

ATTENDU qu'il est du devoir de la ville de s'enquérir sur ceux qui la gouvernent;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of allowing automobile traffic to go to the left and to the right of safety zones now installed in streets with tramways."

43.- "WHEREAS traffic and parking problems are very critical on Notre-Dame Street, east between Berri and Gosford Streets;

WHEREAS loading and delivering on the north side of this section of streets are frequent;

WHEREAS the city could easily make a lane from Berri to Gosford, between Notre-Dame and Champ de Mars Streets, in the rear of properties fronting on both these latter streets;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having plans made for the work required to make a lane from Berri to Gosford Streets, between Notre-Dame and Champ de Mars Streets, so as to accommodate dealers on Notre-Dame Street receiving and shipping goods."

44.- "WHEREAS streets in the centre of Montreal are far too narrow to meet the needs of present traffic;

WHEREAS bottlenecks occur chiefly at intersections;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking necessary steps to grant no further building permits on any street corner lots in the area bounded by Atwater, Frontenac, Sherbrooke Streets and the St. Lawrence River."

45.- "WHEREAS the traffic problem is greatly aggravated by tramways using the city streets;

WHEREAS the tramways are an old fashioned mode of transportation in a city the size of the Metropolis of Canada;

WHEREAS experience in all great cities in the world has been beneficial as regards the disappearance of tramcars as a means of mass transportation;

WHEREAS tramcars now travelling on our streets are out-of-date noisy, and dangerous;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the required steps with the Montreal Tramways Commission to the end that the latter ordain that all tramcars now using city streets be scrapped as soon as possible."

46.- "WHEREAS the present system of administration provides for representatives appointed or chosen by certain public bodies or associations;

WHEREAS the City has not enough information on the standing of these public bodies or associations;

WHEREAS certain of these bodies do not appear to be in order as required by Chapter 3 of the law governing companies in the Province of Quebec;

WHEREAS it is the duty of the city to investigate those who govern it;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à chaque corps public ou association qui a un ou plusieurs représentants à l'hôtel de ville à titre de conseiller de fournir au greffier de la Cité les renseignements suivants:

- 1) Le nom légal de la corporation;
- 2) Copie des règlements et de la loi de ladite corporation;
- 3) L'adresse du siège social;
- 4) La liste complète chaque année des membres et du bureau de direction;
- 5) La légalité de son statut, attestée par le document officiel, auprès du département du secrétariat de la Province de Québec."

47.- "ATTENDU que les agents de police sont les personnes qui sont le plus souvent en contact avec les visiteurs;

ATTENDU que les officiers du corps de police font le salut lorsqu'une personne leur adresse la parole;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au directeur du service de la police d'ordonner à tous les agents de la force constabulaire de faire le salut lorsqu'un citoyen ou un visiteur leur adresse la parole."

48.- Le conseiller Lalancette donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les résidents de la rue Fullum ne jouissent d'aucun moyen de transport en commun, à moins de se rendre à une distance assez considérable;

ATTENDU que le service d'autobus de la rue Hochelaga utilise actuellement la rue Frontenac, qui est déjà desservie par un service de tramways;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès de la Commission des Tramways en vue d'obtenir que le service d'autobus de la rue Hochelaga descende et remonte la rue Fullum au lieu d'utiliser la rue Frontenac."

49.- Le conseiller Lalancette donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la rue Rachel, anciennement rue Nolan, entre la rue Préfontaine et l'avenue d'Orléans, est homologuée à une largeur de 80 pieds;

ATTENDU que l'ancienne rue Nolan n'est pavée que sur une largeur de 36 pieds;

ATTENDU qu'avec l'ouverture de certaines rues, cette largeur de pavage sera insuffisante pour la circulation intense qui empruntera cette voie;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking every public body or association which has one or more representatives in the City Council to supply the City Clerk with the following information:

- 1) legal name of the corporation;
- 2) copy of by-laws and laws governing such corporation;
- 3) address of its headquarters;
- 4) complete list each year of names of members and of board management;
- 5) proof of their proper legal standing attested by an official document from the Department of the Provincial Secretary."

47.- "WHEREAS police constables are those who come most frequently in contact with visitors;

WHEREAS officers of police salute when anyone speaks to them;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Director of Police to order all members of the police force to salute when spoken to by a citizen or visitor,"

48.- Councillor Lalancette gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the residents of Fullum Street do not enjoy any means of public transportation unless they walk a considerable distance;

WHEREAS the autobus service on Hochelaga Street presently uses Frontenac Street which is already served by a tramways line;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Tramways Commission in view of obtaining that the Hochelaga Autobus Service drive up and down on Fullum Street instead of using Frontenac Street."

49.- Councillor Lalancette gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Rachel Street, formerly Nolan Street, between Préfontaine Street and Orléans Avenue, has been homologated to a width of 80 feet;

WHEREAS the former Nolan Street has only been paved to a width of 36 feet;

WHEREAS with the widening of certain streets, the width of this paving will prove inadequate for the heavy traffic which will use this Street.



QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service concerné instruction d'élargir le pavé de la rue Rachel, anciennement rue Nolan, entre la rue Préfontaine et l'avenue d'Orléans."

Le Conseil lève sa séance.

*J. J. J.*

GREFFIER DE LA CITE.

*A. J. J.*

MEMBRE PRESIDANT.

Approuvé conformément à la loi,

*G. G.*  
MAIRE.

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the interested Department to widen the paving of Rachel Street, formerly Nolan Street, between Préfontaine Street and Orléans Avenue, to a width of 60 feet.

The Council meeting was dissolved.

*J. J. J.*

CITY CLERK.

*A. J. J.*

MEMBER PRESIDING.

Approved according to law,

*G. G.*  
MAYOR.

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 1er jour du mois de septembre courant à 10:30 heures du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

- 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 —  
Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 septembre.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**
- Construction d'égouts*
- 3 —  
À l'effet de voter un crédit de \$14,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Vézina, du boulevard Décarie à l'avenue Westbury.
- 4 —  
À l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Wilderton, du chemin Bedford en gagnant le sud.
- 5 —  
À l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction d'un égout dans la 44e Avenue, de la rue Bellechasse en gagnant le sud.
- 6 —  
À l'effet de voter un crédit de \$60,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chambord, de la rue Villeray au chemin de la Côte-Saint-Michel.
- 7 —  
À l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 395-12 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Liébert en gagnant l'ouest.

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 1st day of September 1950 at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

- 1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- 2 —  
Appointment of the Acting Mayor for the term beginning on September 19th.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- Laying of sewers*
- 3 —  
To vote an appropriation of \$14,400.00 to lay a sewer in Vézina Street, from Décarie Boulevard to Westbury Avenue.
- 4 —  
To vote an appropriation of \$4,200.00 to lay a sewer in Wilderton Avenue, from Bedford Road southward.
- 5 —  
To vote an appropriation of \$6,700.00 to lay a sewer in 44th Avenue, from Bellechasse Street southwards.
- 6 —  
To vote an appropriation of \$60,000.00 to lay a sewer in Chambord Street, from Villeray Street to Côte-Saint-Michel Road.
- 7 —  
To vote an appropriation of \$7,700.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 395-12 of the Cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Liébert Street westward.

— 8 —

À l'effet de voter un crédit de \$8,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Teck, de la rue Liébert à un point situé à l'ouest de la rue Cirier.

— 9 —

À l'effet de voter un crédit de \$11,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, de l'égout existant à l'ouest de la rue Saint-Émile à un point situé à l'est de la rue Cirier.

— 10 —

À l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 395-13 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Liébert en gagnant l'ouest.

— 11 —

À l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Leney, de la rue Liébert à la rue Cirier.

— 12 —

À l'effet de voter un crédit de \$21,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de la Roche, du boulevard Perras à la rue Prieur.

— 13 —

À l'effet de voter un crédit de \$32,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liébert, de la rue de Marseille à la rue Sherbrooke.

— 14 —

À l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Papineau, côté est, de la rue Suzor-Côté (Jarry) à un point situé au nord de la rue Tillemont.

— 15 —

À l'effet de voter un crédit de \$18,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bruxelles, de la rue LaFontaine à la rue Ontario.

— 16 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 153-80 du cadastre de la Paroisse de Montréal, de l'avenue Prince of Wales à un point situé à l'ouest du boulevard Cavendish.

— 17 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Hamel, de l'égout existant au sud de la rue Sauvé en gagnant le sud.

*Construction de trottoirs*

— 18 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Maplewood, de l'avenue Mountain-Sights à l'avenue Westbury.

— 19 —

À l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Birnam, de l'avenue Ogilvy à la rue St-Roch.

8 —

To vote an appropriation of \$8,600.00 to lay a sewer in De Teck Street, from Liébert Street to a point located west of Cirier Street.

9 —

To vote an appropriation of \$11,400.00 to lay a sewer in Marseille Street, from the existing sewer west of Saint-Émile Street to a point located east of Cirier Street.

10 —

To vote an appropriation of \$7,700.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 395-13 of the Cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Liébert Street westward.

11 —

To vote an appropriation of \$9,600.00 to lay a sewer in Leney Street, from Liébert Street to Cirier Street.

12 —

To vote an appropriation of \$21,700.00 to lay a sewer in La Roche Street, from Perras Boulevard to Prieur Street.

13 —

To vote an appropriation of \$32,700.00 to lay a sewer in Liébert Street, from Marseille Street to Sherbrooke Street.

14 —

To vote an appropriation of \$11,800.00 to lay a sewer in Papineau Avenue, east side, from Suzor-Côté Street (Jarry) to a point located north of Tillemont Street.

15 —

To vote an appropriation of \$18,500.00 to lay a sewer in Bruxelles Street, from LaFontaine Street to Ontario Street.

16 —

To vote an appropriation of \$4,500.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 153-80 of the Cadastre of the Parish of Montréal, from Prince of Wales Avenue to a point located west of Cavendish Boulevard.

17 —

To vote an appropriation of \$4,500.00 to lay a sewer in Hamel Street, from the existing sewer south of Sauvé Street southward.

*Laying of sidewalks*

18 —

To vote an appropriation of \$2,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Maplewood Avenue, from Mountain-Sights Avenue to Westbury Avenue.

19 —

To vote an appropriation of \$9,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Birnam Street, from Ogilvy Avenue to St-Roch Street.

— 20 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,250.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Fletcher, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny.

— 21 —

À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de Grand Boulevard, du trottoir existant au sud de l'avenue Monkland en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant.

— 22 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue de Saint-Just, de la rue Notre-Dame aux limites sud.

— 23 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Louis-Hémon, de la rue Bélanger à la rue Augier.

— 24 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,950.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Hochelaga, de la rue des Ormeaux à la rue Joffre.

— 25 —

À l'effet de voter un crédit de \$675.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles de béton sur le côté est de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers en gagnant le nord.

— 26 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,950.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la 3e Avenue, de la rue Saint-Zotique en gagnant le sud.

— 27 —

À l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 8e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse.

— 28 —

À l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la 6e Avenue, de la rue Beau-bien en gagnant le nord.

— 29 —

À l'effet de voter un crédit de \$2,650.00 pour la construction d'un trottoir en dalles de béton sur le côté est de la rue Guertin, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

*Construction de pavages*

— 30 —

À l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Maplewood, de l'avenue Mountain Sights à l'avenue Westbury.

20 —

To vote an appropriation of \$2,250.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Fletcher Avenue, from Hochelaga Street to Souigny Avenue.

21 —

To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Grand Boulevard, from the existing sidewalk south of Monkland Avenue southward to the existing sidewalk.

22 —

To vote an appropriation of \$2,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Saint-Just Street, from Notre-Dame Street to the southern limits.

23 —

To vote an appropriation of \$1,900.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Louis-Hémon Street, from Bélanger Street to Augier Street.

24 —

To vote an appropriation of \$1,950.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Hochelaga Street, from Ormeaux Street to Joffre Street.

25 —

To vote an appropriation of \$675.00 to lay by day labour a concrete slab sidewalk on the east side of Wiseman Avenue from Anvers Avenue northward.

26 —

To vote an appropriation of \$1,950.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of 3rd Avenue, from Saint-Zotique Street southward.

27 —

To vote an appropriation of \$4,200.00 to lay by day labor permanent sidewalks on both sides of 8th Avenue, from Rosemont Boulevard to Bellechasse Street.

28 —

To vote an appropriation of \$3,200.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of 6th Avenue, from Beau-bien Street northward.

29 —

To vote an appropriation of \$2,650.00 to lay a concrete slab sidewalk on the east side of Guertin Street, from Gouin Boulevard southward.

*Laying of pavings*

30 —

To vote an appropriation of \$9,000.00 to lay a permanent paving on Maplewood Avenue, from Mountain-Sights Avenue to Westbury Avenue.

— 31 —

À l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue de La Salle, de la rue Boyce à la rue Hochelaga.

— 32 —

À l'effet de voter un crédit de \$29,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westhill, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding.

— 33 —

À l'effet de voter un crédit de 20,400.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la 6e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord.

— 34 —

À l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Préfontaine, au sud de la rue Sherbrooke.

*Projets de règlements*

— 35 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de discontinuer et de fermer la rue Robin, entre l'avenue Savoie et la ruelle Providence.

— 36 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villerey, tel que modifié.

— 37 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1645 concernant la construction de bungalows dans certains quartiers, tel que modifié.

— 38 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

— 39 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

— 40 —

Soumettant un projet de règlement concernant l'aqueduc et abrogeant certains règlements.

— 41 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de constituer une caisse de retraite pour certains employés de la Cité de Montréal.

*Vente d'immeubles*

— 42 —

À l'effet d'approuver un projet de vente à M. Louis Wiseman, au prix de \$35,808.00, de certains immeubles sis rue University.

*Pensions*

— 43 —

À l'effet d'accorder une pension ou un supplément de pension à des ex-employés de la Cité.

31 —

To vote an appropriation of \$27,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of La Salle Avenue, from Boyce Street to Hochelaga Street.

32 —

To vote an appropriation of \$29,600.00 to lay a permanent paving on Westhill Avenue, from Somerled Avenue to Fielding Avenue.

33 —

To vote an appropriation of \$20,400.00 to lay by day labor a permanent paving on 6th Avenue, from Beaubien Street northward.

34 —

To vote an appropriation of \$6,700.00 to lay by day labor a permanent paving on the lane east of Préfontaine Street, south of Sherbrooke Street.

*Draft by-laws*

35 —

Submitting a draft by-law to discontinue and to close Robin Street, between Savoie Avenue and Providence Lane.

36 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villerey Wards, as amended.

37 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1645 concerning the building of bungalows in certain wards, as amended.

38 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of St. Andrew Ward, as amended.

39 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

40 —

Submitting a draft by-law concerning the waterworks and repealing certain by-laws.

41 —

Submitting a draft by-law to create a pension fund for certain employees of the City of Montréal.

*Sale of immovables*

42 —

To approve a draft deed of sale to Mr. Louis Wiseman, at the price of \$35,808.00, of certain immovables located on University Street.

*Pensions*

43 —

To grant a pension or supplementary pensions to former employees of the City.

*Intersection Décarie-Queen-Mary*

— 44 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$17,500.00 pour l'exécution des travaux requis pour l'amélioration de l'intersection du boulevard Décarie et du chemin Queen-Mary.

*Ile Sainte-Hélène*

— 45 —

À l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, M. J.-P. Cartier, le contrat pour l'exécution des travaux suivants à l'île Ste-Hélène:

- a) parachèvement du chalet;
- b) parachèvement du pavillon des baigneurs;
- c) construction de piscines en plein air et travaux connexes,

aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de \$2,007,582.50, et de voter un crédit de \$2,100,000.00 à cette fin.

*Rectification de ligne*

— 46 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité de Montréal et la Ville de Hampstead rectifient la ligne de division de leur municipalité respective dans le chemin de la Côte-Saint-Luc.

*Expropriations*

— 47 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties des avenues Darlington, Wilderton et de Vimy et de parties des chemins Bates, Brinton et Bedford, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 48 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation du lot no P.82 du cadastre de la Paroisse Saint-Laurent requis pour l'ouverture d'une rue entre la rue Cousineau et le chemin Somerset, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

*Acquisition d'immeubles*

— 49 —

À l'effet d'autoriser l'acquisition de gré à gré, au prix de \$347,200.00, de certains immeubles etc. requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor, et entre le square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier.

— 50 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Pierre Cherhal, au prix de \$120.00, d'un lot situé rue Letellier et compris dans l'emprise homologuée de la rue Dudemaine.

*Indigents*

— 51 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de renouvellement de contrat entre la Cité et l'Hôpital Saint-Luc relativement à l'hospitalisation d'indigents etc.

*Intersection Décarie-Queen-Mary*

44 —

To vote a supplementary appropriation of \$17,500.00 to do the work required to improve the intersection of Décarie Boulevard and Queen Mary Road.

*Saint Helen's Island*

45 —

To award to the lowest tenderer, Mr. J.-P. Cartier, the contract for the execution of the following works at St. Helen's Island:

- a) completion of the chalet;
- b) completion of the bathers' pavillion;
- c) construction of open-air swimming-pools and correlative works,

at the prices of his tender, or the total approximate price of \$2,007,582.50, and to vote an appropriation of \$2,100,000.00 for such purpose.

*Correction of line*

46 —

To approve a draft deed whereby the City of Montréal and the Town of Hampstead correct the dividing line between their respective municipalities in Côte-Saint-Luc Road.

*Expropriations*

47 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Darlington, Wilderton and Vimy Avenues and of parts of Bates, Brinton and Bedford Roads, and to vote the required appropriation for such purpose.

48 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lot No. P.82 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent required to open a street between Cousineau Street and Somerset Road, and to vote the required appropriation for such purpose.

*Acquisition of immovables*

49 —

To authorize the acquisition by mutual agreement, at the price of \$347,200.00, of certain immovables etc. required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Streets and between Beaver Hall Square and Lorimier Avenue.

50 —

To approve a draft deed of acquisition, from Mr. Pierre Cherhal, at the price of \$120.00, of a lot on Letellier Street, included in the homologated width of Dudemaine Street.

*Indigents*

51 —

To approve a draft deed of renewal of contract between the City and Saint-Luc Hospital concerning the hospitalization of indigents etc.

*Conduites d'alimentation* — 52

À l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Frank Ross Construction Ltd., au prix total approximatif de \$995,252.35, le contrat pour la pose de conduites d'alimentation entre l'usine des pompes (bas niveau) rue Atwater et le réservoir McTavish, ainsi que les travaux corrélatifs, et de voter un crédit de \$1,300,000.00 à cette fin.

*Subventions* — 53

À l'effet d'accorder certaines subventions à diverses institutions, sociétés, etc.

*Construction d'égouts* — 54

À l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Raoul, de la rue Jarry à la rue Villeray.

— 55  
À l'effet de voter un crédit de \$28,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Garnier, de la rue Jarry à la rue Villeray.

— 56  
À l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Lanaudière, de la rue Jarry à la rue Villeray.

— 57  
À l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jarry, de l'avenue Papineau à un point situé à l'est de la rue Chambord.

RAPPORT -- COMMISSION DU SERVICE CIVIL — 58

Rapport annuel de la Commission du Service Civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1950.

MOTIONS — 59

— 60  
*Conseiller Brien.* — Relativement au mode d'administration municipale.

— 61  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement à l'élargissement du pont Jacques-Cartier.

— 62  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Notre-Dame.

— 63  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Saint-Jacques.

— 64  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur les rues Graig et Saint-Antoine.

— 65  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Dorchester.

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Ontario.

*Feeding mains*

52 — To award to the lowest tenderer, Frank Ross Construction Ltd., at the total approximative price of 995,252.35, the contract for the laying of feeding mains between the low-level pumping station on Atwater Street and the McTavish reservoir, as well as correlative works, and to vote an appropriation of \$1,300,000.00 for such purpose.

*Subsidies*

53 — To make certain grants to various institutions, societies etc.

*Laying of sewers*

54 — To vote an appropriation of \$27,000.00 to lay a sewer in Raoul Street, from Jarry Street to Villeray Street.

55 — To vote an appropriation of \$28,000.00 to lay a sewer in Garnier Street, from Jarry Street to Villeray Street.

56 — To vote an appropriation of \$27,000.00 to lay a sewer in Lanaudière Street, from Jarry Street to Villeray Street.

57 — To vote an appropriation of \$29,000.00 to lay a sewer in Jarry Street, from Papineau Avenue to a point located east of Chambord Street.

REPORT -- CIVIL SERVICE COMMISSION

58 — Annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ending April 30th 1950.

MOTIONS

59 — *Councillor Brien.* — Concerning the mode of municipal administration.

60 — *Councillor Gadbois.* — Concerning the widening of Jacques-Cartier bridge.

61 — *Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Notre-Dame Street.

62 — *Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Jacques Street.

63 — *Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Craig and Saint-Antoine Streets.

64 — *Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Dorchester Street.

65 — *Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Ontario Street.

- 66 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur l'avenue Mont-Royal.
- 67 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur l'avenue Papineau.
- 68 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Amherst.
- 69 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Saint-Hubert.
- 70 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Saint-Denis.
- 71 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur le boulevard Saint-Laurent.
- 72 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Bleury et l'avenue Park.
- 73 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Guy et le chemin de la Côte-des-Neiges.
- 74 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur l'avenue Pine.
- 75 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement aux signaux lumineux à l'angle des chemins de la Côte-des-Neiges et Queen Mary.
- 76 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement aux signaux lumineux à l'angle de l'avenue d'Iberville et de l'avenue Mont-Royal.
- 77 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement à l'élargissement de la rue Saint-Denis, entre les rues Graig et Sherbrooke.
- 78 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au passage des véhicules à gauche des zones de sûreté.
- 79 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement à l'ouverture d'une ruelle entre les rues Berri et Gosford.
- 80 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au refus de permis de construction dans le quadrilatère formé par les rues Atwater, Frontenac et Sherbrooke et le fleuve Saint-Laurent.

- 66 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Mont-Royal Avenue.
- 67 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Papineau Avenue.
- 68 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Amherst Street.
- 69 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Hubert Street.
- 70 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Denis Street.
- 71 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Laurent Boulevard.
- 72 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Bleury Street and Park Avenue.
- 73 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Guy Street and Côte-des-Neiges Road.
- 74 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Pine Avenue.
- 75 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the traffic lights at the corner of Côte-des-Neiges and Queen Mary Roads.
- 76 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the traffic lights at the corner of Iberville Street and Mont-Royal Avenue.
- 77 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the widening of Saint-Denis Street, between Craig and Sherbrooke Streets.
- 78 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the passing of vehicles on the left of safety zones.
- 79 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the opening of a lane between Berri and Gosford Streets.
- 80 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the refusal of building permits in the quadrilateral formed by Atwater, Frontenac and Sherbrooke Streets and the Saint-Lawrence River.



— 81 —

*Conseiller Gadbois.* — Relativement à la disparition des tramways des rues de Montréal.

— 82 —

*Conseiller Gadbois.* — Relativement à certains corps publics représentés au Conseil.

— 83 —

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au salut par les agents de police.

— 84 —

*Conseiller Hanley.* — Relativement à la pension minimum des employés manuels mariés.

— 85 —

*Conseiller Hanley.* — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux rue d'Argenson.

— 86 —

*Conseiller Hanley.* — Relativement à la carte d'identité pour les travailleurs employés par les entrepreneurs de travaux pour la Cité.

— 87 —

*Conseiller Lalancette.* — Relativement à un service d'autobus sur la rue Fullum.

— 88 —

*Conseiller Lalancette.* — Relativement à l'élargissement du pavage de la rue Rachel, entre la rue Préfontaine et l'avenue d'Orléans.

— 89 —

*Conseiller McKenna.* — Relativement à l'installation de signaux lumineux sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

— 90 —

*Conseiller McKenna.* — Relativement à l'ouverture d'une partie du chemin Queen Mary.

— 91 —

*Conseiller McKenna.* — Relativement à l'élargissement des angles du chemin de la Côte-des-Neiges et des avenues Cedar et Pine.

— 92 —

*Conseiller Ratelle.* — Relativement à l'établissement d'un entrepôt d'automobiles au numéro 2000 rue Masson.

— 93 —

*Conseiller Ratelle.* — Relativement à l'émission de permis à certains entrepreneurs qui n'ont pas de place d'affaires.

81 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning the removal of tramways from Montréal Streets.

82 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning certain public bodies represented in Council.

83 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning the salute by policemen.

84 —

*Councillor Hanley.* — Concerning the minimum pension to manual employees who are married.

85 —

*Councillor Hanley.* — Concerning the establishment of a playground on d'Argenson Street.

86 —

*Councillor Hanley.* — Concerning the identification card for workers employed by contractors on the City's works.

87 —

*Councillor Lalancette.* — Concerning an auto-bus service on Fullum Street.

88 —

*Councillor Lalancette.* — Concerning the widening of the paving on Rachel Street, between Préfontaine Street and Orléans Avenue.

89 —

*Councillor McKenna.* — Concerning the installation of traffic lights on Côte-des-Neiges Road.

90 —

*Councillor McKenna.* — Concerning the opening of a certain part of Queen Mary Road.

91 —

*Councillor McKenna.* — Concerning the widening of the corners of Côte-des-Neiges Road and of Cedar and Pine Avenues.

92 —

*Councillor Ratelle.* — Concerning the establishment of an automobile warehouse at No. 2000 Masson Street.

93 —

*Councillor Ratelle.* — Concerning the issuing of licenses to certain contractors who have no business place.

— 94 —

*Conseiller Rochon.* — Relativement à l'occupation dans le district no 5 des bâtiments pour fins de culte, d'éducation ou d'enseignement.

— 95 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à la construction d'un tunnel au boulevard Saint-Laurent, sous les rues Saint-Jacques et Notre-Dame.

— 96 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à la plantation d'arbres sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau.

— 97 —

Avis de motions.

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Savignac, E. Dubeau, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Simard, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, Pitts, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Lépine, Gadbois, MinNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, et Brisebois.

Le conseiller V. Lévesque occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais, Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 16 août 1950, de même que les procès-verbaux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par le membre président et le greffier de la Cité.

94 —

*Councillor Rochon.* — Concerning the occupancy in District No. 5 of buildings for purposes of worship, education or teaching.

95 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the construction of a tunnel on St. Laurent Boulevard under St. Jacques and Notre-Dame Streets.

96 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the planting of trees on St. Joseph Boulevard, east of Papineau Avenue.

97 —

Notices of motions.

REGULAR MEETING

at 10:30 o'clock, A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor V. Lévesque occupied the Chair;

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor DesMarais, Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on August 16th 1950, as well as the minutes of the adjourned meetings following the same, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the member presiding the meeting and by the City Clerk.

VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1950

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 septembre,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU:- que le conseiller Ulric Leblanc soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 19 septembre 1950.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Vézina, du boulevard Décarie à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95160 voir page 30 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quintin et Lyall,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Wilderton, du chemin Bedford en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95184 voir page 30 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Vautelet, Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,700.00 pour la construction d'un égout dans la 44e Avenue, de la rue Bellechasse en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95208/1 voir page 30 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,  
Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 60,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chambord, de la rue Villeray au chemin de la Côte Saint-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95207/1 voir page 31 volume 43 des rapports)

FRIDAY, 1st SEPTEMBER 1950

2.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on September 19th.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED:- that Councillor Ulric Leblanc be appointed Acting Mayor for the term beginning on September 19th 1950.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,400.00 to lay a sewer in Vézina Street, from Décarie Boulevard to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,200.00 to lay a sewer in Wilderton Avenue, from Bedford Road southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Vautelet, Quinn and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,700.00 to lay a sewer in 44th Avenue, from Bellechasse Street southwards, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 60,000.00 to lay a sewer in Chambord Street, from Villeray Street to Côte Saint-Michel Road, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1950

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien, Croteau et  
Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été ap-  
prouvée par la Commission  
municipale de Québec

le 25 SEP 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,700.00 pour la construction  
d'un égout dans la rue projetée portant le no 395-12 du cadastre de la  
Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Liébert en gagnant l'ouest, le  
rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95216/1 voir page 31 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été ap-  
prouvée par la Commission  
municipale de Québec

le 25 SEP 1950

*Rés. modifiée**U.P. 146**Vol. 287*

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité  
exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,600.00 pour la construction d'un  
égout dans la rue de Teck, de la rue Liébert à un point situé à l'ouest  
de la rue Cirier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95218/1 voir page 29 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été ap-  
prouvée par la Commission  
municipale de Québec

le 25 SEP 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,400.00 pour la construction  
d'un égout dans la rue de Marseille, de l'égout existant à l'ouest de la rue  
Saint-Emile à un point situé à l'est de la rue Cirier, le rapport suivant  
est soumis et lu:

(Pour rapport 95217/1 voir page 29 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été ap-  
prouvée par la Commission  
municipale de Québec

le 25 SEP 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,700.00 pour la construction  
d'un égout dans la rue projetée portant le no 395-13 du cadastre de la  
Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Liébert en gagnant l'ouest, le rapport  
suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95219/1 voir page 32 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, 1st SEPTEMBER 1950

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau and  
Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to vote an appropriation of \$ 7,700.00 to lay a sewer in the proposed  
street bearing No. 395-12 of the Cadastre of the Parish of Longue-Pointe,  
from Liébert Street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to vote an appropriation of \$ 8,600.00 to lay a sewer in De Teck Street,  
from Liébert Street to a point located west of Cirier Street, the following report  
was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to vote an appropriation of \$ 11,400.00 to lay a sewer in Marseille  
Street, from the existing sewer west of Saint-Emile Street to a point located east  
of Cirier Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to vote an appropriation of \$ 7,700.00 to lay a sewer in the projected  
Street bearing No. 395-13 of the Cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from  
Liébert Street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Leney, de la rue Liébert à la rue Cirier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95215/1 voir page 32 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue de La Roche, du boulevard Perras à la rue Prieur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95214/1 voir page 33 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Moore, Brien,  
Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 32,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liébert, de la rue de Marseille à la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95213/1 voir page 33 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

14.- L'Ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Papineau, côté est, de la rue Suzor-Côté (Jarry) à un point situé au nord de la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95212/1 voir page 32 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien, Croteau et  
Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bruxelles, de la rue LaFontaine à la rue Ontario, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95211/1 voir page 34 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,600.00 to lay a sewer in Leney Street, from Liébert Street to Cirier Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,700.00 to lay a sewer in La Roche Street, from Perras Boulevard to Prieur Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Moore, Brien,  
Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 32,700.00 to lay a sewer in Liébert Street, from Marseille Street to Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,800.00 to lay a sewer in Papineau Avenue, east side, from Suzor-Côté street (Jarry) to a point located north of Tillemont Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau and  
Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,500.00 to lay a sewer in Bruxelles Street, from La Fontaine Street to Ontario Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 153-80 du cadastre de la Paroisse de Montréal, de l'avenue Prince of Wales à un point situé à l'ouest du boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95210/1 voir page 34 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Hamel, de l'égout existant au sud de la rue Sauvé en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95209/1 voir page 34 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien, Croteau  
et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Maplewood, de l'avenue Mountain-Sights à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95183 voir page 35 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Birnam, de l'avenue Ogilvy à la rue Saint-Roch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95161 voir page 35 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fillion, Dubreuil,  
Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,250.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Fletcher, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94833/2 voir page 35 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,500.00 to lay a sewer in the projected Street bearing No. 153-80 of the Cadastre of the Parish of Montreal, from Prince of Wales Avenue to a point located west of Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,500.00 to lay a sewer in Hamel Street, from the existing sewer south of Sauvé Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau and  
Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Maplewood Avenue, from Mountain Sights Avenue to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Birnam Street, Ogilvy Avenue to St-Roch Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fillion, Dubreuil, Simard  
and Auger, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,250.00 to lay by day labour a permanent on the east side of Fletcher Avenue, from Hochelaga Street to Souigny Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du Grand Boulevard, du trottoir existant au sud de l'avenue Monkland en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95162 voir page 36 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Just, de la rue Notre-Dame aux limites sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95163 voir page 36 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Louis-Hémon, de la rue Bélanger à la rue Augier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95164 voir page 36 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,  
Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,950.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Hochelaga, de la rue des Ormeaux à la rue Joffre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95165 voir page 37 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 675.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles de béton sur le côté est de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95166 voir page 37 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Filion, Dubreuil,  
Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Grand Boulevard, from the existing sidewalk south of Monkland Avenue southward to the existing sidewalk, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Saint-Just Street, from Notre-Dame Street to the southern limits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,900.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Louis-Hémon Street, from Bélanger Street to Augier Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,950.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Hochelaga Street, from Ormeaux Street to Joffre Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 675.00 to lay by day labour a concrete slab sidewalk on the east side of Wiseman Avenue from Anvers Avenue northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Filion, Dubreuil,  
Simard and Auger, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette r  solution a   t approuv  e par le conseil municipal de la Ville de Montr  al.

le 25 SEP 1961

NOTE: Cette r  solution a   t approuv  e par le conseil municipal de la Ville de Montr  al.

le 25 SEP 1961

NOTE: Cette r  solution a   t approuv  e par le conseil municipal de la Ville de Montr  al.

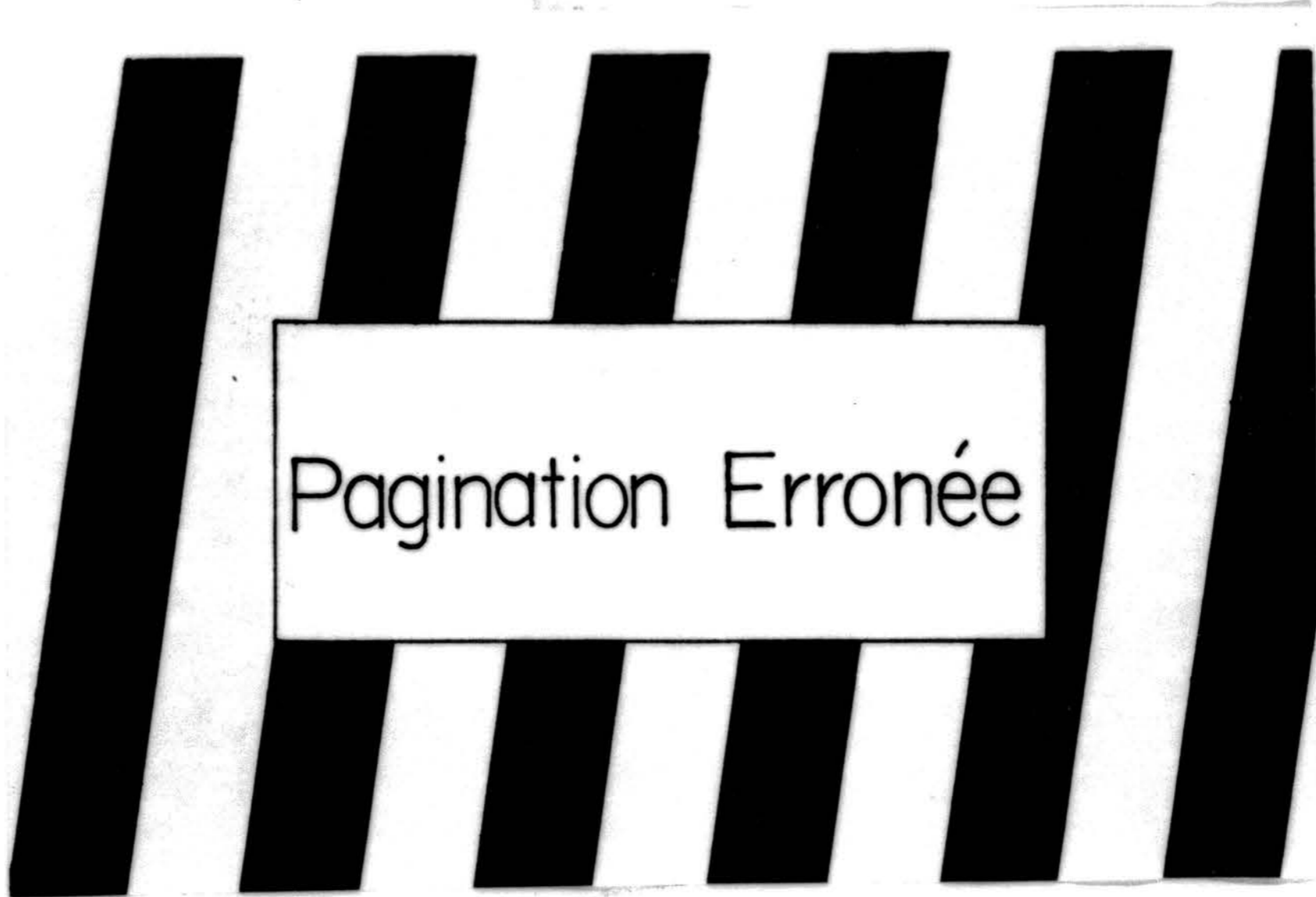
le 25 SEP 1961

NOTE: Cette r  solution a   t approuv  e par le conseil municipal de la Ville de Montr  al.

le 25 SEP 1961

NOTE: Cette r  solution a   t approuv  e par le conseil municipal de la Ville de Montr  al.

le 25 SEP 1961



Pagination Erron  e

ted  
nce

st,

9,

ent



NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 153-80 du cadastre de la Paroisse de Montréal, de l'avenue Prince of Wales à un point situé à l'ouest du boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95210/1 voir page 34 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Hamel, de l'égout existant au sud de la rue Sauvé en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95209/1 voir page 34 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien, Croteau  
et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Maplewood, de l'avenue Mountain-Sights à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95183 voir page 35 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Birnam, de l'avenue Ogilvy à la rue Saint-Roch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95161 voir page 35 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fillion, Dubreuil,  
Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,250.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Fletcher, de la rue Hochelaga à l'avenue Souigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94833/2 voir page 35 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,500.00 to lay a sewer in the projected Street bearing No. 153-80 of the Cadastre of the Parish of Montreal, from Prince of Wales Avenue to a point located west of Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,500.00 to lay a sewer in Hamel Street, from the existing sewer south of Sauvé Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau and  
Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Maplewood Avenue, from Mountain Sights Avenue to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Birnam Street, Ogilvy Avenue to St-Roch Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fillion, Dubreuil, Simard  
and Auger, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,250.00 to lay by day labour a permanent on the east side of Fletcher Avenue, from Hochelaga Street to Souigny Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du Grand Boulevard, du trottoir existant au sud de l'avenue Monkland en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95162 voir page 36 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Just, de la rue Notre-Dame aux limites sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95163 voir page 36 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Louis-Hémon, de la rue Bélanger à la rue Augier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95164 voir page 36 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,  
Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,950.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Hochelaga, de la rue des Ormeaux à la rue Joffre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95165 voir page 37 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 675.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles de béton sur le côté est de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95166 voir page 37 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Filion, Dubreuil,  
Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Grand Boulevard, from the existing sidewalk south of Monkland Avenue southward to the existing sidewalk, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Saint-Just Street, from Notre-Dame Street to the southern limits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,900.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Louis-Hémon Street, from Bélanger Street to Augier Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,950.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Hochelaga Street, from Ormeaux Street to Joffre Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Hamelin,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 675.00 to lay by day labour a concrete slab sidewalk on the east side of Wiseman Avenue from Anvers Avenue northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Filion, Dubreuil,  
Simard and Auger, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

Ré. mod. } O.P. 47  
          } Od. 249

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,950.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la 3e Avenue, de la rue Saint-Zotique en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95228-A voir page 38 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,  
Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,200.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 8e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95227-A voir page 38 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,  
Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la 6e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95226-A voir page 39 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau, Guévremont,  
et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,650.00 pour la construction en régie d'un trottoir en dalles de béton sur le côté est de la rue Guertin, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95229-A voir page 37 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Brien, Croteau et  
Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Maplewood, de l'avenue Mountain Sights à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95183/1 voir page 39 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1950.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of 3rd Avenue, from Saint-Zotique Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,200.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of 8th Avenue, from Rosemont Boulevard to Bellechasse Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,200.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of 6th Avenue, from Beaubien Street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau, Guévremont,  
and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,650.00 to lay a concrete slab sidewalk on the east side of Guertin Street, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau and  
Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,000.00 to lay a permanent paving on Maplewood Avenue, from Mountain Sights Avenue to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de l'avenue de La Salle, de la rue Boyce à la rue Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95224/1 voir page 40 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin, Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westhill, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95225/1 voir page 40 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

*Riv. mod. U.P. 411  
No. 249*

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,400.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la 6e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95230-A voir page 41 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,  
Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,700.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Préfontaine, au sud de la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95231-A voir page 40 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau,  
Guévremont, Despatis et Gadbois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président la séance déclare que les 32 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 27,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of La Salle Avenue, from Boyce Street to Hochelaga Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin, Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,600.00 to lay a permanent paving on Westhill Avenue, from Somerled Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,400.00 to lay by day labour a permanent paving on 6th Avenue, from Beaubien Street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,700.00 to lay by day labour a permanent paving on the lane east of Préfontaine Street, south of Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau,  
Guévremont, Despatis and Gadbois, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the 32 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council presents, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de discontinuer et de fermer la rue Robin, entre l'avenue Savoie et la ruelle Providence, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95227 voir page 374 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1986 voir page 375 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers E. Dubeau, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin et DesMarais, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et l'article 1 étant lu, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers E. Dubeau, Gaudry,  
V. Lévesque, Godin et DesMarais, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95228 voir page 50 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1987 voir page 376 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Croteau et  
Normandin, il est

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 7 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 8 étant lu et, un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Moore, Croteau et  
Normandin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Brien dissident).

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1645 concernant la construction de bungalows dans certains quartiers, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95230 voir page 374 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1988 voir page 375 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Filion, Dubreuil, Simard  
et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to discontinue and to close Robin Street, between Savoie Avenue and Providence Lane, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque,  
Godin and DesMarais, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and article 1 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque,  
Godin and DesMarais, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-laws No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Girard, Moore, Croteau and  
Normandin, it was

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the said draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Council then proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 7 inclusively being read, they were agreed to.

Article 8 being read and, a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Moore, Croteau and  
Normandin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Brien dissenting).

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1645 concerning the building of bungalows in certain wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Filion, Dubreuil, Simard  
and Auger, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the said draft by-law attached thereto.

VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1950

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,  
Appuyée par les conseillers Farly, A. Dubeau et  
Despatis, il est

RESOLU:- que ledit article soit amendé en y retranchant dans le deuxième paragraphe les mots "la ligne d'arrière des lots aboutissant au côté nord de".

Ledit article, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 3, 4 et 5 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Filion, Gratton, Dubreuil,  
Simard, Auger et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour règlement 1989 voir page 376 volume 42 des rapports)  
(Pour rapport 95231 voir page 49 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Vautelet, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Vautelet, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame de Grâce, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95146 voir page 374 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1990 voir page 376 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall,  
Paré et Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

FRIDAY, 1st SEPTEMBER 1950

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

Article 2 being read and, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillors Farly, A. Dubeau and  
Despatis, it was

RESOLVED:- that said article be amended by striking in the second paragraph the words "the rear line of the lots abutting on the north side of".

Said article, as amended, was then agreed to.

Articles 3, 4 and 5 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Filion, Gratton, Dubreuil,  
Simard, Auger and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in a part of St. Andrew Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Vautelet, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of said draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Vautelet, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame de Grâce Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall,  
Paré and Wagar, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of said draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1950

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall, Paré  
et Wagar, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 5 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant l'aqueduc et abrogeant certains règlements, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95229 voir page 41 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement - voir page 376 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Smith,  
Appuyée par le conseiller Désormiers,  
il est

RESOLU:- que l'étude dudit rapport soit suspendue.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de constituer une caisse de retraite pour certains employés de la Cité de Montréal,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que cet article soit biffé de l'ordre du jour.

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à M. Louis Wiseman, au prix de \$ 35,808.00, de certains immeubles sis rue University, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90000/3802 voir page 42 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quinn, Hanley, Burrows,  
O'Flaherty, Fréchette, Guyot, Vautelet,  
Stephens, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Healy,  
Appuyé par les conseillers Rochon et DesMarais,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

FRIDAY, 1st SEPTEMBER 1950

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall,  
Paré and Wagar, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 5 By-laws had been adopted by the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the waterworks and repealing certain By-laws, the following report was submitted and read:

Moved by councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of said draft by-law attached thereto.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Smith,  
Seconded by Councillor Désormiers,  
it was

RESOLVED:- that the consideration of this report be suspended.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to create a pension fund for certain employees of the City of Montreal,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that this article be struck from the order of the day.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale to Mr. Louis Wiseman, at the price of \$ 35,808.00, of certain immovables located on University Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn, Hanley, Burrows,  
O'Flaherty, Fréchette, Guyot, Vautelet,  
Stephens, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Healy,  
Seconded by Councillors Rochon and DesMarais,

That said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension ou un supplément de pension à des ex-employés de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95187 voir page 42 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 17,500.00 pour l'exécution des travaux requis pour l'amélioration de l'intersection du boulevard Décarie et du chemin Queen Mary, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95185 voir page 41 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall, Wagar, Paré,  
et Rowat, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 1950

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, M. J.-P. Cartier, le contrat pour l'exécution des travaux suivants à l'île Sainte-Hélène, savoir:

- a) parachèvement du chalet;
- b) parachèvement du pavillon des baigneurs;
- c) construction de piscines en plein air et travaux connexes,

aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de \$ 2,007,582.50, et de voter un crédit de \$ 2,100,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88986/41 voir page 43 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque,  
Godin et DesMarais,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a pension or supplementary pensions to former employees of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 17,500.00 to do the work required to improve the intersection of Décarie Boulevard and Queen Mary Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall, Wagar, Paré  
and Rowat, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Mr. J.-P. Cartier, the contract for the execution of the following works at St. Helen's Island:

- a) completion of the chalet;
- b) completion of the bathers' pavillion;
- c) construction of open-air swimming-pools and correlative works,

at the prices of his tender, or the total approximate price of \$ 2,007,582.50, and to vote an appropriation of \$ 2,100,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry, V. Lévesque,  
Godin and DesMarais,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.



46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité de Montréal et la Ville de Hampstead rectifient la ligne de division de leur municipalité respective dans le chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95226 voir page 43 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Rowat, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties des avenues Darlington, Wilderton et de Vimy et de parties des chemins Bates, Brinton et Bedford, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95236 voir page 44 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Vautelet, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation du lot no P.82 du cadastre de la Paroisse Saint-Laurent requis pour l'ouverture d'une rue entre la rue Cousineau et le chemin Somerset, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95232 voir page 44 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Brien,  
Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'acquisition de gré à gré, au prix de \$ 347,200.00, de certains immeubles etc. requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor, et entre la square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95235 voir page 45 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Vautelet, Quinn et  
Stephens, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 OCT 1950

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City of Montréal and the Town of Hampstead correct the dividing line between their respective municipality in Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Rowat, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Darlington, Wilderton and Vimy Avenues and of parts of Bates, Brinton and Bedford Roads, and to vote the required appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Vautelet, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lot No. P.82 of the Cadastre of the Parish of Saint-Laurent required to open a street between Cousineau Street and Somerset Road, and to vote the required appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien,  
Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the acquisition by mutual agreement, at the price of \$ 347,200.00, of certain immovables etc. required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Streets, and between Beaver Hall Square and Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Vautelet, Quinn and  
Stephens, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Fewkes, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers DesMarais et O'Flaherty dissidents).

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Pierre Cherhal, au prix de \$ 120,00, d'un lot situé rue Letellier et compris dans l'emprise homologuée de la rue Dudemaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95234 voir page 44 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de renouvellement de contrat entre la Cité et l'Hôpital Saint-Luc relativement à l'hospitalisation d'indigents, etc. le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95233 voir page 48 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Frank Ross Construction Limited, au prix total approximatif de \$ 995,252.35, le contrat pour la pose de conduites d'alimentation entre l'usine des pompes (bas niveau) rue Atwater et le réservoir McTavish, ainsi que les travaux corrélatifs, et de voter un crédit de \$ 1,300,000.00, à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94607/2 voir page 45 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Vautelet, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor Fewkes, Acting Mayor.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillors DesMarais and O'Flaherty dissenting).

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, from Mr. Pierre Cherhal, at the price of \$ 120.00, of a lot on Letellier Street, included in the homologated width of Dudemaine Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of renewal of contract between the City and Saint-Luc Hospital concerning the hospitalization of indigents, etc. the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Pitts,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Frank Ross Construction Limited, at the total approximative price of \$ 995,252.35, the contract for the laying of feeding mains between the low-level pumping station on Atwater Street and the McTavish reservoir, as well as correlative works, and to vote an appropriation of \$ 1,300,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Vautelet, Quinn and  
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder certaines subventions à diverses institutions, sociétés, etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92210/6 voir page 46 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Hamelin, Pitts et  
Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

*Res. mod.  
V.P. 408  
Vol. 287*

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Raoul, de la rue Jarry à la rue Villerey, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95223/1 voir page 48 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Garnier, de la rue Jarry à la rue Villerey, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95220/1 voir page 49 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Filion, Dubreuil,  
Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Lanaudière, de la rue Jarry à la rue Villerey, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95221/1 voir page 48 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 SEP 1950

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jarry, de l'avenue Papineau à un point situé à l'est de la rue Chambord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95222/1 voir page 49 volume 43 des rapports)

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to make certain grants to various institutions, societies, etc. the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Hamelin, Pitts and  
Filion, it was

RESOLVED:- that said report be adopted;

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 27,000.00 to lay a sewer in Raoul Street, from Jarry Street to Villerey Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 28,000.00 to lay a sewer in Garnier Street, from Jarry Street to Villerey Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Filion, Dubreuil, Simard and  
Auger, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 27,000.00 to lay a sewer in Lanaudière street, from Jarry Street to Villerey Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,000.00 to lay a sewer in Jarry Street, from Papineau Avenue to a point located east of Chambord Street, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1950

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport annuel de la Commission du Service Civil pour l'exercice terminé le 30 avril 1950,

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin,  
il est

RESOLU:- que l'étude des articles 40 et 58 à 96 inclusivement de l'ordre du jour soit différée jusqu'à la prochaine séance du Conseil.

AVIS DE MOTIONS

59.- Le conseiller Rochon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer ou de compléter l'installation de lampadaires aux endroits suivants:

Rue Saint-Urbain, jusqu'à l'avenue Van Horne;  
Rues Villeneuve et Laurier, de l'avenue Park à la rue Saint-Denis;  
Rues Fairmount, Saint-Viateur, Bernard et Van Horne, de l'avenue Park en gagnant l'est."

60.- Le conseiller Rochon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la circulation sur la rue Saint-Urbain en gagnant le nord est de plus en plus intense et qu'il n'existe pas de débouché au nord de l'avenue Van Horne;

ATTENDU que les automobilistes empruntent cette voie de préférence à celles où les tramways circulent, lesquelles sont d'ailleurs déjà très encombrées;

ATTENDU que, quelle que soit la voie de circulation utilisée par les automobilistes, ils doivent forcément revenir à l'avenue Park ou au boulevard Saint-Laurent pour continuer leur route vers le nord, ce qui cause tous les jours un embouteillage considérable à ces endroits;

FRIDAY, 1st SEPTEMBER 1950

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

58.- The order of the day being read to consider the annual report of the Civil Service Commission for the fiscal year ending April 30th, 1950,

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Quinn,

That said report be filed of record.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,  
it was

RESOLVED:- that the consideration of articles 40 and 58 to 96 inclusively of the order of the day be deferred until the next meeting of Council.

NOTICES OF MOTIONS

59.- Councillor Rochon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing or completing the installation of lamp-posts at the following sites:

Saint-Urbain Street, to Van Horne Street;  
Villeneuve and Laurier Streets, from Park Avenue to Saint-Denis Street;  
Fairmount, Saint-Viateur, Bernard and Van Horne Streets, from Park Avenue eastward."

60.- Councillor Rochon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS traffic on Saint-Urbain Street northeastward is getting heavier and that there does not exist any outlet north of Van Horne Street;

WHEREAS motorists use that street in preference to those where tramways circulate, which are in addition congested;

WHEREAS no matter what street is used by motorists they forcibly have to return to Saint-Laurent Boulevard or Park Avenue to proceed northward, which occasions considerable congestion at these points;

VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 1950

ATTENDU de plus qu'il existe sur l'avenue Van Horne des entrepôts où des camions stationnent verticalement, laissant à peine l'espace requis pour le passage d'un autre véhicule;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire le plus tôt possible un tunnel à travers la rue Saint-Urbain, au nord de la rue Van Horne, en vue de donner un débouché à cette rue vers le nord.

Le Conseil lève sa séance.

*J. J. J.*

GREFFIER DE LA CITE.

*Choude*

MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

*Choude*  
MAIRE

FRIDAY, 1st SEPTEMBER 1950

WHEREAS there are in addition on Van Horne Street factories where trucks park vertically leaving hardly the required space for the passage of another vehicle;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting at the earliest possible moment a tunnel across Saint-Urbain Street, north of Van Horne Street, in view of procuring an outlet northward for this street."

The Council meeting was dissolved.

*J. J. J.*

CITY CLERK.

*Choude*

MAYOR.

Approved according to law,

*Choude*  
MAYOR.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 2<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre courant à 11:00 heures du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —  
Nomination d'un conseiller de la catégorie A en remplacement de M. Rodolphe Corbeil, décédé.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**

*Construction d'égouts* — 3 —

À l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 153-43 du cadastre de la Paroisse de Montréal, de l'avenue Prince of Wales à un point situé à l'ouest du boulevard Cavendish.

— 4 —  
À l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Prince of Wales, de la rue de Terrebonne à l'avenue Monkland.

— 5 —  
À l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 153-63 du cadastre de la Paroisse de Montréal, de l'avenue Prince of Wales à un point situé à l'ouest du boulevard Cavendish.

— 6 —  
À l'effet de voter un crédit de \$15,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Cavendish, de l'avenue Monkland à l'égout existant au nord de la rue de Terrebonne.

— 7 —  
À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Chester, de l'avenue Randall en gagnant l'est.

442  
MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 2nd of October 1950 at 11:00 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

2 —  
Appointment of a Class A Councillor to replace Mr. Rodolphe Corbeil, deceased.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**

*Laying of sewers*  
3 —  
To vote an appropriation of \$5,300.00 to lay a sewer in proposed street No. 153-43 of the cadastre of the Parish of Montréal, from Prince of Wales Avenue to a point west of Cavendish Boulevard.

4 —  
To vote an appropriation of \$16,600.00 to lay a sewer in Prince of Wales Avenue, from Terrebonne Street to Monkland Avenue.

5 —  
To vote an appropriation of \$5,000.00 to lay a sewer in proposed street No. 153-63 of the cadastre of the Parish of Montréal, from Prince of Wales Avenue to a point west of Cavendish Boulevard.

6 —  
To vote an appropriation of \$15,800.00 to lay a sewer in Cavendish Avenue, from Monkland Avenue to the existing sewer north of Terrebonne Street.

7 —  
To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay a sewer in Chester Avenue, from Randall Avenue eastward.

— 8 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 9 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$9,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de l'égout existant à l'ouest de la rue Saint-Émile jusqu'à un point situé à l'est de la rue Cirier.

— 10 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$40,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liébert, entre les rues Marseille et Hochelaga.

— 11 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$8,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Isabella, de l'avenue Earncliffe à un point situé à l'ouest du boulevard Décarie.

— 12 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$9,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Reims, de la rue Chabanel à un point situé au nord de la rue Legendre.

— 13 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Waverly, de la rue Chabanel à un point situé au nord de la rue Legendre.

— 14 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chabanel, de la rue Lumsden à la rue Saint-Urbain.

*Construction de trottoirs*

— 15 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Plamondon, de l'avenue Macdonald à l'avenue Clanranald.

— 16 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$27,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Linton, du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Victoria.

— 17 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Chateaubriand, de la rue de Louvain à la rue Chabanel.

— 18 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$4,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard Pie IX, de la rue Bélanger à la rue Saint-Zotique.

8 —  
 To vote an appropriation of \$9,100.00 to lay a sewer in Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street.

9 —  
 To vote an appropriation of \$9,600.00 to lay a sewer in Boyce Street, from the existing sewer west of Saint-Émile Street to a point east of Cirier Street.

10 —  
 To vote an appropriation of \$40,000.00 to lay a sewer in Liébert Street, between Marseille and Hochelaga Streets.

11 —  
 To vote an appropriation of \$8,800.00 to lay a sewer in Isabella Avenue, from Earncliffe Avenue to a point west of Décarie Boulevard.

12 —  
 To vote an appropriation of \$9,800.00 to lay a sewer in Reims Street, from Chabanel Street to a point north of Legendre Street.

13 —  
 To vote an appropriation of \$9,300.00 to lay a sewer in Waverly Avenue, from Chabanel Street to a point north of Legendre Street.

14 —  
 To vote an appropriation of \$16,700.00 to lay a sewer in Chabanel Street, from Lumsden Street to Saint-Urbain Street.

*Laying of sidewalks*

15 —  
 To vote an appropriation of \$2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Plamondon Avenue, from Macdonald Avenue to Clanranald Avenue.

16 —  
 To vote an appropriation of \$27,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Linton Avenue, from Côte-des-Neiges Road to Victoria Avenue.

17 —  
 To vote an appropriation of \$9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chateaubriand Avenue, from Louvain Street to Chabanel Street.

18 —  
 To vote an appropriation of \$4,100.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Pie IX Boulevard, from Bélanger Street to Saint-Zotique Street.

**1.**  
À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Van Horne, du trottoir existant à l'ouest du chemin Deacon en gagnant l'ouest jusqu'au trottoir existant.

**20.**  
À l'effet de voter un crédit de \$1,250.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la 6e Avenue, d'un point situé à environ 525 pieds au nord de la rue Beaubien en gagnant le nord jusqu'à son raccordement avec la 3e Avenue.

**21.**  
À l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Walkley, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

*Construction de pavages*

**22.**  
À l'effet de voter un crédit de \$13,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 2e Avenue, de la rue Dandurand à la rue Holt.

**23.**  
À l'effet de voter un crédit de \$36,000.00 pour la construction d'un pavage sur l'avenue Walkley, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

**24.**  
À l'effet de voter un crédit de \$11,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-André, entre la rue Jarry et la rue Mistral.

**25.**  
À l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Saint-Hubert, entre la rue Leman et le chemin de la Côte-Saint-Michel.

**26.**  
À l'effet de voter un crédit de \$18,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Chateaubriand, de la rue de Louvain à la rue Chabanel.

**27.**  
À l'effet de voter un crédit de \$103,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Linton, du chemin de la Côte-des-Neiges à l'avenue Victoria.

**28.**  
À l'effet de voter un crédit de \$25,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Randall, de l'avenue Westhill à l'avenue Fielding.

**29.**  
À l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Plamondon, de l'avenue Macdonald à l'avenue Clanranald.

**30.**  
À l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue d'Iberville, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

**31.**  
À l'effet de voter un crédit de \$17,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est du boulevard Pie IX, de la rue Boyce à la rue Hochelaga.

**1.**  
To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Van Horne Avenue, from the existing sidewalk west of Deacon Road westward to the existing sidewalk.

**20.**  
To vote an appropriation of \$1,250.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of 6th Avenue, from a point about 525 feet north of Beaubien Street northward to its junction with 3rd Avenue.

**21.**  
To vote an appropriation of \$9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Walkley Street, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

*Laying of pavings*

**22.**  
To vote an appropriation of \$13,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 2nd Avenue, from Dandurand Street to Holt Street.

**23.**  
To vote an appropriation of \$36,000.00 to lay a paving on Walkley Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

**24.**  
To vote an appropriation of \$11,200.00 to lay a permanent paving in the lane east of Saint-André Street, between Jarry and Mistral Streets.

**25.**  
To vote an appropriation of \$8,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert Street, between Leman Street and Côte-Saint-Michel Road.

**26.**  
To vote an appropriation of \$18,800.00 to lay a permanent paving on Chateaubriand Avenue, from Louvain Street to Chabanel Street.

**27.**  
To vote an appropriation of \$103,700.00 to lay a permanent paving on Linton Avenue, from Côte-des-Neiges Road to Victoria Avenue.

**28.**  
To vote an appropriation of \$25,500.00 to lay a permanent paving on Randall Avenue, from Westhill Avenue to Fielding Avenue.

**29.**  
To vote an appropriation of \$6,600.00 to lay a permanent paving on Plamondon Avenue, from Macdonald Avenue to Clanranald Avenue.

**30.**  
To vote an appropriation of \$12,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Iberville Street, between Sherbrooke and Rachel Streets.

**31.**  
To vote an appropriation of \$17,300.00 to lay by day labour a permanent paving on the lanes east of Pie IX Boulevard, between Boyce and Hochelaga Streets.



— 32 —

À l'effet de voter un crédit de \$26,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la 8e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse.

*Pavage — Grand Boulevard*

— 33 —

À l'effet de réduire la largeur du pavage à être construit sur Grand Boulevard, entre les avenues Somerled et Fielding, et de modifier en conséquence la résolution du Conseil en date du 9 mars 1950 votant un crédit pour la construction de ce pavage.

*Cession de terrains*

— 34 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de cession par la Cité à l'Orphelinat Italien Saint-Joseph d'un emplacement situé au nord de la rue Bélanger, entre les 31e et 35e Avenues, pour l'érection d'un orphelinat.

*Noms de rues*

— 35 —

À l'effet de donner le nom de chemin Hudson à l'actuelle rue Doussin.

— 36 —

À l'effet de donner le nom de ruelle Courville à la présente ruelle Marie-Anne et à une ruelle située au sud de la rue Marie-Anne, entre l'avenue Papineau et la rue de Lanaudière.

*Escalier extérieur*

— 37 —

À l'effet de permettre à M. Fernand Doré d'installer un escalier extérieur sur le devant d'une maison devant être construite sur le côté ouest de l'avenue des Érables, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.

*Tuyaux à l'eau*

— 38 —

À l'effet d'autoriser une dépense de \$78,394.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

*Projets de règlements*

— 39 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

— 40 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié.

— 41 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842 autorisant un emprunt de \$10,000,000.00 pour dépenses d'expropriation, tel que modifié.

— 32 —

To vote an appropriation of \$26,300.00 to lay by day labour a permanent paving on 8th Avenue, from Rosemont Boulevard to Bellechasse Street.

*Paving — Grand Boulevard*

— 33 —

To decrease the width of the paving to be laid on Grand Boulevard, between Somerled Avenue and Fielding Avenue, and to amend accordingly the resolution of the Council dated March 9th 1950 voting an appropriation for the laying of this paving.

*Cession of lots*

— 34 —

To approve a draft deed of cession by the City to Saint-Joseph's Italian Orphanage of a site north of Bélanger Street, between 31st and 35th Avenues, for the erection of an orphanage.

*Street names*

— 35 —

To give the name of Hudson Road to the present Doussin Street.

— 36 —

To give the name of Courville Lane to the present Marie-Anne Lane and to a lane south of Marie-Anne Street, between Papineau Avenue and Lanaudière Street.

*Outside stairs*

— 37 —

To allow Mr. Fernand Doré to install outside stairs in front of a building to be erected on the west side of Érables Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets.

*Water mains*

— 38 —

To authorize an expenditure of \$78,394.00 to purchase and lay water mains etc. in certain places, and to impose a special tax for such purpose.

*Draft by-laws*

— 39 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended.

— 40 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended.

— 41 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842 authorizing a loan of \$10,000,000.00 for expropriation expenditures, as amended.

## Crédits supplémentaires

— 42 —

À l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$114,595.00:

- a) Pavage sur l'avenue du Sacré-Cœur, de la rue Fleury à la rue Sauriol;
- b) Trottoirs sur les deux côtés de l'avenue du Sacré-Cœur, de la rue Fleury à la rue Sauriol;
- c) Pavage sur l'avenue du Sacré-Cœur, de la rue Sauriol à l'avenue Sauvé;
- d) Pavage sur la 8e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger;
- e) Pavage sur la rue de Liège, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest;
- f) Pavage sur la rue Sauriol, de la rue Meunier à la rue Saint-Urbain.

— 43 —

À l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Charles Duranceau Ltée, au prix total approximatif de \$123,577.50:

- a) Pavage sur l'avenue Darlington, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay;
- b) Trottoir sur le côté ouest de la rue Drake, de la rue Leprohon à la rue Jolicœur;
- c) Pavage sur la rue Goyer, du chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à la ligne ouest du chemin Goyer;
- d) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Goyer, du chemin de la Côte-des-Neiges à la ligne ouest du chemin Goyer;
- e) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Lemieux, de l'avenue Kent à l'avenue Van Horne;
- f) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Mackenzie, de l'avenue Westbury à l'avenue Victoria;
- g) Pavage sur la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue Falaise;
- h) Trottoir sur le côté est de la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue Falaise;
- i) Trottoirs sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Blair;
- j) Pavage sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled;
- k) Trottoir sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled, sur le côté ouest, et de la rue de Terrebonne en gagnant le nord, sur le côté est;
- l) Trottoir sur le côté ouest de l'avenue Wiseman, de l'avenue d'Anvers à l'avenue Blair.

— 44 —

À l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, The Highway Paving Co. Ltd., au prix total approximatif de \$34,412.50:

- a) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue Guizot à sa jonction avec la rue Saint-Urbain;
- b) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, du boulevard Crémazie à la rue Guizot;
- c) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Guizot, de l'avenue de l'Esplanade aux voies du C.P.R.

## Additional appropriations

— 42 —

To vote supplementary credits for the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$114,595.00:

- a) Paving on Sacré-Cœur Avenue, from Fleury Street to Sauriol Street;
- b) Sidewalks on both sides of Sacré-Cœur Avenue, from Fleury Street to Sauriol Street;
- c) Paving of Sacré-Cœur Avenue, from Sauriol Street to Sauvé Avenue;
- d) Paving of 8th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street;
- e) Paving on Liège Street, from Saint-Laurent Boulevard westward;
- f) Paving on Sauriol Street, from Meunier Street to Saint-Urbain Street.

— 43 —

To vote supplementary credits for the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Charles Duranceau Ltd., at the total approximate price of \$123,577.50:

- a) Paving on Darlington Avenue, from Van Horne Avenue to Barclay Avenue;
- b) Sidewalk on the west side of Drake Street, from Leprohon Street to Jolicœur Street;
- c) Paving on Goyer Street, from Côte-des-Neiges Road to the west line of Goyer Road;
- d) Sidewalks on both sides of Goyer Street, from Côte-des-Neiges Road to the west line of Goyer Road;
- e) Sidewalks on both sides of Lemieux Street, from Kent Avenue to Van Horne Avenue;
- f) Sidewalks on both sides of Mackenzie Street, from Westbury Avenue to Victoria Avenue;
- g) Paving on Mulberry Street, from Glencoe Avenue to Falaise Avenue;
- h) Sidewalk on the east side of Mulberry Street, from Glencoe Avenue to Falaise Avenue;
- i) Sidewalks on both sides of Stuart Avenue, from Ball Avenue to Blair Avenue;
- j) Paving on Walkley Avenue, from Terrebonne Street to Somerled Avenue;
- k) Sidewalk on Walkley Avenue, from Terrebonne Street to Somerled Avenue, on the west side, and from Terrebonne Street northward, on the east side;
- l) Sidewalk on the west side of Wiseman Avenue, from Anvers Avenue to Blair Avenue.

— 44 —

To vote supplementary credits to do the following works and to award to the lowest tenderer, Highway Paving Company, Ltd., the contract therefor, at the total, approximate price of \$34,412.50:

- a) Sidewalks on both sides of Clark Street, from Guizot Street to its junction with Saint-Urbain Street;
- b) Sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street;
- c) Sidewalks on both sides of Guizot Street, from Esplanade Avenue to the C.P.R. tracks.

— 45 —

À l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montpellier Construction Limitée, au prix total approximatif de \$60,860.50:

- a) Pavage sur la rue Everett, de la rue de Lanaudière à la rue Marquette;
- b) Pavage sur le boulevard Saint-Germain, de la rue Jeanne à la rue Forbes.

— 46 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,600.00 pour la construction d'un pavage sur la rue Birnam, de l'avenue Ogilvy à la rue Saint-Roch, et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, The Sicily Asphaltum Paving Company Limited, au prix approximatif de \$20,585.00.

*Acquisition d'immeubles*

— 47 —

À l'effet d'autoriser l'acquisition de gré à gré, au prix de \$170,403.51, de certains immeubles etc. requis pour le prolongement de l'avenue Mont-Royal vers l'est, de la rue d'Iberville jusqu'à la rue Hogan, et pour l'élargissement de cette dernière rue à sa jonction avec l'avenue Mont-Royal ainsi prolongée, et de voter un crédit supplémentaire de \$109,253.00 pour ce prolongement et cet élargissement.

— 48 —

À l'effet d'autoriser l'acquisition de gré à gré, au prix de \$3,965.82, de certains immeubles requis pour le prolongement de la rue Frontenac, au nord de la rue Rachel, jusqu'à l'avenue Mont-Royal prolongée, et de voter un crédit supplémentaire de \$2,768.00 pour ce prolongement.

— 49 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet l'acquisition, de Mlle Lucy Pearl Beatty, au prix de \$192.00, d'un terrain situé du côté ouest de la 20e Avenue, au nord de la rue de Bellechasse.

*Expropriations*

— 50 —

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,596.74 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue Marie-Anne, entre la rue d'Iberville et l'avenue Mont-Royal prolongée.

— 51 —

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 novembre 1949, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie des rues Saint-Urbain et Boisseau, de façon que le coût de cette expropriation soit payable entièrement par la Cité.

— 52 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement des approches sud du pont d'Ahuntsic, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 45 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montpellier Construction Limited, at the total approximate price of \$60,860.50:

- a) Paving on Everett Street, from Lanaudière Street to Marquette Street;
- b) Paving on Saint-Germain Boulevard, from Jeanne Street to Forbes Street.

— 46 —

To vote an additional appropriation of \$1,600.00 to lay a paving on Birnam Street, from Ogilvy Avenue to Saint-Roch Street, and to award the contract therefor to the lowest tenderer, The Sicily Asphaltum Paving Company Limited, at the approximate price of \$20,585.00.

*Acquisition of immovables*

— 47 —

To authorize the purchase by mutual agreement, at the price of \$170,403.51, of certain property etc. needed to extend Mont-Royal Avenue eastward from Iberville to Hogan Streets, so as to widen the latter where it meets Mont-Royal Avenue thus extended, and to vote a supplementary credit of \$109,253.00 for such extension and widening.

— 48 —

To authorize the purchase by mutual agreement, at the price of \$3,965.82, of certain property required to extend Frontenac Street north of Rachel Street to Mont-Royal Avenue extended, and to vote a supplementary credit of \$2,768.00 for this purpose.

— 49 —

To approve a draft deed for the acquisition, from Miss Lucy Pearl Beatty, at the price of \$192.00, of a lot on the west side of 20th Avenue, north of Bellechasse Street.

*Expropriations*

— 50 —

To vote a supplementary credit of \$2,596.74 for the expropriation of the property required to extend Marie-Anne Street, between Iberville Street and Mont-Royal Avenue extended.

— 51 —

To amend Council's resolution of November 2nd, 1949, ordaining the expropriation of the property required to open part of Saint-Urbain and Boisseau Streets, so that the cost of this expropriation be entirely paid by the City.

— 52 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to lay out the approaches to Ahuntsic Bridge, and to vote the appropriation required for such purpose.

— 53 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un immeuble requis pour le prolongement de la Place Christin vers l'ouest jusqu'à la rue Sanguinet, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 54 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement projetée de la rue Albert, entre la rue Rose-de-Lima et l'avenue Greene, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 55 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter, à même l'emprise projetée du boulevard Perras, une voie comprise, d'une façon générale, entre l'emprise de la Compagnie des Tramways et la ligne homologuée du côté sud du boulevard Perras, depuis l'avenue du Sacré-Cœur jusqu'aux limites est de la ville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 56 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Lavoie, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Ridgevale, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 57 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation du lot P-122-2 du cadastre du Village incorporé de la Côte-des-Neiges, en vue de l'ouverture de la rue Beaucourt, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Ridgevale, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 58 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la 14e Avenue, entre les rues Masson et Dandurand, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 59 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture de la rue Mountain Sights, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et la limite nord de la cité, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 60 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre les avenues Lacombe et Isabella, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 61 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement projeté des ruelles situées à l'ouest de la rue Meese, entre la rue Notre-Dame et l'avenue Dubuisson, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 53 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of immovable required to extend Place Christin westward to Sanguinet Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

— 54 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the proposed widening of Albert Street, between Rose-de-Lima Street and Greene Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose.

— 55 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to complete, out of the proposed width of Perras Boulevard, a street generally located between the Tramways Company's right of way and the homologated line on the south side of Perras Boulevard, from Sacré-Cœur Avenue to the eastern limits of the City, and to vote the appropriation required for such purpose.

— 56 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Lavoie Avenue, between Côte-Sainte-Catherine Road and Ridgevale Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose.

— 57 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of Lot P-122-2 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, for the opening of Beaucourt Street, between Côte-des-Neiges Road and Ridgevale Avenue, and to vote the credit required for such purpose.

— 58 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to widen the lanes located east of 14th Avenue, between Masson and Dandurand Streets, and to vote the credit required for such purpose.

— 59 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the land needed to complete the opening of Mountain Sights Street, between Côte-Sainte-Catherine Road and the northern limits of the City, and to vote the credit required for such purpose.

— 60 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Westbury Avenue, between Lacombe and Isabella Avenues, and to vote the credit required for such purpose.

— 61 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed for the proposed widening of the lanes west of Meese Street, between Notre-Dame Street and Dubuisson Avenue, and to vote the credit required for such purpose.

— 62 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Grenet, entre le boulevard Gouin et la rue de Mézy, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 63 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain compris dans l'emprise homologuée du boulevard Saint-Laurent, à l'angle de l'avenue Mont-Royal, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 64 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Sauvé, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 65 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Sauvé, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 66 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Daoust, entre la rue Sackville et l'avenue Larose, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 67 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Daoust, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 68 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Sauriol, entre la rue Sackville et l'avenue Larose, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 69 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de la rue Sauriol, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 70 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Larose, entre la rue Sauriol et les limites de la ville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

— 71 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Charland, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

62 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Grenet Street, between Gouin Boulevard and Mézy Street, and to vote the credit required for such purpose.

63 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property located in the homologated part of Saint-Laurent Boulevard, at the corner of Mont-Royal Avenue, and to vote the credit required for such purpose.

64 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Sauvé Avenue, between Sackville Street and Montée Saint-Michel, and to vote the credit required for such purpose.

65 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Sauvé Avenue, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose.

66 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Daoust Avenue, between Sackville Street and Larose Avenue, and to vote the credit required for such purpose.

67 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Daoust Avenue, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose.

68 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Sauriol Street, between Sackville Street and Larose Avenue, and to vote the credit required for such purpose.

69 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Sauriol Street, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose.

70 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Larose Avenue, between Sauriol Street and the City limits, and to vote the credit required for such purpose.

71 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Charland Street, between Sackville Street and Montée Saint-Michel, and to vote the credit required for such purpose.

## Vente d'immeuble

— 72

À l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet la vente à l'Hydro-Québec, au prix de \$9,177.00 et à certaines conditions, d'une bande de terrain longeant le côté nord de la voie de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, du chemin de la Côte-Saint-Luc aux limites ouest de la ville.

Contrat — Village de la Côte-Saint-Luc

— 73

À l'effet d'approuver un projet de contrat pour le drainage du territoire du Village de la Côte-Saint-Luc dans certains égouts de la Cité.

Commission Athlétique

— 74

Transmettant le rapport de l'auditeur de la Cité sur la vérification des livres de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal pour la période comprise entre le 1er mai 1948 et le 30 avril 1949.

— 75

Avis de motions.

## MOTIONS

— 76

*Conseiller Brien.* — Relativement au mode d'administration municipale.

— 77

*Conseiller Croteau.* — Relativement à une augmentation de la commutation de taxes.

— 78

*Conseiller Gadbois.* — Relativement à l'élargissement du pont Jacques-Cartier.

— 79

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Notre-Dame.

— 80

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Saint-Jacques.

— 81

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur les rues Graig et Saint-Antoine.

— 82

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Dorchester.

— 83

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Ontario.

— 84

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur l'avenue Mont-Royal.

— 85

*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur l'avenue Papineau.

## Sale of immovable

72 —

To approve a draft deed covering the sale to Hydro-Quebec, at the price of \$9,177.00 and on certain conditions, of a strip of land along the north side of the Canadian Pacific Railway Company's track, from Côte-Saint-Luc Road to the western City limits.

Contract — Village of Côte-Saint-Luc

73 —

To approve a draft deed for the draining of the territory of the Village of Côte-Saint-Luc in certain sewers of the City.

Athletic Commission

74 —

Transmitting the report of the City Auditor on the audit of the books of the Montréal Athletic Commission for the period between May 1st 1948 and April 30th 1949.

75 —

Notices of motions.

## MOTIONS

76 —

*Councillor Brien.* — Concerning the mode of municipal administration.

77 —

*Councillor Croteau.* — Concerning an increase in the commutation of taxes.

78 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning the widening of Jacques-Cartier bridge.

79 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Notre-Dame Street.

80 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Jacques Street.

81 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Craig and Saint-Antoine Streets.

82 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Dorchester Street.

83 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Ontario Street.

84 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Mont-Royal Avenue.

85 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Papineau Avenue.

- 86 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Amherst.
- 87 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Saint-Hubert.
- 88 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Saint-Denis.
- 89 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur le boulevard Saint-Laurent.
- 90 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Bleury et l'avenue Park.
- 91 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur la rue Guy et le chemin de la Côte-des-Neiges.
- 92 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au stationnement sur l'avenue Pine.
- 93 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement aux signaux lumineux à l'angle des chemins de la Côte-des-Neiges et Queen Mary.
- 94 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement aux signaux lumineux à l'angle de l'avenue d'Iberville et de l'avenue Mont-Royal.
- 95 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement à l'élargissement de la rue Saint-Denis, entre les rues Graig et Sherbrooke.
- 96 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au passage des véhicules à gauche des zones de sûreté.
- 97 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement à l'ouverture d'une ruelle entre les rues Berri et Gosford.
- 98 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement au refus de permis de construction dans le quadrilatère formé par les rues Atwater, Frontenac et Sherbrooke et le fleuve Saint-Laurent.
- 99 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement à la disparition des tramways des rues de Montréal.
- 100 —  
*Conseiller Gadbois.* — Relativement à certains corps publics représentés au Conseil.

- 86 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Amherst Street.
- 87 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Hubert Street.
- 88 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Denis Street.
- 89 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Saint-Laurent Boulevard.
- 90 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Bleury Street and Park Avenue.
- 91 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Guy Street and Côte-des-Neiges Road.
- 92 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning parking on Pine Avenue.
- 93 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the traffic lights at the corner of Côte-des-Neiges and Queen Mary Roads.
- 94 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the traffic lights at the corner of Iberville Street and Mont-Royal Avenue.
- 95 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the widening of Saint-Denis Street, between Craig and Sherbrooke Streets.
- 96 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the passing of vehicles on the left of safety zones.
- 97 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the opening of a lane between Berri and Gosford Streets.
- 98 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the refusal of building permits in the quadrilateral formed by Atwater, Frontenac and Sherbrooke Streets and the Saint-Lawrence River.
- 99 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning the removal of tramways from Montréal Streets.
- 100 —  
*Councillor Gadbois.* — Concerning certain public bodies represented in Council.

- 101
- Conseiller Gadbois.* — Relativement au salut par les agents de police.
- 102
- Conseiller Hanley.* — Relativement à la pension minimum des employés manuels mariés.
- 103
- Conseiller Hanley.* — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux rue d'Argenson.
- 104
- Conseiller Hanley.* — Relativement à la carte d'identité pour les travailleurs employés par les entrepreneurs de travaux pour la Cité.
- 105
- Conseiller Lalancette.* — Relativement à un service d'autobus sur la rue Fullum.
- 106
- Conseiller Lalancette.* — Relativement à l'élargissement du pavage de la rue Rachel, entre la rue Préfontaine et l'avenue d'Orléans.
- 107
- Conseiller McKenna.* — Relativement à l'installation de signaux lumineux sur le chemin de la Côte-des-Neiges.
- 108
- Conseiller McKenna.* — Relativement à l'ouverture d'une partie du chemin Queen Mary.
- 109
- Conseiller McKenna.* — Relativement à l'élargissement des angles du chemin de la Côte-des-Neiges et des avenues Cedar et Pine.
- 110
- Conseiller Ratelle.* — Relativement à l'établissement d'un entrepôt d'automobiles au numéro 2000 rue Masson.
- 111
- Conseiller Ratelle.* — Relativement à l'émission de permis à certains entrepreneurs qui n'ont pas de place d'affaires.
- 112
- Conseiller Rochon.* — Relativement à l'occupation dans le district no 5 des bâtiments pour fins de culte, d'éducation ou d'enseignement.
- 113
- Conseiller Rochon.* — Relativement à l'installation de lampadaires sur certaines rues.
- 114
- Conseiller Rochon.* — Relativement à la construction d'un tunnel rue Saint-Urbain.

- 101 —
- Councillor Gadbois.* — Concerning the salute by policemen.
- 102 —
- Councillor Hanley.* — Concerning the minimum pension to manual employees who are married.
- 103 —
- Councillor Hanley.* — Concerning the establishment of a playground on d'Argenson Street.
- 104 —
- Councillor Hanley.* — Concerning the identification card for workers employed by contractors on the City's works.
- 105 —
- Councillor Lalancette.* — Concerning an autobus service on Fullum Street.
- 106 —
- Councillor Lalancette.* — Concerning the widening of the paving on Rachel Street, between Préfontaine Street and Orléans Avenue.
- 107 —
- Councillor McKenna.* — Concerning the installation of traffic lights on Côte-des-Neiges Road.
- 108 —
- Councillor McKenna.* — Concerning the opening of a certain part of Queen Mary Road.
- 109 —
- Councillor McKenna.* — Concerning the widening of the corners of Côte-des-Neiges Road and of Cedar and Pine Avenues.
- 110 —
- Councillor Ratelle.* — Concerning the establishment of an automobile warehouse at No. 2000 Masson Street.
- 111 —
- Councillor Ratelle.* — Concerning the issuing of licenses to certain contractors who have no business place.
- 112 —
- Councillor Rochon.* — Concerning the occupancy in District No. 5 of buildings for purposes of worship, education or teaching.
- 113 —
- Councillor Rochon.* — Concerning the installation of lamp-posts on certain streets.
- 114 —
- Councillor Rochon.* — Concerning the construction of a tunnel on Saint-Urbain Street.



LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

— 115 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à la construction d'un tunnel au boulevard Saint-Laurent, sous les rues Saint-Jacques et Notre-Dame.

— 116 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à la plantation d'arbres sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau.

SEANCE SPECIALE

à 11 heures du matin.

SONT PRESENTS: Son honneur le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Codin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Corrigan, Jodoin, Laverdure, Lépine, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Erisebois et Benoit.

Le conseiller Leblanc, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise;

Sur la proposition du conseiller DesMarais, appuyée par les conseillers Leblanc, R. Lévesque, Savignac, Désormiers et Ratelle, il est

RESOLU:— que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de leur estimé collègue, le conseiller Rodolphe Corbeil;

Qu'ils tiennent à rendre un hommage officiel à l'esprit civique et au dévouement qui caractérisaient cet homme public;

Qu'ils tiennent à exprimer aux membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper;

Que, en témoignage de respect pour la mémoire du disparu, ce Conseil observe le silence pendant deux minutes.

Le Conseil observe en conséquence le silence pendant deux minutes.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

115—

*Councillor Savignac.* — Concerning the construction of a tunnel on Saint-Laurent Boulevard under Saint-Jacques and Notre-Dame Streets.

116—

*Councillor Savignac.* — Concerning the planting of trees on Saint-Joseph Boulevard, east of Papineau Avenue.

SPECIAL MEETING

at 11 o'clock, A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Leblanc, Acting Mayor, occupied the Chair.

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

On motion of Councillor DesMarais, Seconded by Councillors Leblanc, R. Lévesque, Savignac, Désormiers and Ratelle, it was

RESOLVED:— THAT the members of this Council have learned with deep regret of the death of their esteemed colleague, Councillor Rodolphe Corbeil;

That they wish to pay an official tribute to the civic spirit and devotedness which this public man possessed;

That they wish to extend to the members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement;

That, out of respect for his memory, the Council do now suspend its meeting for two minutes.

The Council accordingly observed silence during two minutes.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivant est soumise:

Sur la proposition du conseiller Lyall,  
Appuyée par le conseiller Quintin, il est

RESOLU:- que ce Conseil desire offrir ses félicitations au conseiller Asselin, président du Comité exécutif, à l'occasion de sa nomination comme commandant honoraire de l'escadron no 438 de l'aviation canadienne.

Le conseiller Asselin remercie le Conseil de son geste et l'assure qu'il fera tout en son pouvoir pour être digne de l'honneur qui lui a été conféré.

Son Honneur le Maire prend le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er septembre 1950.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

Son Honneur le Maire demande alors la permission au Conseil de procéder à la remise d'une médaille de mérite aux constables Gérard Ruel et Armand Bourret, de la division de la radio-patrouille, pour la bravoure et le courage dont ils ont fait preuve lors d'un vol armé à la succursale de la Banque Royale du Canada le 26 avril dernier.

Cette permission ayant été accordée et le directeur du service de la police, accompagné de son état-major et des deux constables ci-haut mentionnés, ayant été admis dans la salle du Conseil, le premier donne alors lecture de la citation suivante:

"TÉMOIGNAGE DE VIVE APPRECIATION

Médailles

Médailles pour action méritoire décernées à chacun des constables Gérard Ruel et Armand Bourret comme marque d'appréciation de leur conduite dans l'exercice de leurs fonctions lors du vol à main armée commis le 26 avril courant à la succursale de la rue Beaubien de la Banque Royale du Canada.

La Ville de Montréal a raison d'être fière de l'acte de bravoure accompli par ces constables qui opérèrent la capture de dangereux bandits au risque de leur vie.

En témoignage de vive appréciation pour leur dévotion au devoir, dévotion poussée plus qu'à l'extrême, il nous fait plaisir de leur offrir non seulement des félicitations publiques mais aussi ce gage tangible de notre gratitude pour l'honneur qu'ils ont fait rejaillir sur tout le corps policier."

Son Honneur le Maire, après avoir épinglé les médailles sur les tuniques des deux policiers, les félicite alors de leur bravoure et de leur dévouement au devoir, puis il termine la cérémonie en félicitant à son tour le directeur Langlois de l'initiative qu'il a prise de faire frapper des médailles pour récompenser et reconnaître publiquement les actes de bravoure des hommes de son service.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

On motion of Councillor Lyall,  
Seconded by Councillor Quintin, it was

RESOLVED: that this Council wishes to offer its congratulations to Councillor Asselin, chairman of the Executive Committee, on the occasion of his appointment as Honorary Commander of No. 438 Squadron of the R.C.A.F.

Councillor Asselin thanked the Council for its action and assured it that he would do all in his power to be worthy of the honour conferred upon him.

His Worship the Mayor having taken the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on September 1st 1950 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

His Worship the Mayor then asked Council's permission to confer a medal of merit upon constables Gérard Ruel and Armand Bourret, of the radio-police patrol division, for their bravery and courage shown on the occasion of an armed hold-up at the Royal Bank of Canada on April 25th 1950.

Council acceded to this request and the Director of the Police Department (Albert Langlois) accompanied by the police headquarters staff and the two above-mentioned constables, were admitted to the Council chamber and the Director read the following citation:

"TOKEN OF GREAT APPRECIATION

MEDALS

Medals for meritorious conduct awarded to constables Gérard Ruel and Armand Bourret as a token of appreciation of their conduct in the performance of their duties on the occasion of the armed robbery committed on April 26th 1950 at the Beaubien street branch of the Royal Bank of Canada.

The City of Montreal is rightfully proud of the act of bravery on the part of these constables who accomplished the arrest of these dangerous bandits at the risk of their lives.

In testimony of great appreciation for their devotion to duty which reached its highest degree it is a pleasure for us to offer them not only public congratulations but to give them at the same time this tangible token of our gratitude for the honour which they have bestowed upon the whole of our police Department."

His Worship the Mayor pinned the medals on the tunics of the two aforementioned constables and congratulated them for their bravery and devotion to duty. He concluded the ceremony by offering his congratulations to Director Langlois for his initiative in having medals struck to publicly recognize and reward the acts of bravery performed by his men.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie A en remplacement de M. Rodolphe Corbeil, décédé,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,  
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:- que ledit article soit suspendu afin de permettre au Conseil de savoir de l'avocat en chef de la Cité si la vacance créée par le décès du conseiller Corbeil doit être remplie ou non, étant donné d'une part l'article 31 de la charte de la Cité et d'autre part la section 15 du statut 4 George VI, chapitre 75.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 153-43 du cadastre de la Paroisse de Montréal, de l'avenue Prince of Wales à un point situé à l'ouest du boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95416/1 voir page 50 volume 43 des rapports)  
Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quintin et Lyall,  
Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,600.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Prince of Wales, de la rue de Terrebonne à l'avenue Monkland, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95417/1 voir page 51 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 153-63 du cadastre de la Paroisse de Montréal, de l'avenue Prince of Wales à un point situé à l'ouest du boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95418/1 voir page 51 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

2.- The order of the day being read for the appointment of a Class A Councillor to replace Mr. Rodolphe Corbeil, deceased,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that said article be suspended in order to enable the Council to find out from the Chief City Attorney if the vacancy created by the death of Councillor Corbeil must be filled or not, considering on one hand, Article 31 of the Charter of the City and on the other hand, Section 15 of the Act 4, George VI, Chapter 75.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,300.00 to lay a sewer in proposed street No. 153-43 of the cadastre of the Parish of Montreal, from Prince of Wales Avenue to a point west of Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Leblanc, Acting Mayor.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,600.00 to lay a sewer in Prince of Wales Avenue, from Terrebonne Street to Monkland Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,000.00 to lay a sewer in proposed Street No. 153-63 of the cadastre of the Parish of Montreal, from Prince of Wales Avenue to a point west of Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Cavendish, de l'avenue Monkland à l'égout existant au nord de la rue de Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95419/1 voir page 51 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Chester, de l'avenue Randall en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95420/1 voir page 52 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95546/1 voir page 52 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de l'égout existant à l'ouest de la rue Saint-Émile jusqu'à un point situé à l'est de la rue Cirier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95547/1 voir page 52 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 40,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liébert, entre les rues Marseille et Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95545/1 voir page 53 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

*Ria. mal.  
V.P. 295  
Vd. 298*

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,800.00 to lay a sewer in Cavendish Avenue, from Monkland Avenue to the existing sewer north of Terrebonne Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and  
Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay a sewer in Chester Avenue, from Randall Avenue eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,100.00 to lay a sewer in Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,600.00 to lay a sewer in Boyce Street, from the existing sewer west of Saint-Émile Street to a point east of Cirier Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 40,000.00 to lay a sewer in Liébert Street, between Marseille and Hochelaga Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Isabella, de l'avenue Earnscliffe à un point situé à l'ouest du boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95544/1 voir page 53 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Reims, de la rue Chabanel à un point situé au nord de la rue Legendre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95574/1 voir page 53 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard,  
Moore, Brien et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Waverly, de la rue Chabanel à un point situé au nord de la rue Legendre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95573/1 voir page 54 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard,  
Moore, Brien et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chabanel, de la rue Lumsden à la rue Saint-Urbain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95572/1 voir page 54 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard,  
Moore, Brien et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Plamondon, de l'avenue Macdonald à l'avenue Clanranald, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95421/1 voir page 54 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,800.00 to lay a sewer in Isabella Avenue, from Earnscliffe Avenue to a point west of Décarie Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,800.00 to lay a sewer in Reims Street, from Chabanel Street to a point north of Legendre Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,300.00 to lay a sewer in Waverly Avenue, from Chabanel Street to a point north of Legendre Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,700.00 to lay a sewer in Chabanel Street, from Lumsden Street to Saint-Urbain Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Plamondon Avenue, from Macdonald Avenue to Clanranald Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Linton, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Victoria, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95424/1 voir page 55 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Chateaubriand, de la rue Louvain à la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95425/1 voir page 56 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore, Brien et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard Pie IX, de la rue Bélanger à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95428 voir page 55 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit et A. Dubeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Van Horne, du trottoir existant à l'ouest du chemin Deacon en gagnant l'ouest jusqu'au trottoir existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95427 voir page 56 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,250.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la 6e Avenue, d'un point situé à environ 525 pieds au nord de la rue Beaubien en gagnant le nord jusqu'à son raccordement avec la 3e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95426 voir page 56 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 27,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Linton Avenue, from Côte des Neiges Road to Victoria Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chateaubriand Avenue, from Louvain Street to Chabanel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore, Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,100.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Pie IX Boulevard, from Bélanger Street to Saint-Zotique Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit and A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,000.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Van Horne Avenue, from the existing sidewalk west of Deacon Road westward to the existing sidewalk, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Quinn and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,250.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of 6th Avenue, from a point about 525 feet north of Beaubien Street northward to its junction with 3rd Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by councillors Lalancette, Benoit, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Walkley, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95575/1 voir page 57 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 2e Avenue, de la rue Dandurand à la rue Holt, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95576/1 voir page 57 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 36,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Walkley, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95575/2 voir page 58 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-André, entre la rue Jarry et la rue Mistral, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95578/1 voir page 58 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Saint-Hubert, entre la rue Leman et le chemin de la Côte Saint-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95577/1 voir page 58 volume 43 des rapports)

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Walkley Street, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 2nd Avenue, from Dandurand Street to Holt Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 36,000.00 to lay a permanent paving on Walkley Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,200.00 to lay a permanent paving in the lane east of Saint-André Street, between Jarry and Mistral Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Brien,  
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert Street, between Leman Street and Côte Saint-Michel Road, the following report was submitted and read:

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Brien,  
Moore et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Chateaubriand, de la rue Louvain à la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95425/2 voir page 59 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 103,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Linton, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Victoria, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95424/2 voir page 59 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Quinn et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 25,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Randall, de l'avenue Westhill à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95423/2 voir page 60 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

Rés. modifiée

V.P. 138

Volume 287

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Plamondon, de l'avenue Macdonald à l'avenue Clanranald, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95421/2 voir page 60 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Brien,  
Moore and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,800.00 to lay a permanent paving on Chateaubriand Avenue, from Louvain Street to Chabanel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 103,700.00 to lay a permanent paving on Linton Avenue, from Côte des Neiges Road to Victoria Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Quinn  
and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 25,500.00 to lay a permanent paving on Randall Avenue, from Westhill Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,600.00 to lay a permanent paving on Plamondon Avenue, from Macdonald Avenue to Clairanald Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue d'Iberville, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95429/1 voir page 61 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit, A. Dubeau  
et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est du boulevard Pie IX, de la rue Boyce à la rue Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95430 voir page 61 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin, Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 13 OCT 1950

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la 8e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95431 voir page 61 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Lalancette, Benoit, A. Dubeau,  
Guévremont et Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 OCT 1950

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de réduire la largeur du pavage à être construit sur Grand Boulevard, entre les avenues Somerled et Fielding, et de modifier en conséquence la résolution du Conseil en date du 9 mars 1950 votant un crédit pour la construction de ce pavage, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93565/5 voir page 62 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quintin et Lyall,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 31 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Iberville Street, between Sherbrooke and Rachel Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit, A. Dubeau,  
and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,300.00 to lay by day labour a permanent paving on the lanes east of Pie IX Boulevard, between Boyce and Hochelaga Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,  
Hamelin, Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,300.00 to lay by day labour a permanent paving on 8th Avenue, from Rosemont Boulevard to Bellechasse Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit, A. Dubeau,  
Guévremont and Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to decrease the width of the paving to be laid on Grand Boulevard, between Somerled Avenue and Fielding Avenue, and to amend accordingly the resolution of the Council dated March 9th 1950 voting an appropriation for the laying of this paving, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the 31 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession par la Cité à l'Orphelinat Italien Saint-Joseph d'un emplacement situé au nord de la rue Bélanger, entre les 31e et 35e Avenues, pour l'érection d'un orphelinat, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95541 voir page 62 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de donner le nom de chemin Hudson à l'actuelle rue Doussin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/19 voir page 116 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers McKenna, Vautelet, Quinn  
et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

36. L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de donner le nom de ruelle Courville à la présente ruelle Marie-Anne et à une ruelle située au sud de la rue Marie-Anne, entre l'avenue Papineau et la rue de Lanaudière, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/20 voir page 462 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Leblanc, Désormiers,  
Ratelle et Savignac, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Fernand Doré d'installer un escalier extérieur sur le devant d'une maison devant être construite sur le côté ouest de l'avenue des Erables, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95435 voir page 62 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Gratton,  
Dubreuil, Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of cession by the City to Saint-Joseph's Italian Orphanage of a site north of Bélanger Street, between 31st and 35th Avenues, for the erection of an orphanage, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to give the name of Hudson Road to the present Doussin Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Quinn  
and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to give the name of Courville Lane to the present Marie-Anne Lane and to a lane south of Marie-Anne Street, between Papineau Avenue and Lanaudière Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Leblanc, Désormiers,  
Ratelle and Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Fernand Doré to install outside stairs in front of a building to be erected on the west side of Erables Street, between Beaubien and Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Gratton, Dubreuil,  
Simard and Auger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession par la Cité à l'Orphelinat Italien Saint-Joseph d'un emplacement situé au nord de la rue Bélanger, entre les 31e et 35e Avenues, pour l'érection d'un orphelinat, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95541 voir page 62 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de donner le nom de chemin Hudson à l'actuelle rue Doussin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/19 voir page 116 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers McKenna, Vautelet, Quinn  
et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

36. L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de donner le nom de ruelle Courville à la présente ruelle Marie-Anne et à une ruelle située au sud de la rue Marie-Anne, entre l'avenue Papineau et la rue de Lanaudière, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/20 voir page 462 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Leblanc, Désormiers,  
Ratelle et Savignac, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Fernand Doré d'installer un escalier extérieur sur le devant d'une maison devant être construite sur le côté ouest de l'avenue des Erables, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95435 voir page 62 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Gratton,  
Dubreuil, Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of cession by the City to Saint-Joseph's Italian Orphanage of a site north of Bélanger Street, between 31st and 35th Avenues, for the erection of an orphanage, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to give the name of Hudson Road to the present Doussin Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Quinn  
and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to give the name of Courville Lane to the present Marie-Anne Lane and to a lane south of Marie-Anne Street, between Papineau Avenue and Lanaudière Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Leblanc, Désormiers,  
Ratelle and Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Fernand Doré to install outside stairs in front of a building to be erected on the west side of Erables Street, between Beaubien and Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Gratton, Dubreuil,  
Simard and Auger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

Rés. mod.  
V.P. 24  
Vol. 287  
V.P. 40  
V.J. 289

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 78,394.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc., à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94436/1 voir page 64 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Dozois et Pitts,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95593 voir page 71 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1991 voir page 375 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet et  
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 10 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Quinn  
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95540 voir page 71 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1992 voir page 375 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 6 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Lalancette, Benoit, A. Dubeau  
et Guévremont, il est

Que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 78,394.00 to purchase and lay water mains etc. in certain places, and to impose a special tax for such purchase, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Dozois and Pitts,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet and  
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1 to 10 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Quinn  
and Stephens, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit, A. Dubeau  
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law annexed thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1 to 6 inclusively being read, they were agreed to.

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit, A. Dubeau,  
and Guévremont,

That said draft by-law be now adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1842 autorisant un emprunt de \$ 10,000,000.00 pour dépenses d'expropriation, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95539 voir page 71 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1993 voir page 399 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Pitts et Dozois,  
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil, et

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, DesMarais, Gariépy, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Corrigan, Jodoin, Laverdure, Lépine, Gadbois, Murray, Vautélet, Hyde, Stephens, Bailey, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis, English, Noel, Brisebois et Benoit étant présents, le Conseil reprend sa séance.

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$ 114,595.00:

- a) Pavage sur l'avenue du Sacré-Coeur, de la rue Fleury à la rue Sauriol;
- b) Trottoirs sur les deux côtés de l'avenue du Sacré-Coeur, de la rue Fleury à la rue Sauriol;

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 OCT 1950

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1842 authorizing a loan of \$ 10,000,000.00 for expropriations expenditures, as amended, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the said draft by-law annexed thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Pitts and Dozois,  
it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor DesMarais,  
Seconded by Councillor Rochon,  
it was

RESOLVED: that this meeting be suspended until 3 o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3 o'clock, P.M., this day,

His Worship the Mayor having taken the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote supplementary credits for the following works and to award the contract, therefor to the lowest tenderer, Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$ 114,595.00:

- a) Paving on Sacré-Coeur Avenue, from Fleury Street to Sauriol Street;
- b) Sidewalks on both sides of Sacré-Coeur Avenue, from Fleury Street to Sauriol Street;

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

- c) Pavage sur l'avenue du Sacré-Coeur, de la rue Sauriol à l'avenue Sauvé;
- d) Pavage sur la 8e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger;
- e) Pavage sur la rue de Liège, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest;
- f) Pavage sur la rue Sauriol, de la rue Meunier à la rue Saint-Urbain,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95552 voir page 63 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Girard, Brien et  
Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 OCT 1950

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Charles Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$ 123,577.50:

- a) Pavage sur l'avenue Darlington, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay;
- b) Trottoir sur le côté ouest de la rue Drake, de la rue Leprohon à la rue Jolicoeur;
- c) Pavage sur la rue Goyer, du chemin de la Côte des Neiges jusqu'à la ligne ouest du chemin Goyer;
- d) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Goyer, du chemin de la Côte des Neiges à la ligne ouest du chemin Goyer;
- e) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Lemieux, de l'avenue Kent à l'avenue Van Horne;
- f) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Mackenzie, de l'avenue Westbury à l'avenue Victoria;
- g) Pavage sur la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue de Falaise;
- h) Trottoir sur le côté est de la rue Mulberry, de l'avenue Glencoe à l'avenue de Falaise;
- i) Trottoirs sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ball à l'avenue Blair;
- j) Pavage sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled;
- k) Trottoir sur l'avenue Walkley, de la rue de Terrebonne à l'avenue Somerled, sur le côté ouest, et de la rue de Terrebonne en gagnant le nord, sur le côté est;
- l) Trottoir sur le côté ouest de l'avenue Wiseman, de l'avenue D'Anvers à l'avenue Blair;

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95551 voir page 66 volume 43 des rapports)

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

- c) Paving of Sacré-Coeur Avenue, from Sauriol Street to Sauvé Avenue;
- d) Paving of 8th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street;
- e) Paving on Liège Street, from Saint-Laurent Boulevard westward;
- f) Paving on Sauriol Street, from Meunier Street to Saint-Urbain Street;

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Girard, Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote supplementary credits for the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Charles Duranceau, Limited, at the total approximate price of \$ 123,577.50;

- a) Paving On Darlington Avenue, from Van Horne Avenue to Barclay Avenue;
- b) Sidewalk on the west side of Drake Street, from Leprohon Street to Jolicoeur Street;
- c) Paving on Goyer Street, from Côte des Neiges Road to the west line of Goyer Road;
- d) Sidewalks on both sides of Goyer Street, from Côte des Neiges Road to the west line of Goyer Road;
- e) Sidewalks on both sides of Lemieux Street, from Kent Avenue to Van Horne Avenue;
- f) Sidewalks on both sides of Mackenzie Street, from Westbury Avenue to Victoria Avenue;
- g) Paving on Mulberry Street, from Glencoe Avenue to Falaise Avenue;
- h) Sidewalk on the east side of Mulberry Street, from Glencoe Avenue to Falaise Avenue;
- i) Sidewalks on both sides of Stuart Avenue, from Ball Avenue to Blair Avenue;
- j) Paving on Walkley Avenue, from Terrebonne Street to Somerled Avenue;
- k) Sidewalk on Walkley Avenue, from Terrebonne Street to Somerled Avenue, on the west side, and from Terrebonne Street northward, on the east side;
- l) Sidewalk on the west side of Wiseman Avenue, from Anvers Avenue to Blair Avenue;

the following report was submitted and read:

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Vautelst, Hyde, Quinn et  
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 OCT 1950

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, The Highway Paving Co. Limited, au prix total approximatif de \$ 34,412.50;

- a) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue Guizot à sa jonction avec la rue Saint-Urbain;
- b) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, du boulevard Crémazie à la rue Guizot;
- c) Trottoirs sur les deux côtés de la rue Guizot, de l'avenue de l'Esplanade aux voies du C.P.R.;

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95550 voir page 65 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Girard, Brien et  
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 OCT 1950

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montpellier Construction Limitée, au prix total approximatif de \$ 60,860.50;

- a) Pavage sur la rue Everett, de la rue de Lanaudière à la rue Marquette;
- b) Pavage sur le boulevard Saint-Germain, de la rue Jeanne à la rue Forbes,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95549 voir page 68 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 OCT 1950

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 1,600.00 pour la construction d'un pavage sur la rue Birnam, de l'avenue Ogilvy à la rue Saint-Roch, et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, The Sicily Asphaltum Paving Co. Limited, au prix approximatif de \$ 20,585.00,

(Pour rapport 95161/2 voir page 68 volume 43 des rapports)

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Vautelst, Hyde, Quinn  
and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote supplementary credits to do the following works and to award to the lowest tenderer, The Highway Paving Co. Limited, the contract therefor, at the total approximate price of \$ 34,412.50;

- a) Sidewalks on both sides of Clark Street, from Guizot Street to its junction with Saint-Urbain Street;
- b) Sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Crémazie Boulevard to Guizot Street;
- c) Sidewalks on both sides of Guizot Street, from Esplanade Avenue to the C.P.R. tracks.

the following report was submitted and read:

On motion by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Girard, Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montpellier Construction Limited, at the total approximate price of \$ 60,860.50;

- a) Paving on Everett Street, from Lanaudière Street to Marquette Street;
- b) Paving on Saint-Germain Boulevard, from Jeanne Street to Forbes Street.

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 1,600.00 to lay a paving on Birnam Street, from Ogilvy Avenue to Saint-Roch Street, and to award the contract therefor to the lowest tenderer, The Sicily Asphaltum Paving Co. Limited, at the approximate price of \$ 20,585.00,

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion, Dubreuil,  
Simard et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que les 5 rapports ci-dessous ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21<sub>g</sub> de la Charte.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'acquisition de gré à gré, au prix de \$ 170,403.51, de certains immeubles etc. requis pour le prolongement de l'avenue Mont-Royal vers l'est, de la rue d'Iberville jusqu'à la rue Hogan, et pour l'élargissement de cette dernière rue à sa jonction avec l'avenue Mont-Royal ainsi prolongée, et de voter un crédit supplémentaire de \$ 109,253.00 pour ce prolongement et cet élargissement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95434 voir page 72 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Lalancette, A. Dubeau,  
et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'acquisition de gré à gré, au prix de \$ 3,965.82, de certains immeubles requis pour le prolongement de la rue Frontenac, au nord de la rue Rachel, jusqu'à l'avenue Mont-Royal prolongée, et de voter un crédit supplémentaire de \$ 2,768.00 pour ce prolongement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95432 voir page 72 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Lalancette, A. Dubeau et  
Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet l'acquisition, de Mlle Lucy Pearl Beatty, au prix de \$ 192.00 d'un terrain situé du côté ouest de la 20<sup>e</sup> Avenue, au nord de la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95542 voir page 69 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21<sub>g</sub> de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

6 NOV 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

6 NOV 1950

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Dubreuil,  
Simard and Auger,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21<sub>g</sub> of the Charter.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the purchase by mutual agreement, at the price of \$ 170,403.51, of certain property etc. needed to extend Mont-Royal Avenue eastward from Iberville to Hogan Streets, so as to widen the latter where it meets Mont-Royal Avenue thus extended, and to vote a supplementary credit of \$ 109,253.00 for such extension and widening, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, A. Dubeau,  
and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the purchase by mutual agreement, at the price of \$ 3,965.82, of certain property required to extend Frontenac Street north of Rachel Street, to Mont-Royal Avenue extended, and to vote a supplementary credit of \$ 2,768.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, A. Dubeau and  
Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed for the acquisition, from Miss Lucy Pearl Beatty, at the price of \$ 192.00, of a lot on the west side of 20th Avenue, north of Bellechasse Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit, A. Dubeau  
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 3 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21<sub>g</sub> of the Charter.



LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

NO. 10  
 Procès-verbal  
 municipal de Québec

le 6 NOV 1950

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 2,596.74 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue Marie-Anne, entre la rue d'Iberville et l'avenue Mont-Royal prolongée, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95433 voir page 73 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
 Appuyé par les conseillers Lalancette, Benoit,  
 A. Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc, maire suppléant.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 6 NOV 1950

V.P. 24  
 Vol. 296

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 novembre 1949, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie des rues Saint-Urbain et Boisseau, de façon que le coût de cette expropriation soit payable entièrement par la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95436 voir page 55 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
 Appuyée par les conseillers Moore, Brien et  
 Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 DEC 1950

Kiz. mod.  
 V.P. 364  
 Vol. 296

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement des approches sud du pont d'Ahuntsic, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95553 voir page 113 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
 Appuyé par les conseillers Moore, Brien et  
 Croteau, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 NOV 1950

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un immeuble requis pour le prolongement de la Place Christin vers l'ouest jusqu'à la rue Sanguinet, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95554 voir page 73 volume 43 des rapports)

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary credit of \$ 2,596.74 for the expropriation of the property required to extend Marie-Anne Street, between Iberville Street and Mont-Royal Avenue extended, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
 Seconded by Councillors Lalancette, Benoit,  
 A. Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Leblanc, Acting Mayor.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend Council's resolution of November 2nd, 1949, ordaining the expropriation of the property required to open part of Saint-Urbain and Boisseau Streets, so that the cost of this expropriation be entirely paid by the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
 Seconded by councillors Moore, Brien and  
 Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to lay out the approaches to Ahuntsic Bridge, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by councillor Asselin,  
 Seconded by Councillors Moore, Brien and  
 Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of immovables required to extend Place Christin westward to Sanguinet Street, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement projetée de la rue Albert, entre la rue Rose-de-Lima et l'avenue Greene, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:  
(Pour rapport 95555 voir page 69 volume 43 des rapports)  
Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Tremblay, Lafaille et Lépine,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Lépine,  
Appuyé par les conseillers Tremblay, Lauriault, Sauvé  
et Lafaille,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 NOV 1950

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter, à même l'emprise projetée du boulevard Perras, une voie comprise, d'une façon générale, entre l'emprise de la Compagnie des Tramways et la ligne homologuée du côté sud du boulevard Perras, depuis l'avenue du Sacré-Coeur jusqu'aux limites est de la ville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95557 voir page 117 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Girard, Brien et  
Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the 4 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the proposed widening of Albert Street, between Rose-de-Lima Street and Greene Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,  
Tremblay, Lafaille and Lépine,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Lépine,  
Seconded by Councillors Tremblay, Lauriault, Sauvé  
and Lafaille,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to complete, out of the proposed width of Perras Boulevard, a street generally located between the Tramways Company's right of way and the homologated line on the south side of Perras Boulevard, from Sacré-Coeur Avenue to the eastern limits of the City, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Girard, Brien and  
Croteau, it

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Lavoie, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Ridgevale, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95556 voir page 69 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet et  
Hyde, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation du lot no P-122-2 du cadastre du Village incorporé de la Côte des Neiges, en vue de l'ouverture de la rue Beaucourt, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Ridgevale, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95558 voir page 74 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet et  
Hyde, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la 14e Avenue, entre les rues Masson et Dandurand, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95580 voir page 73 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture de la rue Mountain Sights, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et la limite nord de la Cité, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95581 voir page 74 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Rowat,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of Lavoie Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and Ridgevale Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet and  
Hyde, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of Lot P-122-2 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, for the opening of Beaucourt Street, between Côte des Neiges Road and Ridgevale Avenue, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet and  
Hyde, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to widen the lanes located east of 14th Avenue, between Masson and Dandurand Streets, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the land needed to complete the opening of Mountain Sights Street, between Côte Sainte-Catherine Road and the northern limits of the City, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Rowat,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre les avenues Lacombe et Isabella, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95582 voir page 74 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller McKenna, Vautelet et  
Hyde, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'élargissement projeté des ruelles situées à l'ouest de la rue Meese, entre la rue Notre-Dame et l'avenue Dubuisson, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95583 voir page 75 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Grenet, entre le boulevard Gouin et la rue de Mézy, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95584 voir page 76 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain compris dans l'emprise homologuée du boulevard Saint-Laurent, à l'angle de l'avenue Mont-Royal, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95579 voir page 70 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers E. Dubeau, Gaudry et  
V. Lévesque, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Westbury Avenue, between Lacombe and Isabella Avenues, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet and  
Hyde, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed for the proposed widening of the lanes west of Meese Street, between Notre-Dame Street and Dubuisson Avenue, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau  
and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Grenet Street, between Gouin Boulevard and Mézy Street, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and Croteau,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property located in the homologated part of Saint-Laurent Boulevard, at the corner of Mont-Royal Avenue, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors E. Dubeau, Gaudry and  
V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Sauvé, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95585 voir page 76 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Sauvé, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95587 voir page 75 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Daoust, entre la rue Sackville et l'avenue Larose, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95588 voir page 76 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Daoust, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95588/1 voir page 78 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Sauvé Avenue, between Sackville Street and Montée Saint-Michel, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Sauvé Avenue, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and Croteau,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Daoust Avenue, between Sackville Street and Larose Avenue, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Daoust Avenue, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Sauvé, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95585 voir page 76 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Sauvé, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95587 voir page 75 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Daoust, entre la rue Sackville et l'avenue Larose, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95588 voir page 76 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Daoust, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95588/1 voir page 78 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Sauvé Avenue, between Sackville Street and Montée Saint-Michel, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Sauvé Avenue, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and Croteau,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Daoust Avenue, between Sackville Street and Larose Avenue, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Daoust Avenue, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and  
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Sauriol, entre la rue Sackville et l'avenue Larose, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95589 voir page 77 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de la rue Sauriol, entre les rues d'Iberville et Sackville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95589/1 voir page 77 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de l'avenue Larose, entre la rue Sauriol et les limites de la ville, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95590 voir page 77 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties de la rue Charland, entre la rue Sackville et la Montée Saint-Michel, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95591 voir page 78 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Brien et Croteau,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 17 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Sauriol Street, between Sackville Street and Larose Avenue, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and Croteau,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of a part of Sauriol Street, between Iberville and Sackville Streets, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and Croteau,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

70.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Larose Avenue, between Sauriol Street and the city limits, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and  
Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the opening of parts of Charland Street, between Sackville Street and Montér Saint-Michel, and to vote the credit required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Brien and Croteau,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 17 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet la vente à l'Hydro-Québec, au prix de \$ 9,177.00 et à certaines conditions, d'une bande de terrain longeant le côté nord de la voie de la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, du chemin de la Côte Saint-Luc aux limites ouest de la ville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95641 voir page 70 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin et Lyall,  
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de contrat pour le drainage du territoire du Village de la Côte Saint-Luc dans certains égouts de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95592 voir page 70 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts,  
il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif transmettant le rapport de l'auditeur de la Cité sur la vérification des livres de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal pour la période comprise entre le 1er mai 1948 et le 30 avril 1949, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95286 voir page 117 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été déposé aux archives par la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

72.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed covering the sale to Hydro-Québec, at the price of \$ 9,177.00 and on certain conditions, of a strip of land along the north side of the Canadian Pacific Railway Company's track, from Côte Saint-Luc Road to the western City limits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin and Lyall,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the report above mentioned had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

73.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed for the draining of the territory of the Village of Côte Saint-Luc in certain sewers of the City, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

74.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee transmitting the report of the City Auditor on the audit of the books of the Montreal Athletic Commission for the period between May 1st 1948 and April 30th, 1949, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that said report be filed of record.

The Acting Mayor declared that the above report had been filed of record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.



75.- Le Conseil reprend alors l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour relativement à la nomination d'un conseiller de la catégorie A en remplacement de M. Rodolphe Corbeil, décédé,

Etant soumis et lu un rapport de l'avocat en chef de la Cité, à l'effet que les vacances au Conseil sont remplies selon les dispositions de l'article 15 de la loi 4 George VI, chapitre 75;

(Pour rapport voir dossier des opinions)

Sur la proposition du conseiller Leblanc,  
Appuyée par le conseiller R. Lévesque,  
il est

RESOLU:- que monsieur W. Deslauriers soit nommé conseiller de la catégorie A en remplacement de M. Rodolphe Corbeil, décédé.

AVIS DE MOTIONS

76.- Le conseiller Lyall donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité, lors de la préparation du budget 1951-52, de diminuer le taux de la taxe d'eau de 7½% à 5½% de la valeur locative."

77.- Le conseiller Guévremont donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Ville de Montréal s'agrandit de jour en jour et que l'on doit en conséquence ouvrir de nouvelles rues;

ATTENDU que les citoyens et surtout les touristes éprouvent de la difficulté à retrouver certaines rues de la ville;

ATTENDU qu'il y aurait lieu, tout en conservant les noms illustres et historiques donnés à nos rues, d'y ajouter un numéro afin de les situer plus facilement et par ce fait de rendre la circulation plus rapide;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions voulues pour que l'on ajoute, en plus du nom actuel, un numéro consécutif à chacune des rues de la Ville."

78.- Le conseiller Guévremont donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire un tunnel sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'ouest de la rue d'Iberville, pour réunir les deux tronçons de la rue Masson."

75.- The Council then resumed the consideration of Article 2 of the order of the day concerning the appointment of a Class A Councillor to replace Mr. Rodolphe Corbeil, deceased,

Submitted and read a report from the Chief City Attorney, to the effect that the vacancies in the Council were filled under the dispositions of Article 15, of the Act 4, George VI, Chapter 75;

(For report see dossier

On motion of Councillor Leblanc,  
Seconded by Councillor R. Lévesque,  
it was

RESOLVED: that Mr. W. Deslauriers be named Class A Councillor to replace Mr. Rodolphe Corbeil, deceased.

NOTICES OF MOTIONS

76.- Councillor Lyall gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability when preparing the 1951-52 budget, of reducing the water tax from 7½% to 5½% of the rental value."

77.- Councillor Guévremont gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montreal is growing from day to day and new streets must be opened;

WHEREAS the citizens and particularly the tourists find it difficult to find certain streets of the City;

WHEREAS it would be advisable, while keeping the illustrious and historical names given to our streets, to add a number to them in order to locate them more easily and, as a consequence, insure speedier traffic;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to add, together with the present name, a consecutive number to each of the city streets."

78.- Councillor Guévremont gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of constructing a tunnel under the C.P.R. tracks, west of Iberville Street, in order to join the two sections of Masson Street."

79.- Le conseiller Stephens donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le volume de la circulation sur le chemin de la Côte des Neiges, au-dessus de la rue Sherbrooke, atteindra bientôt son point de saturation;

ATTENDU que cette voie est en train de devenir inadéquate à la circulation et constituera un danger pour les piétons et les automobilistes;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir le chemin de la Côte des Neiges et d'améliorer au moyen de signaux lumineux la circulation sur ce chemin, du moins jusqu'à l'intersection du chemin Queen Mary."

80.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'un nouveau mode d'administration a été imposé par la Législature de Québec à la Cité de Montréal;

ATTENDU que ce système ne rencontre pas l'assentiment du peuple de la Cité;

ATTENDU que ce système a pris la Cité par surprise;

ATTENDU que la Métropole du Canada peut se dicter elle-même son système d'administration;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature de Québec de reconsidérer la décision prise par la Législature du temps pour redonner à la Cité la forme d'administration qu'elle choisira elle-même."

#### MOTIONS

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement au mode d'administration municipale,

ATTENDU qu'un nouveau mode d'administration a été imposé par la Législature de Québec à la Cité de Montréal;

ATTENDU que ce système ne rencontre pas l'assentiment du peuple de la Cité;

ATTENDU que ce système a pris la Cité par surprise;

ATTENDU que la Métropole du Canada peut se dicter elle-même son système d'administration;

Proposé par le conseiller Brien,  
Appuyé par les conseillers Désormiers, Ratelle et  
Bailey,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature de Québec de reconsidérer la décision prise par la Législature du temps pour redonner à la Cité son autonomie et la forme d'administration qu'elle choisira elle-même.

Et, un débat s'engageant,

79.- Councillor Stephens gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the volume of traffic on Côte des Neiges Road, above Sherbrooke Street, is now rapidly approaching saturation point; and

WHEREAS that thoroughfare is now becoming inadequate in its present form to handle the traffic without constituting a danger to both pedestrians and motorists;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of widening Côte des Neiges Road and improving by means of traffic lights the flow of traffic on this thoroughfare at least as far as the Queen Mary Road intersection."

80.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS a new system of administration was imposed by the Quebec Legislature on the City of Montreal;

WHEREAS that system does not meet with the approval of the people of the City;

WHEREAS such system took the City by surprise;

WHEREAS the Metropolis of Canada is able to select its own system of administration;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the present Quebec Legislature to reconsider the decision taken by the then existing Legislature in order to give the City the sort of administration it shall itself select."

#### MOTIONS

81.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Brien concerning the mode of municipal administration,

WHEREAS a new system of administration was imposed by the Quebec Legislature on the city of Montreal;

WHEREAS that system does not meet with the approval of the people of the City;

WHEREAS such system took the City by surprise;

WHEREAS the Metropolis of Canada is able to select its own system of administration;

Moved by Councillor Brien,  
Seconded by Councillors Désormiers, Ratelle  
and Bailey,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the present Quebec Legislature to reconsider the decision taken by the then existing Legislature in order to give back to the City its autonomy and the sort of administration it shall itself select.

And, a debate arising,

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

Le conseiller Guévremont ayant soulevé un point d'ordre à l'effet que ladite motion est complexe, l'étude de cette question est, du consentement unanime du Conseil, laissée en suspens jusqu'à ce que l'avocat en chef de la Cité ait donné son opinion sur le sujet.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement à une augmentation de la commutation de taxes,

"ATTENDU qu'à sa séance du 5 décembre 1949 ce Conseil adoptait à l'unanimité la motion suivante, relativement aux règlements 1882 et 1914 favorisant par une commutation de taxe les constructions d'habitations:

"que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter au Conseil, dans le plus bref délai possible, un projet d'amendement au règlement 1914, stipulant que dans le cas d'une maison d'habitation unifamiliale, habitée par son propriétaire, dont la valeur cotisée dépasse \$ 7,000.00, mais n'excède pas \$ 10,000.00, la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 7,000.00 d'évaluation; et d'une maison d'habitation à deux logis, dont l'un est habité par son propriétaire, et dont la valeur cotisée dépasse \$ 11,000.00, mais n'excède pas \$ 14,000.00, la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 11,000.00 d'évaluation."

ATTENDU que par la suite, le 9 mars 1950, le règlement 1959 modifiant les règlements 1914 et 1882 fut adopté par le Conseil;

ATTENDU que le règlement 1959 est beaucoup plus limitatif que la motion ci-haut mentionnée et qu'il ne remplit pas suffisamment les fins pour lesquelles il fut adopté;

Proposé par le conseiller Croteau,  
Appuyé par les conseillers Hanley, Guévremont et Désormiers,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter au Conseil, dans le plus bref délai possible, un projet d'amendement aux règlements 1882, 1914 et 1959, stipulant que dans le cas d'une maison d'habitation unifamiliale, habitée par son propriétaire, dont la valeur cotisée dépasse \$ 8,000.00, mais n'excède pas \$ 10,000.00, la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 8,000.00 d'évaluation; et d'une maison à deux logis, dont l'un est habité par son propriétaire, et dont la valeur cotisée dépasse \$ 11,000.00, mais n'excède pas \$ 14,000.00, la commutation de taxe est accordée sur les premiers \$ 11,000.00 d'évaluation.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement à l'élargissement du pont Jacques-Cartier,

ATTENDU que le pont Jacques-Cartier n'est pas assez large pour satisfaire aux besoins actuels et futurs de la circulation;

ATTENDU que nous avons à déplorer de nombreux accidents sur ce pont;

ATTENDU que les tramways n'y circuleront jamais à cause de la tendance à éliminer ce genre de transport;

ATTENDU que ce pont pourrait être très facilement élargi en rendant carrossable les deux espaces qui étaient réservés aux tramways et qui n'ont jamais servi;

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

Councillor Guévremont having raised a point of order to the effect that the said motion was complex, the consideration of this question was, by unanimous consent of Council, left in abeyance until the Chief City Attorney has given his opinion on the subject.

82.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Croteau concerning an increase in the commutation of taxes,

WHEREAS at its meeting of December 5th 1949, this Council unanimously adopted the following motion concerning By-laws Nos. 1882 and 1914 to favor by a commutation of taxes the erection of dwellings;

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of presenting to Council, with the least possible delay, a draft by-law amending By-law No. 1914, stipulating that in the case of a one-family house, occupied by its proprietor, the assessed value whereof exceeds \$ 7,000.00 but does not exceed \$ 10,000.00, the commutation be granted on the first \$ 7,000.00 in valuation; and in the case of two-family houses whereof one dwelling is occupied by its proprietor and the assessed value exceeds \$ 11,000.00, but does not exceed \$ 14,000.00, the commutation be granted on the first \$ 11,000.00 of valuation."

WHEREAS later, on March 9th, 1950, By-law No. 1959 amending By-laws Nos. 1914 and 1882, was adopted by the Council;

WHEREAS By-law No. 1959, is much more limitative than the above mentioned motion and that it does not sufficiently fulfil the ends for which it was adopted;

Moved by Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Hanley, Guévremont and Désormiers,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of presenting to Council, with the least possible delay, a draft by-law amending By-laws Nos. 1882, 1914 and 1959, stipulating that in the case of a one-family house, occupied by its proprietor, the assessed value whereof exceeds \$ 8,000.00 but does not exceed \$ 10,000.00, the commutation be granted on the first \$ 8,000.00 in valuation; and in the case of two-family houses, whereof one dwelling is occupied by its proprietor and the assessed value exceeds \$ 11,000.00 but does not exceed \$ 14,000.00, the commutation be granted on the first \$ 11,000.00 of valuation.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

83.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gadbois concerning the widening of Jacques-Cartier bridge,

WHEREAS Jacques-Cartier bridge is not of sufficient width to meet present and future traffic requirements;

WHEREAS numerous regrettable accidents occur on this bridge;

WHEREAS tramways will never circulate on the bridge due to the tendency to eliminate such means of transportation;

WHEREAS this bridge could easily be widened by making passable for vehicles the two spaces which had been reserved for tramways and will never be utilized;

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

Proposé par le conseiller Gadbois,  
Appuyé par les conseillers Désormiers, Croteau, Simoneau,  
DesMarais, Savignac, Constantin, Lalancette,  
et Godin,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès des autorités fédérales pour que des travaux soient entrepris en vue d'élargir le pont Jacques-Cartier, en se servant de l'espace réservé aux tramways de chaque côté de la voie véhiculaire actuelle.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée sur division, et il est

RESOLU:- en conséquence.

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement au stationnement sur la rue Notre-Dame,

ATTENDU qu'il y a lieu d'améliorer le plus possible le problème du stationnement à Montréal et partant aider à solutionner le problème de la circulation;

ATTENDU que le règlement actuellement en vigueur à Montréal ne donne pas satisfaction;

ATTENDU que l'expérience des grandes villes européennes peut nous aider beaucoup dans la solution de certains problèmes;

Proposé par le conseiller Gadbois,  
Appuyé par les conseillers Constantin et Lyall,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service concerné pour régler le stationnement sur la rue Notre-Dame comme suit:

- Côté sud, entre les rues Saint-Rémi et McGill:  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin;  
stationnement de 60 minutes les jours pairs.
- Côté nord, entre les rues McGill et Saint-Rémi:  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi;  
stationnement de 60 minutes les jours impairs.
- Côté sud, entre les rues McGill et Viau;  
Défense de stationner les jours impairs,  
tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi;  
stationnement de 60 minutes les jours pairs.
- Côté nord, entre les rues Viau et Saint-Jacques:  
Défense de stationner les jours pairs,  
tous les jours de 8 à 10 heures du matin;  
stationnement de 60 minutes les jours impairs.
- Côté nord, entre les rues McGill et Saint-Jacques:  
Défense de stationner les jours pairs;  
stationnement de 60 minutes les jours impairs.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

85.- Du consentement unanime du Conseil, les articles 80 à 94 inclusivement de l'ordre du jour sont biffés.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

Moved by Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillors Désormiers, Croteau, Simoneau,  
DesMarais, Savignac, Constantin, Lalancette,  
and Godin,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Federal Authorities in order that works be undertaken for the widening of Jacques-Cartier bridge, using the spaces reserved for tramways on each side of the present vehicular roadway.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted on division, and it was

RESOLVED:- accordingly.

84.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gadbois concerning parking on Notre-Dame Street,

WHEREAS it is necessary to improve, as much as possible, the parking conditions in Montréal and thereby solve the traffic problem;

WHEREAS the by-law now in force is not satisfactory;

WHEREAS the experience of important European cities can help us solve some of these problems;

Moved by Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillors Constantin and  
Lyall,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions to the department concerned to regulate traffic on Notre-Dame Street as follows:

- South side, St. Remi to McGill:  
Parking prohibited on odd-numbered days,  
daily, 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking on even-numbered days.
- North side, McGill to St. Remi:  
Parking prohibited even days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking odd days.
- South side, McGill to Viau:  
Parking prohibited odd days,  
daily 4 to 6 P.M.;  
60 minute parking even days.
- North side, Viau to St. Jacques:  
Parking prohibited even days,  
daily 8 to 10 A.M.;  
60 minute parking odd days.
- North side, McGill to St. Jacques:  
Parking prohibited even days;  
60 minute parking odd days.

And, a debate arising and the said motion being put, it was rejected on division.

85.- With the unanimous consent of Council, Articles 80 to 94 inclusively of the order of the day, were struck off.

LUNDI, 2 OCTOBRE 1950

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement à l'élargissement de la rue Saint-Denis, entre les rues Craig et Sherbrooke,

ATTENDU que l'élargissement des rues à Montréal coûte très cher en frais d'expropriation;

ATTENDU que l'expérience de plusieurs grandes villes démontre qu'il est possible et très peu dispendieux d'élargir une rue en construisant le trottoir en arcade sous le front de la propriété;

ATTENDU que ces trottoirs sont très pratiques au point de vue température et sécurité;

Proposé par le conseiller Gadbois,  
Appuyé par le conseiller Simoneau,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir la rue Saint-Denis, entre les rues Craig et Sherbrooke sur le côté est, en enlevant le trottoir actuel et en le construisant en arcade sous le front des propriétés, sans être obligé de démolir la propriété elle-même.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

87.- Le Conseil reprend l'étude de la motion du conseiller Brien relativement au mode d'administration municipale, laquelle avait été suspendue à une phase antérieure de la présente séance,

Le maire suppléant, après avoir consulté l'avocat en chef alors présent, déclare cette motion hors d'ordre, vu sa complexité.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement au passage des véhicules à gauche des zones de sûreté,

ATTENDU que les zones de sûreté installées sur les rues où passent des tramways nuisent beaucoup à la circulation en diminuant la rue de moitié;

ATTENDU qu'il est très dangereux et encombrant d'obliger les automobilistes à passer seulement à droite de ces zones lorsqu'ils ont à tourner à gauche au coin d'une rue où il y a une de ces zones;

ATTENDU qu'il n'y a aucun danger pour les piétons qui prennent place dans ces zones de laisser passer des automobiles en plus des tramways à gauche de la zone;

ATTENDU qu'il y a lieu de régler immédiatement dans ce sens en attendant la disparition des tramways et partant de toutes ces zones;

Proposé par le conseiller Gadbois,  
Appuyé par le conseiller Auger,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions pour permettre aux automobilistes de passer à gauche et à droite des zones de sûreté actuellement installées dans les rues où il passe encore des tramways.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

MONDAY, 2nd OCTOBER 1950

86.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gadbois concerning the widening of Saint-Denis Street, between Craig and Sherbrooke Streets,

WHEREAS widening streets in Montréal is very costly owing to expropriations;

WHEREAS experience in several large cities shows that it is possible and not expensive to widening a street by making sidewalks in arcade under the fronts of buildings;

WHEREAS such sidewalks are highly practical from the point of view of weather and safety;

Moved by Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillor Simoneau,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of widening Saint-Denis Street, from Craig to Sherbrooke on the east side, by removing the existing sidewalks and buildings them in arcades under the fronts of the buildings, without, for that reason, demolishing said buildings.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

87.- The Council resumed the consideration of the motion of Councillor Brien concerning the mode of municipal administration, which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting,

The Acting Mayor, after having consulted the Chief City Attorney then present, declared said motion out of order, in view of its complexity.

88.- The order of the day being read to consider a motion by Councillor Gadbois concerning the passing of vehicles on the left of safety zones,

WHEREAS safety zones on streets with tramways are detrimental to traffic by reducing the street width by one-half;

WHEREAS it is dangerous and conducive to congestion to oblige motor vehicles to pass only to the right of such zones when they must make a left-hand turn at such corners;

WHEREAS there would be no danger for pedestrians who occupy such zones if the vehicles could pass to the left of such zones as well as the tramways;

WHEREAS it would be advisable to make this improvement at once while awaiting the removal of tramways and of all such zones;

Moved by Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillor Auger,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of allowing automobile traffic to go to the left and to the right of safety zones now installed in streets with tramways.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

89.- Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 97 à 101 inclusivement de l'ordre du jour est différée.

90.- Sur la proposition du conseiller Savignac, Appuyée par les conseillers Hanley, McKenna, Dubreuil et V. Lévesque, il est

RESOLU:- que l'étude des articles 102 à 116 inclusivement de l'ordre du jour soit différée.

Le Conseil lève sa séance.

*C. E. Longpré*  
ant. GREFFIER DE LA CITE.  
*Chouca*  
MAIRE.  
Approuvé conformément à la loi,  
*Chouca*  
MAIRE.

89.- With the unanimous consent of Council, the consideration of Articles 97 to 101 inclusively or the order of the day was deferred.

90.- On motion of Councillor Savignac, Seconded by Councillors Hanley, McKenna, Dubreuil, and V. Lévesque, it was

RESOLVED:- that the consideration of Articles 102 to 116 inclusively of the order of the day be deferred.

The Council meeting was dissolved.

*C. E. Longpré*  
ant. CITY CLERK.  
*Chouca*  
MAYOR.  
Approved according to law,  
*Chouca*  
MAYOR.

JEUDI, 19 OCTOBRE 1950

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le dix-neuvième jour d'octobre 1950 à 10:00 heures du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

## ORDRE DU JOUR

- 1 -

Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

## RAPPORTS DU COMITE EXECUTIF

Projet de règlement

- 2 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1981 établissant une commission désignée sous le nom de Commission de Transport de Montréal.

Construction d'égout

- 3 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue d'Auteuil, côté ouest, de l'égout existant au sud de la rue Fleury en gagnant le sud.

Construction de trottoirs

- 4 -

A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un trottoirs permanent sur le côté est de la rue Cuvillier, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

- 5 -

A l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Louis-Hébert, de la rue Sainte-Foy à la rue Tillemont.

THURSDAY, 19th OCTOBER 1950

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the nineteenth day of October 1950 at 10:00 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

## ORDER OF THE DAY

- 1 -

Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

## REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Draft by-law

- 2 -

Submitting a draft by-law to amend By-law 1981 creating a Commission designated under the name of Montréal Transportation Commission.

Laying of sewer

- 3 -

To vote a credit of \$7,700.00 to lay a sewer in Auteuil Avenue, west side, from the existing sewer south of Fleury Street southwards.

Laying of sidewalks

- 4 -

To vote a credit of \$4,700.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Cuvillier Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

- 5 -

To vote a credit of \$6,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Louis-Hébert Avenue, from Sainte-Foy Street to Tillemont Street

- 6 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud du chemin de la Côte-des-Neiges, de l'avenue Ridgewood en gagnant l'ouest.

- 7 -

A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chambly, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

- 8 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Doherty, de l'avenue Somerled en gagnant le sud.

- 9 -

A l'effet de voter un crédit de \$12,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue d'Auteuil, de la rue Fleury en gagnant le sud.

- 10 -

A l'effet de voter un crédit de \$11,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Joliette, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

- 11 -

A l'effet de voter un crédit de \$5,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Kensington, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc.

- 12 -

A l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, de la rue Sauriol à la rue Fleury.

2 -

6 -

To vote a credit of \$1,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Côte-des-Neiges Road, from Ridgewood Avenue westwards.

7 -

To vote a credit of \$7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chambly Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

8 -

To vote a credit of \$5,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Doherty Avenue, from Somerled Avenue southwards.

9 -

To vote a credit of \$12,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Auteuil Avenue, from Fleury Street southwards.

10 -

To vote a credit of \$11,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Joliette Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

11 -

To vote a credit of \$5,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Kensington Avenue, from Fielding Avenue to Côte-Saint-Luc Road.

12 -

To vote a credit of \$9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, from Sauriol Street to Fleury Street.



JEUDI, 19 OCTOBRE 1950

- 13 -

A l'effet de voter un crédit de \$25,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chabot, de la rue L.-O. David au chemin de la Côte Saint-Michel.

Construction de pavages

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$10,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Doherty, de l'avenue Somerled en gagnant le sud.

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$63,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chabot, de la rue L.-O. David au chemin de la Côte-Saint-Michel.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$17,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Sagard, entre la rue Bélanger et le parc situé au sud de la rue Jean-Talon.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chambly, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

- 18 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Louis-Hébert, de la rue Sainte-Foy à la rue Tillemont.

- 19 -

A l'effet de voter un crédit de \$16,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue de La Roche, entre la rue Jean-Talon et la rue de Castelnau.

THURSDAY, 19th OCTOBER 1950

3 -

13 -

To vote a credit of \$25,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chabot Street, from L.-O. David Street to Côte Saint-Michel Road.

Laying of pavings

14 -

To vote a credit of \$10,800.00 to lay a permanent paving on Doherty Street, from Somerled Avenue southwards.

15 -

To vote a credit of \$63,600.00 to lay a permanent paving on Chabot Street, from L.-O. David Street to Côte-Saint-Michel Road.

16 -

To vote a credit of \$17,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Sagard Street, between Bélanger Street and the park south of Jean-Talon Street.

17 -

To vote a credit of \$19,000.00 to lay a permanent paving on Chambly Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

18 -

To vote a credit of \$22,800.00 to lay a permanent paving on Louis-Hébert Avenue, from Sainte-Foy Street to Tillemont Street.

19 -

To vote a credit of \$16,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of La Roche Street, between Jean-Talon Street and Castelnau Street.

- 20 -

A l'effet de voter un crédit de \$31,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Holy-Cross, de la rue Hadley à la rue Laurendeau.

- 21 -

A l'effet de voter un crédit de \$20,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Joliette, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

- 22 -

A l'effet de voter un crédit de \$27,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Kensington, de l'avenue Fieldin au chemin de la Côte Saint-Luc.

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue de Bordeaux, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon.

- 24 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Louis-Hémon, entre la rue de Bellechasse et le boulevard Rosemont.

- 25 -

A l'effet de voter un crédit de \$13,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 11e Avenue, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

- 26 -

A l'effet de voter un crédit de \$54,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Auteuil, de la rue Fleury en gagnant le sud.

+ -

20 -

To vote a credit of \$31,000.00 to lay a permanent paving on Holy Cross Street, from Hadley Street to Laurendeau Street.

21 -

To vote a credit of \$20,400.00 to lay a permanent paving on Joliette Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street.

22 -

To vote a credit of \$27,800.00 to lay a permanent paving on Kensington Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc road.

23 -

To vote a credit of \$22,100.00 to lay a permanent paving on the lane east of Bordeaux Street, from Bélange Street to Jean-Talon Street.

24 -

To vote a credit of \$15,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Louis-Hémon Street, between Bellechasse Street and Rosemont Boulevard.

25 -

To vote a credit of \$13,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 11th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets.

26 -

To vote a credit of \$54,800.00 to lay a permanent paving on Auteuil Avenue, from Fleury Street southwards.

JEUDI, 19 OCTOBRE 1950

- 27 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, de la rue Sauriol à la rue Fleury.

- 28 -

Avis de motions

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL

à 10 heures du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Quinn, Healy, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Dozois, Gagnon, Corrigan, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Cratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Hudon, Auger, Despatis, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois et Benoit.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Asselin, Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 2 octobre 1950.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

THURSDAY, 19th OCTOBER 1950

27 -

O To vote a credit of \$24,900.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, from Sauriol Street to Fleury Street.

28 -

Notices of motions

SPECIAL MEETING OF THE COUNCIL

at 10 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, at the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Asselin, Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED:- that the minutes of the meeting of Council held on October 2nd 1950 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the City Clerk and His Worship the Mayor.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1981 établissant une commission désignée sous le nom de Commission du Transport de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91429/27 voir page 50 volume 43 des rapports)  
(Pour règlement 1994 voir page 399 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Dozois, Filion, Quinn  
et Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Leblanc, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gadbois,  
Appuyé par le conseiller Farly,

Que ledit article soit remplacé par le suivant:

ARTICLE 1.- L'article 3 du règlement no 1981 est modifié en y remplaçant, dans le dernier alinéa, les mots "les soixante jours suivant l'adoption du présent règlement" par les mots "le plus bref délai possible".

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Gadbois et Farly retirent leur motion.

Et, un nouveau débat s'engageant et ledit article étant mis aux voix, il est agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Dozois, Filion, Quinn,  
Hamelin et Pitts, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Gadbois dissident).

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue d'Auteuil, côté ouest, de l'égout existant au sud de la rue Fleury en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95731/1 voir page 80 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Constantin, Girard,  
Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law 1981 creating a Commission designated under the name of Montreal Transportation Commission, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Dozois, Filion, Quinn,  
and Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Leblanc, Acting Mayor.

And, another debate arising,

Moved by Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillor Farly,

That said article be replaced by the following:

ARTICLE 1.- Article 3 of By-law No. 1981, is amended by replacing therein, in the last paragraph, the words "sixty days from the adoption of the present by-law" by the words "within the least possible delay".

And, a further debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Gadbois and Farly withdrew their motion.

And, another debate arising and said article being put, it was agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Dozois, Filion, Quinn,  
Hamelin and Pitts, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Gadbois dissenting).

The Acting Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter;

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,700.00 to lay a sewer in Auteuil Avenue, west side, from the existing sewer south of Fleury Street southwards, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard,  
Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Cuvillier, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95785/1 voir page 80 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Louis-Hébert, de la rue Sainte-Foy à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95784/2 voir page 80 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

*rés. mod.  
V.P. 90  
Vol. 287*

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud du chemin de la Côte des Neiges de l'avenue Ridgewood en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95786 voir page 81 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,  
Quinn et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chambly, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95783/2 voir page 81 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont et Despatis,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Doherty, de l'avenue Somerled en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95732/1 voir page 82 volume 43 des rapports)

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 4,700.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Cuvillier Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 6,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Louis-Hébert Avenue, from Sainte-Foy Street to Tillemont Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 1,300.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Côte des Neiges Road, from Ridgewood Avenue westwards, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,  
Quinn and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chambly Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
A. Dubeau, Guévremont and Despatis,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Doherty Avenue, from Somerled Avenue southwards, the following report was submitted and read:

JEUDI, 19 OCTOBRE 1950

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue d'Auteuil, de la rue Fleury en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95731/2 voir page 82 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Constantin, Moore, Brien,  
Croteau et Normandin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Joliette, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95692/1 voir page 82 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette,  
Benoit et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Kensington, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95691/1 voir page 83 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, de la rue Sauriol à la rue Fleury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95794/1 voir page 83 volume 43 des rapports)

THURSDAY, 19th OCTOBER 1950

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 12,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Auteuil Avenue, from Fleury Street southwards, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Moore, Brien,  
Croteau and Normandin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Joliette Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,  
Benoit and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 5,900.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Kensington Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, from Sauriol Street to Fleury Street, the following report was submitted and read:

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 25,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chabot, de la rue L.-O. David au chemin de la Côte Saint-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95795/1 voir page 84 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Gratton et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Doherty, de l'avenue Somerled en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95780/1 voir page 84 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Lyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 63,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chabot, de la rue L.-O. David au chemin de la Côte Saint-Michel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95781/1 voir page 84 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Gratton et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Sagard, entre la rue Bélanger et le parc situé au sud de la rue Jean-Talon, entre la rue le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95782/1 voir page 85 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le Maire suppléant déclare que les 14 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 25,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chabot Street, from L.-O. David Street to Côte Saint-Michel Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Gratton  
and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 10,800.00 to lay a permanent paving on Doherty Street, from Somerled Avenue southwards, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Lyall and  
Wagar, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 63,600.00 to lay a permanent paving on Chabot Street, from L.-O. David Street to Côte Saint-Michel Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Gratton and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 17,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Sagard Street, between Bélanger Street and the park south of Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the 14 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chambly, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95783/1 voir page 85 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit  
et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller  
Lalancette,  
Appuyé par le conseiller Guévremont,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Louis-Hébert, de la rue Sainte-Foy à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95784/1 voir page 86 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette,  
Benoit et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue de Roche, entre la rue Jean-Talon et la rue de Castelnau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95694/1 voir page 86 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard,  
Moore, Brien, Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Holy-Cross, de la rue Hadley à la rue Laurendeau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95697/1 voir page 86 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,  
Tremblay, Lafaille et Lépine, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 19,000.00 to lay a permanent paving on Chambly Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor  
Lalancette,  
Seconded by Councillor Guévremont,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 22,800.00 to lay a permanent paving on Louis-Hébert Avenue, from Sainte-Foy Street to Tillemont Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,  
Benoit and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 16,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of La Roche Street, between Jean-Talon Street and Castelnau Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 31,000.00 to lay a permanent paving on Holy Cross Street, from Hadley Street to Laurendeau Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay,  
Lafaille and Lépine, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.



JEUDI, 19 OCTOBRE 1950

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Joliette, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95692/2 voir page 87 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit  
et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Kensington, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95691/2 voir page 87 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Quintin, Iyall et  
Wagar, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue de Bordeaux, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95696/1 voir page 88 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,  
Gratton, Dubreuil, Simard et Auger, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Louis-Hémon, entre la rue de Bellechasse et le boulevard Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95695/1 voir page 88 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Benoit  
et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 11e Avenue, entre les rues Beaubien et de Belle chasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95693/1 voir page 88 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Farly,  
Benoit et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, 19th OCTOBER 1950

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 20,400.00 to lay a permanent paving on Joliette Street, from Sherbrooke Street to Rachel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 27,800.00 to lay a permanent paving on Kensington Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quintin, Iyall and  
Wagar, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 22,100.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bordeaux Street, from Bélanger Street to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion,  
Gratton, Dubreuil, Simard and Auger, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 15,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Louis-Hémon Street, between Bellechasse Street and Rosemont Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Benoit,  
and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 13,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 11th Avenue, between Beaubien and Bellechasse Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Lalancette, Farly,  
Benoit and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 54,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Auteuil, de la rue Fleury en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95731/3 voir page 89 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 NOV 1950

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, de la rue Sauriol à la rue Fleury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95794/2 voir page 89 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau et Normandin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 10 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 1 DEC 1950

28.- Du consentement unanime des membres, les règles du Conseil sont suspendues afin de permettre la présentation du rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lemieux, de la rue de Courtrai à la rue Vézina, lequel est soumis et lu:

(Pour rapport 95829/1 voir page 118 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Quinn, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

29.- Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par les conseillers V. Lévesque, Gaudry,  
E. Dubeau, Noel et Godin, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de monsieur Elie Major qui représenta le quartier Saint-Jean-Baptiste au Conseil municipal pendant quelques années;

Qu'ils prient les membres de la famille du regretté défunt d'accepter l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 54,800.00 to lay a permanent paving on Auteuil Avenue, from Fleury Street southwards, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a credit of \$ 24,900.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, from Sauriol Street to Fleury Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Constantin, Girard, Moore,  
Brien, Croteau and Normandin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the 10 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

28.- With the unanimous consent of the members, the rules of the City Council were suspended to allow the presentation of the following report of the Executive Committee to vote a credit of \$ 11,000.00 to lay a sewer in Lemieux Street, from Courtrai to Vézina Streets, which was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Quinn, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

29.- With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted and read:

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors V. Lévesque, Gaudry,  
E. Dubeau, Noel and Godin, it was

RESOLVED:- That the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mr. Elie Major, who represented Saint-Jean-Baptiste Ward on the City Council for several years;

That they wish to extend to the members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

JEUDI, 19 OCTOBRE 1950

AVIS DE MOTIONS

30.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que sur le boulevard Saint-Joseph est, côté nord, le Gouvernement provincial est propriétaire de deux terrains actuellement inutilisés, dont l'un en face du centre d'apprentissage, borné par les rues Messier, Fullum et Laurier, et l'autre sur le côté nord, borné par les rues Fullum et Laurier et le chemin de fer Canadien du Pacifique;

ATTENDU que le premier, qui est embroussaillé, pourrait facilement être transformé en un parc qui rehausserait l'apparence du centre d'apprentissage et que l'autre pourrait être converti en terrain de jeux pour les filles, qui doivent actuellement partager avec les garçons celui ducôté sud du boulevard, ce qui leur fournirait des terrains de jeux séparés;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir, par cession, échange ou achat ces deux terrains qui pourraient servir respectivement de parc et de terrain de jeux pour le grand avantage de ce district progressif et populeux."

31.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le Gouvernement fédéral a décidé de cesser le contrôle des loyers le 30 avril 1951, ce qui crée un malaise assez général parmi la population du pays;

ATTENDU que, d'après les statistiques fédérales, Montréal est la ville où le coût de la vie est le plus élevé;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de prier le Gouvernement fédéral de maintenir le contrôle des loyers, afin de satisfaire la population en général;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander aux autorités fédérales et provinciales de soumettre cette question à la prochaine conférence fédérale-provinciale qui doit être tenue bientôt."

32.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le règlement 1800 en ce qui concerne surtout les autotaxis, cause un certain malaise aux propriétaires ou associations de ce genre de commerce;

ATTENDU que nombre de propriétaires et d'associations se sentent lésés dans l'attribution des permis de stationnement;

ATTENDU que par la perception des permis pour ce genre de commerce la Cité retire une somme équivalente sinon supérieure à celle exigée de la Montreal Tramways pour l'utilisation des rues de la Cité et de ce fait autant de considération devrait être donnée au commerce du taxi;

ATTENDU qu'une commission comme celle créée pour la fumée serait de nature à rendre des services additionnels à ce commerce;

THURSDAY, 19th OCTOBER 1950

NOTICES OF MOTIONS

30.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Provincial Government is the owner of two lots of land which are serving no purpose, on the north side of St. Joseph Boulevard, one opposite the Apprenticeship Centre, bounded by Messier, Fullum and Laurier Streets, the other on the north side of the boulevard, bounded by Fullum and Laurier Streets, and the Canadian Pacific Railway right of way;

WHEREAS, the former, in an unkempt condition, could easily be transformed into a park which would enhance the appearance of the Apprenticeship Centre and the latter could be converted into a playground for girls who are now obliged to share the playground south of the boulevard with boys, thereby providing each with a separate one;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring, by cession, exchange or purchase, these two parcels of land and utilizing them respectively as a park and playground for the benefit of the residents of this growing and populous district."

31.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Federal Government has decided to remove rent control on April 30th, 1951, resulting in rather general uneasiness among the population of the country;

WHEREAS, according to Federal statistics, Montreal is the City where the cost of living is the highest;

WHEREAS it would be advisable to pray the Federal Government to maintain rent control in order to satisfy the population in general;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Federal and Provincial authorities to place this matter before the next Federal-Provincial Conference to be held shortly."

32.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS By-law No. 1800 mainly concerning taxis cause a certain uneasiness to the owners or associations connected with this kind of trade;

WHEREAS many owners and associations find themselves deprived of their rights in the granting of parking permits;

WHEREAS by the collection of permits for this kind of trade, the City withdraws an amount equivalent if not superior to that exacted from the Montreal Tramways Company for the utilization of the City streets and, from that point of view, the same consideration should be given to the taxi trade;

WHEREAS a Commission such as that appointed for smoke abatement would be of a nature to render additional services to this taxi trade;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de créer une commission permanente appelée "Commission du Taxi" composée de 9 membres du Conseil avec pouvoir de s'adjoindre 3 membres du commerce du taxi, pour entendre les griefs de ceux qui exploitent ce commerce et suggérer à ce Conseil les modifications que l'on devrait y apporter."

33.- Le conseiller Ratelle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les loyers des logements domiciliaires ont été augmentés sensiblement dans la Cité de Montréal;

ATTENDU qu'il en est résulté une augmentation de la taxe de l'eau;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil dans le plus bref délai possible un projet de règlement modifiant le règlement 1642 de façon à réduire à 5% le taux de la taxe de l'eau actuellement fixé à 7½%."

34.- Le conseiller Ratelle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les loyers des établissements commerciaux ont été augmentés considérablement dans la Cité de Montréal;

ATTENDU qu'il en est résulté une augmentation de la taxe d'affaires;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil dans le plus bref délai possible un projet de règlement modifiant le règlement 1642 de façon à réduire à 7½% le taux de la taxe d'affaires actuellement fixé à 10%."

35.- Le conseiller Guévremont donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le règlement no 1296 stipule que nul permis, pour les fins qui y sont mentionnées, ne peut être accordé par la Cité si opposition est faite à l'octroi de tel permis par les 2/3 du nombre total des électeurs municipaux de l'arrondissement de votation où se trouveraient telles cours, etc., ce nombre devant comprendre les électeurs du côté de la rue ou des rues opposé à celui sur lequel, dans les limites dudit arrondissement de votation, le terrain que l'on veut occuper pour quelqu'une de ces fins a un front;

ATTENDU qu'il a été constaté que cette dernière stipulation, qui a trait aux électeurs des côtés opposés à celui sur lequel le terrain que l'on veut occuper, comporte les inconvénients suivants:

- 1.- les délimitations des arrondissements de votation dans les différents quartiers de la Cité comprenant une ou plusieurs rues des deux cotés, il s'ensuit que des électeurs non intéressés sont appelés à se prononcer pour ou contre l'octroi d'un permis;
- 2.- la liste électorale n'étant révisée qu'une fois l'an, plusieurs électeurs décédés ou déménagés figurent sur la liste des électeurs pendant plusieurs mois et continuent de compter dans le calcul du nombre total des électeurs aptes à se déclarer pour ou contre l'octroi d'un permis;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a permanent Commission called "Taxi Commission" composed of 9 members of the Council with power to add to their number 3 members of the taxi trade to hear the complaints of this trade and suggest to the Council the amendments which the By-law will entail."

33.- Councillor Ratelle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the rents of residential dwellings have increased considerably in the City of Montreal;

WHEREAS an increase in the water tax has resulted from the fact;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to submit to the Council within a reasonable limit of time a draft by-law amending By-law No. 1642, so as to reduce to 5% the water rate of 7½% now in force."

34.- Councillor Ratelle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the rents of commercial establishments have increased considerably in the City of Montreal;

WHEREAS an increase in the business tax has resulted from the fact;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability, to submit to the Council, within the least possible delay, a draft by-law amending By-law No. 1642, so as to decrease to 7½% the actual rate of the business tax fixed at 10%."

35.- Councillor Guévremont gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS By-law No. 1296, stipulates that no permit for the purposes therein mentioned may be granted by the City if opposition is made to its granting by 2/3 of the total number of municipal electors in the electoral district where such yard, etc., is located, this number to include the voters on the side or sides of streets opposite to that on which, within the limits of the said electoral district, the piece of land which it is sought to occupy for any such purpose has a frontage;

WHEREAS it has been made evident that this last provision concerning electors on this side of the street opposite the land to be occupied has the following inconveniences:

- 1.- limits of polling districts in the several city wards include both sides of one or more streets and as a result electors who have no interest in the matter are obliged to vote for or against a permit;
- 2.- the voters' lists being revised only once a year, many voters who have died or moved are still on the lists for months afterwards and are counted in the total number of votes required for or against the granting of the permit;

ATTENDU qu'il serait plus logique que la personne qui demande un permis en vertu dudit règlement, obtienne elle-même une requête, favorable à l'octroi de ce permis;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier ledit règlement no 1296 de façon:

- 1.- qu'aucun permis ne pourra être accordé si la personne demandant tel permis n'obtient une requête favorable à cet octroi et contenant au moins les 2/3 du nombre total des électeurs municipaux mentionnés dans ledit règlement; et
- 2.- que seuls les électeurs qui résident ou dont les immeubles sont situés à moins de 200 pieds en tout sens du terrain que l'on veut occuper pour l'une des fins mentionnées dans ledit règlement no 1296, soient appelés à se prononcer pour l'octroi de tel permis."

36.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, dans certaines parties de l'est de la ville, on construit des maisons sans sous-sol, ni cave;

ATTENDU que l'absence de sous-sol ou de cave sous ces maisons entraîne l'installation, à l'extérieur, de réceptacles pour les combustibles destinés au chauffage de ces maisons, et notamment de réservoirs quand le chauffage se fait à l'huile;

ATTENDU que cela n'est pas recommandable au point de vue esthétique et pratique;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures voulues afin que les règlements de construction comportent des clauses pour remédier dans le plus bref délai possible à cet état de choses."

37.- Le conseiller Auger donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès des autorités fédérales en vue de l'expropriation par le Gouvernement, de la propriété et de l'actif de la Bell Telephone Co. of Canada."

38.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que ce Conseil a raison de croire que, selon les articles 221 et suivants du Code Criminel et des articles 45 et suivants de la Loi de l'Hygiène publique de Québec (chapitre 183 des Statuts refondus de Québec, 1941), la cour de triage et la rotonde Turcot (Turcot Roundhouse) qui y est érigée constituent une nuisance publique, à cause de la grande quantité de fumée, de cendre et de suie que des locomotives qui s'y trouvent répandent sur une grande partie de la section ouest de Montréal;

WHEREAS it would be more logical that the person requesting a permit under this by-law personally obtain a petition favourable to the granting of the permit;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending said By-law No. 1296, so that:

- 1.- No permit may be granted unless the applicant obtains a petition favourable to such permit containing at least 2/3 of the total number of electors mentioned in such By-law;
- 2.- That only electors who live or whose properties are within 200 feet in any direction from the land on which occupancy is requested for any of the purposes mentioned in By-law No. 1296 be called upon to give their opinion as to the granting of such permit."

36.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, in certain parts of the eastern section of the City, some houses are being built without any basement or cellar;

WHEREAS the absence of basement or cellar under such houses brings about the installation outside of receptacles for fuel to heat these houses especially of reservoirs when oil is used for heating;

WHEREAS this is not advisable from an aesthetic and practical viewpoint;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures in order that building by-laws contain clauses to remedy this situation with the least possible delay."

37.- Councillor Auger gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps before the Federal Authorities in view of the expropriation by the Government of the property and assets of the Bell Telephone Co. of Canada."

38.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

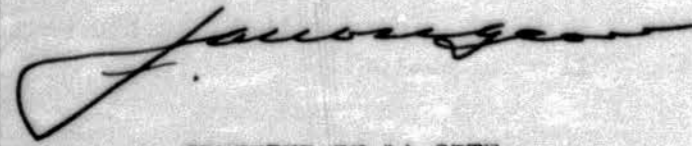
"WHEREAS this Council is of the opinion that, under Articles 221 and following of the Criminal Code and Articles 45 and following of the Quebec Public Health Act (Chapter 183, Revised Statutes of Quebec, 1941), the Turcot sorting yard and the Roundhouse erected therein constitute a public nuisance, due to the great quantity of smoke, cinders and soot which locomotives standing therein cast over a large portion of the western section of the City;

JEUDI, 19 OCTOBRE 1950

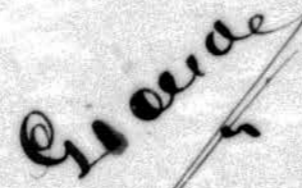
ATTENDU que ce Conseil a également raison de croire que ces fumées, cendres, suie et gaz peuvent mettre en danger la vie, la sécurité, la santé, la propriété et le confort du public et peuvent gêner les individus dans l'exercice ou la jouissance du droit commun à tous les sujets de Sa Majesté;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de charger le Service de Santé municipal de faire enquête sur les faits ci-haut mentionnés, en conformité desdits articles, et de déclarer nuisance publique la cour de triage et la rotonde Turcot (Turcot Roundhouse) appartenant à la Compagnie des chemins de fer Nationaux."

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



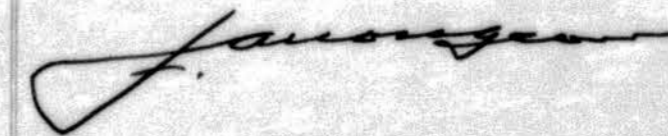
MAIRE.

THURSDAY, 19th OCTOBER 1950

WHEREAS this Council also believes that such smoke, cinders, soot and gas may place in danger the life, safety, health, property and comfort of the public and may interfere with the exercise and enjoyment by individuals of the common right of all subjects of His Majesty;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Health Department of the City to inquire into the facts above stated, under the said Articles, and to declare a public nuisance the Turcot sorting yard and Roundhouse belonging to the Canadian National Railways."

The Council meeting was dissolved.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved according to law,



MAYOR.